



Secrétariat Général

Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## **Concours du second degré – Rapport de jury**

**Session 2010**

**AGREGATION EXTERNE**

**Section ALLEMAND**

**Rapport de jury présenté par Jean-Paul CAHN  
Président de jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury**

## COMPOSITION DU JURY.

M. Jean-Paul CAHN, professeur des universités, académie de Paris, président  
Madame Françoise KNOPPER, professeur des universités, académie de Toulouse, vice-présidente  
M. Gilles BUSCOT, maître de conférences, académie de Strasbourg  
Madame Véronique DALLET-MANN, maître de conférences, académie d'Aix-Marseille  
M. Gilles DARRAS, maître de conférences, académie de Paris  
M. Stéphane DETHLOFF, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Bordeaux  
Madame Susanne DITSCHLER-COSSE, professeur agrégé, académie de Versailles  
Madame EHRHARD-MACRIS Anne-Françoise, maître de conférences, académie de Lille  
M. Pascal FAGOT, maître de conférences, académie de Reims  
M. Laurent FEREC, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris  
M. Laurent GAUTIER, maître de conférences, académie de Dijon  
M. Jacques-Pierre GOUGEON, professeur des universités, académie de Besançon  
M. Yves IEHL, maître de conférences, académie de Toulouse  
Madame Claire LECOINTRE, professeur des universités, académie de Lille  
Madame Marie-Sophie MASSE-WINTER, maître de conférences, académie d'Amiens  
Madame Régine MATHIEU, professeur de chaire supérieure, académie de Versailles  
Madame Dorothea MERCHIERS, professeur des universités, académie de Montpellier  
M. Alain MUZELLE, professeur des universités, académie de Nancy-Metz  
M. Jean-Michel POUGET, maître de conférences, académie de Lyon  
M. Jacques POITOU, professeur des universités, académie de Lyon  
Madame Isabelle RUIZ, maître de conférences, académie de Rennes

Avec le concours 2010 prend fin mon mandat de président du jury de l'agrégation externe d'allemand. Je tiens à remercier tous les collègues qui y ont participé durant ces quatre années pour leur compétence, la probité avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche, leur collaboration et leur souci d'accueillir dans les meilleures conditions, dans le respect de la neutralité qu'impose leur rôle, des candidats soumis à la pression des enjeux. Ils ont su les placer dans des conditions favorables, en particulier pendant les épreuves orales, pour défendre au mieux leurs chances.

Ma gratitude toute particulière va à la vice-présidente du jury, madame le professeur Françoise Knopper.

A mon successeur et au jury dont il assumera la responsabilité je souhaite bon vent. Qu'ils puissent trouver auprès des candidats qu'ils liront, qu'ils côtoieront et qu'ils entendront l'enrichissement intellectuel et humain que ces futurs enseignants m'ont apporté.

Et aux candidats qui se lancent dans l'aventure difficile mais enrichissante de la préparation du concours, bon courage et bon succès !

Jean-Paul Cahn

## **Introduction.**

Mise à part une épreuve qui vient s'ajouter, greffée sur celle de thème oral (voir l'arrêté du 28 décembre 2009), le concours 2011 se déroulera pour l'essentiel selon des modalités identiques à celles de 2010 ; toutes les épreuves qui le constituaient sont reconduites. Le présent rapport garde donc la même pertinence que ceux qui l'ont précédé.

Quelques remarques générales tout d'abord. Après une baisse du nombre des inscriptions (de 303 en 2008 à 256 en 2009), nous avons connu en 2010 une remontée (306) qu'il convient toutefois de relativiser, car elle est probablement contextuelle, due aux inquiétudes qu'a suscité, après le retrait d'une première réforme, la perspective d'un concours réformé en 2011. Le renoncement du ministère aux mesures transitoires initialement prévues concernant les conditions d'inscription pour l'an prochain (entre autres le pré-requis d'un master complet) ainsi que l'attrait modeste que devrait exercer la « nouvelle épreuve », imposent de prévoir un nombre d'inscriptions plus faible.

Le plus grand nombre d'inscrits a eu pour conséquence en 2010 une augmentation du nombre des copies corrigées : 170 pour les épreuves des deux premiers jours, 167 pour celle du troisième (contre 155 et 152 l'an dernier). 55% des inscrits ont donc été classés. 77 candidats ayant été déclarés admissibles, la proportion des candidats admis à se présenter aux épreuves rapportée à ceux qui ont rendu copie à l'ensemble des épreuves écrites représente ainsi un peu plus de 46%. La barre d'admissibilité a été fixée à 63 points, soit une moyenne de 05,25 (pour un total de 12 points de coefficients).

Sur 77 candidats déclarés admissibles 70 ont composé aux quatre épreuves orales. Quatre admissibles, déclarés admis entre temps au concours interne, ont logiquement renoncé à poursuivre le concours. Deux ont renoncé pour raisons personnelles à se présenter aux épreuves orales. Une candidate a abandonné en découvrant son sujet d'explication de texte. Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, mais, c'est important, nous y revenons : une telle attitude n'est pas de bonne politique. Tant de candidats aimeraient faire concrètement l'expérience des épreuves orales pour mieux s'y préparer par la suite. Les universités organisent d'année en année des colles pour les préparer au mieux – et nous savons les sacrifices que font les préparateurs dans ce cadre. Mais quelle que soit leur bonne volonté, ils ne peuvent recréer hors contexte les conditions réelles du concours. Et surtout : nul ne peut connaître son classement à l'issue de l'admissibilité. Gâcher une telle chance après avoir fourni le travail nécessaire à l'admissibilité est une attitude qui laisse pantois. Si ne devaient se présenter aux épreuves orales que ceux qui se sentent prêts, les couloirs de l'établissement dans lequel se déroulaient les oraux, la Maison d'Education de la Légion d'Honneur, ne seraient pas très fréquentés durant cette deuxième quinzaine de juin. Il faut accepter de se présenter en ayant des lacunes – ou du moins ce que l'on considère comme telles.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler ici que le jury n'a pas de mémoire. Il admet que tout candidat peut faire une contre-performance – à qui cela n'est-il jamais arrivé ? Aussi la mauvaise prestation d'une année n'a-t-elle aucune incidence, nous en donnons l'assurance, sur la notation de l'année suivante. Lors de l'exposé que nous faisons pour accueillir chaque série d'admissibles, nous insistons au demeurant sur ce point : le jury note des performances, non des candidats. Que celui à qui son travail de l'année et ses prestations à l'écrit ont valu l'admissibilité profite de celle-ci. Et rappelons qu'une admission aux épreuves orales n'est pas une demi agrégation. Un concours forme un tout, on l'a ou on ne l'a pas.

La moyenne de l'ensemble des candidats qui ont participé aux oraux est de 07,64 (99,32 points). Les 34 postes ayant été pourvus, 48,6% des admissibles qui se sont soumis à l'ensemble des épreuves orales ont été déclarés admis. La barre d'admission, dictée par le nombre des postes mis en concours, a été fixée à 199,1 points, ce qui correspondait à une moyenne de 07,96 sur vingt. La moyenne des candidats reçus s'établit à 09,64 pour les épreuves orales (125,36 points).

Si l'on prend en compte l'ensemble du concours (écrits et oraux), la moyenne générale de ces candidats qui ont passé les épreuves orales, qu'ils soient admis ou non) est de 08,06 (201,60 points) ; celle des candidats admis est de 09,96 (soit 249,04 points pour 25 points de coefficients).

243 candidates (79,41%) et 63 candidats (20,58%) s'étaient inscrits. 136 femmes ont composé, 38 hommes. Sur 58 femmes admissibles 24 ont été reçues, 10 hommes sur 19. Classés selon leur origine professionnelle, six candidats admissibles des ENS sur six ont été déclarés admis, cinq sur dix élèves IUFM 1<sup>e</sup> année (chiffre en progression par rapport à l'an dernier), un stagiaire IUFM deuxième degré sur trois admissibles, 13 sur les 25 étudiants hors IUFM, un sur trois candidats exerçant dans l'enseignement supérieur, cinq professeurs certifiés sur vingt-trois, un professeur des écoles (sur un), et un contractuel de l'enseignement supérieur (sur un).

Un examen de la répartition des admis (par diplômes requis pour l'inscription au concours) fait apparaître que, sur 34 lauréats, deux étaient docteurs (sur 4 admissibles), un diplômé bac+5 ou au-delà, neuf avaient déjà obtenu un master (sur 22 admissibles), cinq étaient titulaires d'un CAPES ou équivalent (sur 13), quatorze avaient soutenu une maîtrise (sur 29 admissibles), trois étaient titulaires d'un autre diplôme postsecondaire de quatre ans.

Le constat que nous avons pu faire l'an dernier se confirme : le maintien des questions sur deux ans, conçu comme un encouragement (adressé à ceux qui ont échoué) à se représenter, n'a nullement défavorisé les primo-candidats, les chances s'équilibrant. Aussi invitons-nous les candidats à lire avec l'attention requise le présent rapport et à tirer en particulier profit, concernant le fond, des passages qui s'appliquent aux questions restant inscrites au programme de 2011 et qui restent donc valables d'une session à l'autre.

L'année de préparation du concours est inévitablement une période qui implique un investissement de travail important. Même avec le maintien de questions sur deux ans le programme reste lourd et il faut lutter contre la tentation de négliger des aspects qui ne sembleraient pas prioritaires alors qu'ils sont pourtant payants déjà lors des épreuves écrites puis à l'oral. A cela s'ajoute que l'agrégation contribue de manière non négligeable à la formation d'un germaniste : pour fastidieux qu'il puisse paraître, l'entraînement qu'impose la préparation du concours crée des réflexes dont le candidat tirera bénéfice toute sa vie professionnelle durant.

Les exigences du concours doivent dicter la manière de le préparer. Cela induit plusieurs remarques – les dix commandements de l'agrégation d'allemand :

1. Séjourner dans un pays de langue allemande, lire des livres et des journaux en français et en allemand, écouter la radio ou regarder la télévision française et allemande... rien de tout cela n'a jamais nui à un candidat à l'agrégation d'allemand. Pour les francophones comme pour

les germanophones, approfondir la maîtrise des deux langues et les pratiquer avec naturel est fondamental. Enseigner une langue n'est pas la seule fonction d'un professeur d'allemand, mais en transmettre la connaissance à ses élèves, leur en faire acquérir les mécanismes, etc., est un aspect important de son travail. Quelle que soit l'épreuve, le jury se doit ainsi d'être attentif à la correction linguistique des prestations qu'il lui appartient d'apprécier. L'aptitude à s'exprimer correctement, aisément et élégamment en allemand se démontre dans tous les exercices qui sont proposés au concours – c'est pourquoi il appartient au candidat non seulement de s'exprimer correctement, mais aussi, lors des épreuves écrites comme des épreuves orales, d'adapter son niveau de langue à son public et à celui du texte qu'il doit traduire.

2. Que les candidats préfèrent telle question à telle autre est inévitable – mais ne doit pas faire oublier que l'on ne réalise pas nécessairement ses meilleures performances sur les questions que l'on a eu le plus de plaisir à étudier. Le programme constitue un tout et chaque question est susceptible de faire l'objet de sujets d'écrit ou d'oral. Donc, pas d'impasse ! Ajoutons dans le registre des préférences que l'option ne doit pas faire l'objet d'un choix par défaut. Le jury veille dans toute la mesure du possible à établir un équilibre entre les options A, littérature, B, civilisation ou C, linguistique. Celles-ci ont non seulement pour objet de familiariser le candidat avec une question particulière de la spécialité, elles sont une invitation à réfléchir aux spécificités de la démarche intellectuelle qu'implique chacune d'entre elles. Il est donc important que le candidat se laisse guider par ses préférences et ses centres d'intérêt au moment de son choix. Globalement, et cela avait déjà été précédemment le cas, les moyennes très voisines des notes attribuées dans chacune des options permettent de comparer les prestations. Il reste cependant quelques admissibles dont le manque de conviction et de connaissances a incité à se poser la question : mais pourquoi avoir choisi cette option ?
3. Réserver pour la période qui suit les écrits l'étude de telle question de tronc commun dont on estime qu'elle « a peu de chances de sortir à l'écrit » est une erreur tactique et intellectuelle. D'une part une telle organisation du travail repose sur un présupposé pour le moins audacieux. D'autre part chacun sait que les semaines qui suivent les épreuves écrites ne sont pas celles pendant lesquelles le travail est le plus efficace – *a fortiori* lorsqu'il s'agit de découvrir une question. Aussi cette remarque n'est-elle pas moins pertinente pour les deux seules questions sur lesquelles un futur agrégé sait devoir à coup sûr composer lors de ses épreuves orales, la grammaire et l'épreuve optionnelle. Les prestations « peinture fraîche » sont rarement les meilleures !

4. L'agrégation suscite bien des bruits et des rumeurs – colportés avec zèle et qui, de reprise en reprise, gagnent en probabilité au point de se présenter comme des certitudes. Il y a toujours à l'origine celui qui connaît celui qui connaît quelqu'un qui connaît un membre du jury et qui sait... Par contre il ne sait pas, à l'évidence, que les membres du jury ne savent pas eux-mêmes quelles questions feront l'objet de sujets d'écrits. Plusieurs dizaines de sujets de composition et de textes de traduction divers sont évoqués lors de la réunion préparatoire, parmi lesquelles les présidents choisissent seuls. Ajoutons pour que l'information soit complète qu'ils déposent au ministère quatre sujets dont deux seulement serviront pour les épreuves. D'autre part, il faut que les candidats le sachent, qu'un sujet porte sur une question à l'un des concours d'enseignement n'entraîne aucun veto : cela n'interdit pas que cette même question puisse être aussi proposée à un autre concours. Ces dernières années en ont d'ailleurs fait la démonstration.

5. Le jury se doit de vérifier non seulement que les candidats ont absorbé un nombre important de connaissances (la fameuse « tête bien pleine »), mais aussi qu'ils sont capables d'utiliser leur savoir, de le mettre au service d'une démarche intellectuelle. Les deux compositions de l'écrit par exemple ne doivent en aucun cas se résumer à un étalage de choses apprises. Une telle démarche, l'étalage de connaissances, inverse le schéma approprié : les connaissances sont indispensables, mais en tant qu'outil de la démonstration, non par ni pour elles-mêmes ; bien les maîtriser doit permettre de les utiliser à bon escient pour fonder une démonstration. Le sujet proposé est une invitation à une réflexion non pas générale et aléatoire sur une question, mais sur la problématique qu'il soulève. Celle-ci doit être présente, en fil rouge, tout au long de la composition. C'est pourquoi le sujet doit être lu attentivement et il doit faire l'objet d'une réflexion avant de passer à la rédaction. L'approximation est mauvaise conseillère : « ça doit porter sur... » ou pire, « ils doivent vouloir que je leur parle de... », ne permet pas de traiter convenablement un sujet. La composition en langue allemande en a été, hélas, une illustration en 2010 (voir la partie correspondante du rapport) : faute d'avoir cerné avec la précision voulue les termes du sujet presque tous les candidats se sont lancés dans des développements audacieux mais de peu d'apport à l'étude de *Faust*.

Une fois le sujet compris il doit donner lieu à une démarche intellectuelle cohérente et structurée, à une réflexion et à une démonstration. Nous l'avons déjà écrit : il appartient au candidat de guider son lecteur de la question que constitue l'introduction jusqu'à l'aboutissement que traduit la conclusion.

6. Nous insistons sur la nécessité de bien connaître les œuvres et textes du programme. Il faut les lire et les relire tout au long de l'année de préparation – nous le soulignons d'année en



année dans le rapport. Quelle que soient la qualité des cours que proposent les préparateurs ou la pertinence des études critiques ou des travaux publiés, ils ne se substituent pas à la maîtrise des œuvres, ils la complètent. Utilisées à bon escient dans une démonstration, les références que le candidat fait aux sources, aux ouvrages du programme, aux discours-clés sont forcément l'objet de ses choix personnels et témoignent ainsi de son aptitude à dissenter, hiérarchiser les informations, à argumenter, à prendre en compte les faits de société et les enjeux de pouvoir.

7. Ni les compositions de l'écrit, ni l'explication de texte, ni l'exposé en langue française, ne s'accommodent de l'improvisation. Découvrir ces exercices face à sa copie ou pendant le temps de préparation rend probable la contre-performance. Aussi est-il indispensable, quelles que soient les conditions dans lesquelles on prépare l'agrégation, de commencer tôt, avant l'année même du concours, à consacrer du temps à se préparer à la technique de présentation.
8. La diversité des six questions qui figurent dans le programme implique (et impose) aussi une diversité des approches. On n'aborde pas de la même manière l'explication d'un texte médiéval, d'un texte littéraire, d'un texte philosophique ou d'un texte de civilisation. Quand bien même il y a des valeurs intemporelles, une pensée et une écriture sont tributaires, au moins dans leur expression, des valeurs de leur époque. Aussi faut-il être en mesure d'adapter au corpus la lecture que l'on en fait. Cela fait partie de la mise en perspective et de la contextualisation qu'implique toute explication. Mais pour autant il serait mal venu de mettre la charrue devant les bœufs. Expliquer un texte consiste à partir du texte, à le dégager de sa gangue, à repérer et commenter son assemblage, à dénoncer les moyens dont se sert l'auteur pour arriver à ses fins (car un texte a toujours une finalité qu'il faut indiquer) et non faire un exposé général autour d'un texte et citer de temps à autre en semblant dire au jury : « Vous voyez que ce que je dis est vrai... dans le texte il est en effet écrit que... ».
9. Il est essentiel de se préparer régulièrement, tout au long de l'année, aux épreuves de traduction. L'entraînement y joue un rôle fondamental, à double titre : d'une part il aidera le moment venu à traduire plus vite, et par conséquent à garder du temps pour relire ses traductions écrites, et à mieux dominer ses traductions orales ; d'autre part il fait que l'on va plus directement à la proposition pertinente, ce qui permet de traduire au lieu de transposer, de sentir et de restituer le niveau de langue du texte, de mettre directement le verbe au temps qui convient (aspect qui a pesé sur la traduction du texte de thème écrit cette année, voir le rapport spécifique), etc.

A partir de 2011 les deux traductions orales donneront lieu à une préparation double dans un temps limité et, disons-le, court : version et grammaire dans un cas, thème et nouvelle épreuve dans l'autre. Cela n'est en rien ingérable, des candidats le prouvent année après année, mais cela présuppose une préparation « en loge » adaptée qui ne s'improvise pas. La gestion de la durée de la préparation comme celle du temps de parole durant l'épreuve fait partie de la maîtrise que le jury est en droit d'attendre des candidats.

10. Mais il hors de question d'oublier que, recrutant de futurs enseignants, le jury se doit aussi d'être attentif à leur ouverture au monde qui nous entoure. On n'entre pas en concours pour s'enfermer dans une tour d'ivoire. Un candidat ne peut se désintéresser de son époque. Or le jury constate tous les ans à l'occasion des traductions orales que le vocabulaire courant des problèmes d'actualité n'est pas maîtrisé. Attirons l'attention de ceux qui ne le sauraient pas que l'un des deux textes de traduction orale, la version ou le thème, est extrait de la presse. La probabilité d'être confronté à l'une des questions qui ont animé les débats politiques de l'année écoulée (au sens large) en Allemagne ou en France ne doit donc pas être sous-estimée. En d'autres termes : lire des journaux n'est pas un luxe, encore moins un péché de gourmandise intellectuelle qu'un candidat au concours doit savoir se refuser, mais bien une nécessité, voire une obligation.

Une ultime remarque concernant ce rapport. Son objet est de permettre aux candidats qui préparent ou re-préparent le concours de se présenter dans les meilleures conditions, en toute connaissance des règles du jeu, c'est-à-dire des attentes du jury. C'est dans cet esprit qu'il convient d'en aborder la lecture. Les grilles de notation qui sont données ci-dessous à titre indicatif ne doivent pas être confondues avec la notation d'épreuves d'examens : dans ce cas-ci le seul critère de succès est l'obtention de la note moyenne générale, qu'un candidat soit reçu n'empêche pas le succès d'un autre ; au concours, il s'agit à la fois de classer les candidats les uns par rapport aux autres (car le nombre de places disponibles a pour conséquence inévitable que le succès de l'un entraîne l'échec d'un autre) et, le cas échéant, d'attirer l'attention d'un candidat sur des manquements rédhibitoires, par certaines notes (dites « signal », 0,25 pour une langue gravement fautive, 0,50 pour un contenu très insuffisant). Les notes que mentionne ce rapport doivent être perçues dans cette perspective. Cette remarque est d'ailleurs corroborée par le tableau n°2 (voir ci-dessous, « Moyennes ») : en 2004 et 2005 les moyennes des premiers admissibles se situaient respectivement à 11,68 et 12,61, en 2009 et 2010 elles sont de 15,17 et de 16,08 ; celles des premiers admis ont suivi la même courbe (12,61 en 2004, 13,80 en 2005 contre 14,04 et 16,76 en 2009 et 2010). Ces notes ne témoignent pas d'une amélioration du niveau des prestations. Elles reflètent simplement l'adaptation du jury à la

disparition d'une épreuve orale (exposé en langue allemande) et à la fusion des notes de traduction (passage d'une épreuve et d'une note de version et d'une épreuve et d'une note de thème distinctes à une note unique attribuée à l'épreuve unique de traduction) avec la mise en application de la grille d'épreuves introduite en 2006 – laquelle a eu pour effet un tassement du classement auquel il a fallu remédier en élargissant le faisceau des notes. Quant au fond de ce rapport, à l'évidence, la partie critique l'emporte nécessairement sur la partie louanges – l'éloge de ceux qui ont été déclarés admis étant de peu d'apport pour qui se prépare au concours de l'année suivante. Soulignons néanmoins que nous avons eu l'occasion, en 2010 comme ces années précédentes, de lire et d'entendre des prestations de fort belle facture qui montrent bien que l'agrégation est un concours qui continue à attirer des candidats de grande qualité.

Souvenez-vous enfin que le jury a pour mission, présente à l'esprit, de recruter des professeurs de l'enseignement secondaire (ou post-baccalauréat) qui seront en activité pendant quatre décennies. Ils seront vos collègues, mais aussi, peut-être, les professeurs de vos enfants et de vos petits-enfants. Durant leurs années d'exercice ils verront évoluer leur environnement, l'Education nationale, leurs établissements, leurs élèves, leur pédagogie... Ils formeront des générations de germanistes. Ils devront s'adapter – vous devrez vous adapter. Or l'expérience prouve encore et toujours que seuls ceux qui ont un niveau de culture, de formation, de connaissances élevé s'adaptent aisément aux techniques nouvelles. Qui sait expliquer un texte selon les règles en vigueur au concours saura exploiter tout document, textuel, iconographique et autres, quelles que soient les attentes ou les besoins ; qui sait exposer clairement, conduire une démonstration, qui connaît la langue et la culture actuelles de l'Allemagne saura les transmettre quelles que soient les mutations qu'elles connaîtront, qui sait traduire aura toujours la faculté de faire passer une idée d'une langue dans l'autre. Le respect des critères présents, qui ont fait leurs preuves, est gage de votre compétence future. C'est pourquoi nous vous invitons à lire attentivement ce qui suit et à en faire votre bénéfice.

Françoise KNOPPER  
Vice-présidente du jury

Jean-Paul CAHN  
Président du jury

## MAQUETTE DU CONCOURS 2010

Conformément aux dispositions publiées dans le *BOEN* n° 12 du 24 mars 2005 et du *BOEN* n° 17 du 28 avril 2005 (consultables sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)), les épreuves et les coefficients s'établissent comme suit :

### EPREUVES ECRITES :

|   |           |
|---|-----------|
| Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient | 4         |
| Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient   | 4         |
| Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient | 4         |
| <b>Total :</b>  | <b>12</b> |

### EPREUVES ORALES :

|   |           |
|---|-----------|
| Explication de textes : préparation 2 heures, présentation 30', discussion 15', coefficient       | 4         |
| Version - grammaire : préparation 1 heure, présentation 30' + 10, discussion 2 X 10', coefficient | 3         |
| Thème : préparation 20', présentation 20', discussion 10', coefficient                            | 2         |
| Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30', discussion 10', coefficient  | 4         |
| <b>Total</b>  | <b>13</b> |

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de textes, exposé en langue française).

## A PROPOS DU CONCOURS 2011

Extraits du *JOEN* du 6 janvier 2010 concernant les concours de recrutement. Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation. NOR: MENH0931284A

### Article 1

Le concours externe et le concours interne de l'agrégation, prévus à l'article 5-1 du décret du 4 juillet 1972 susvisé, sont organisés conformément aux dispositions du présent arrêté dans les sections suivantes :

...

Section langues vivantes étrangères.

...

### Article 2

Le nombre de places offertes aux concours externe et interne et la date de clôture des registres d'inscription sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'éducation, après avis conforme du ministre chargé de la fonction publique, dans les conditions fixés par l'article 2 du décret du 19 octobre 2004 susvisé.

La date d'ouverture des sessions, les modalités d'inscription, les centres dans lesquels les épreuves sont subies ainsi que la répartition des places entre les sections sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'éducation. Les candidats sont tenus de s'inscrire dans les conditions et les délais fixés par ces arrêtés.

### Article 3

Un jury est institué pour chacune des sections, et éventuellement options, de chacun des deux concours. Chaque jury comprend un président et, en tant que de besoin, un ou plusieurs vice-présidents, nommés par le ministre chargé de l'éducation, sur proposition du directeur chargé des personnels enseignants. Ils sont choisis parmi les inspecteurs généraux de l'éducation nationale et les professeurs de l'enseignement supérieur et également, pour ce qui concerne les vice-présidents, parmi les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et les autres enseignants-chercheurs.

### Article 4

Les membres du jury, nommés par le ministre chargé de l'éducation, sont choisis, sur proposition du président, parmi les inspecteurs généraux de l'éducation nationale, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, les personnels de direction d'établissement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation, les membres des corps enseignants de l'enseignement supérieur, les professeurs agrégés et assimilés. Les jurys peuvent, également, comprendre des personnes choisies en fonction de leurs compétences particulières.

#### Article 5

Lorsque le président du jury se trouve dans l'impossibilité de poursuivre sa mission, un vice-président ou un membre du jury appartenant à l'une des catégories d'agents visés au premier alinéa du présent article est désigné sans délai par le ministre, sur proposition du directeur chargé des personnels enseignants pour le remplacer.

#### Article 6

Le président, le ou les vice-présidents et les membres du jury ne peuvent participer à plus de quatre sessions successives. A titre exceptionnel, leur mandat peut être prorogé pour une session.

#### Article 7

Lorsque le jury se constitue en groupes d'examineurs, chaque groupe comprend deux examinateurs au moins, sans pouvoir excéder quatre examinateurs en moyenne pour l'ensemble des groupes de ce jury. Pour une même épreuve, chaque groupe est constitué du même nombre d'examineurs tout au long de la session.

#### Article 8

Les épreuves du concours externe et du concours interne sont fixées respectivement aux annexes I et II du présent arrêté.

#### Article 9

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

#### Article 10

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

#### Article 11

Les épreuves écrites des candidats sont rendues anonymes avant d'être soumises à une double correction. A l'issue de la correction des épreuves d'admissibilité, le jury fixe, après délibération, la liste des candidats admis à subir les épreuves d'admission.

L'anonymat des épreuves n'est levé qu'après la délibération du jury. A l'issue des épreuves d'admission et après délibération, le jury, en fonction du nombre total de points que les candidats ont obtenus à l'ensemble des deux séries d'épreuves et dans la limite des places mises au concours, fixe par ordre de mérite la liste des candidats qu'il propose au ministre chargé de l'éducation pour l'admission au concours.

Le ministre chargé de l'éducation arrête par section et éventuellement par option, dans l'ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis aux concours.

## Article 12

Lors des épreuves, il est interdit aux candidats :

1° D'introduire dans le lieu des épreuves tout document, note ou matériel non autorisé par le jury du concours ;

2° De communiquer entre eux ou de recevoir des renseignements de l'extérieur ;

3° De sortir de la salle sans autorisation du surveillant responsable et sans être accompagnés par un autre surveillant ;

4° De perturber par leur comportement le bon déroulement des épreuves.

Les candidats doivent se prêter aux surveillances et vérifications nécessaires.

## Article 13

Toute infraction au règlement, toute fraude ou toute tentative de fraude dûment constatée entraîne l'exclusion du concours, sans préjudice de l'application, le cas échéant, des dispositions pénales prévues par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics et de la sanction disciplinaire éventuellement encourue si le candidat est déjà au service d'une administration. La même mesure peut être prise contre les complices de l'auteur principal de la fraude ou de la tentative de fraude.

Aucune sanction immédiate n'est prise en cas de flagrant délit. Le surveillant responsable établit un rapport que le recteur d'académie transmet au ministre chargé de l'éducation.

Aucune décision ne peut être prise sans que l'intéressé ait été convoqué et mis en état de présenter sa défense.

L'exclusion du concours est prononcée par le ministre chargé de l'éducation, sur proposition du président du jury.

La décision motivée est notifiée sans délai à l'intéressé par lettre recommandée avec accusé de réception.

## Article 14

Toute copie apparaissant suspecte en cours de correction est signalée par le correcteur au président du jury. En cas de fraude reconnue, son auteur est exclu du concours dans les conditions prévues aux trois derniers alinéas de l'article 13.

## Article 15

Sont abrogés :

— l'arrêté du 18 juin 1904 modifié organisant les agrégations ;

— l'arrêté du 27 août 1970 relatif aux épreuves de l'agrégation d'histoire, modifié par l'arrêté du 3 mai 1974 et l'arrêté du 14 novembre 1979 ;

— l'arrêté du 12 septembre 1988 modifié fixant les modalités des concours de l'agrégation.

## Article 16

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session de l'année 2011 des concours.

#### Article 17

Les annexes I et II font l'objet d'une publication au Journal officiel de la République française.

#### Article 18

La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.



## **ANNEXES. EXTRAITS : AGREGATION D'ALLEMAND**

- Section langues vivantes étrangères  
Allemand  
A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition en allemand sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 4).

2° Epreuve de traduction :

Cette épreuve est constituée d'un thème et d'une version.

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve de traduction. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction est comptabilisée pour moitié dans la notation (durée totale de l'épreuve : six heures ; coefficient 4).

3° Composition en français sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 4).

B. — Epreuves orales d'admission

Epreuves hors programme.

1° L'épreuve se déroule en deux parties. La première partie est notée sur 15 points, la seconde sur 5 points (durée de la préparation : trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes maximum ; coefficient 3).

Première partie : thème oral portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne suivi d'un entretien en français (thème : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Seconde partie : interrogation en français portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes).

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

2° Version orale portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne suivie d'une explication grammaticale en français et d'un entretien en français (durée de la préparation : une heure ; durée de l'épreuve : cinquante minutes maximum [version : vingt minutes maximum ; explication grammaticale : dix minutes maximum ; entretien : vingt minutes maximum] ; coefficient 3).

Epreuves sur programme.

Le programme des troisième et quatrième épreuves orales d'admission comporte une partie commune constituée par le programme des épreuves d'admissibilité. A cette partie commune s'ajoute, pour chaque candidat, le programme correspondant à l'une des trois options suivantes choisie par lui lors de son inscription :

Option A : littérature ;  
Option B : civilisation ;  
Option C : linguistique.

L'interrogation dans le cadre des options A : littérature et B : civilisation peut intervenir lors de l'exposé en français ou lors de l'explication de texte en allemand.

L'interrogation dans le cadre de l'option C : Linguistique intervient au cours de l'exposé en français.

3° Exposé en français portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation des pays de langue allemande dans le cadre du programme (partie commune ou partie optionnelle) ou sur un sujet de linguistique (programme de l'option C). L'exposé est suivi d'un entretien en français.

Pendant la préparation, le candidat peut consulter les ouvrages du programme (partie commune et partie optionnelle A et B) qui sont mis à sa disposition par le jury.

Pour l'option C : linguistique, l'exposé consiste en l'application à un texte allemand d'une question de linguistique inscrite au programme ou d'une partie de celle-ci (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum] ; coefficient 4).

4° Explication en allemand d'un texte, suivie d'un entretien en allemand.

Le texte est extrait d'un des ouvrages du programme (partie commune ou partie optionnelle) (durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum [explication : trente minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum] ; coefficient 4).

La maîtrise de la langue allemande et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale.

## DONNEES STATISTIQUES 2010

### 1. Inscrits, présents, admissibles.

| <b>Année</b> | <b>Inscrits</b> | <b>Présents</b> | <b>Admissibles</b> | <b>Admis</b> |
|--------------|-----------------|-----------------|--------------------|--------------|
| 2005         | 378             | 219             | 107                | 43           |
| 2006         | 345             | 238             | 102                | 40           |
| 2007         | 335             | 189             | 100                | 40           |
| 2008         | 303             | 161             | 75                 | 34           |
| 2009         | 256             | 155             | 74                 | 34           |
| 2010         | 306             | 167             | 77                 | 34           |

### 2. Moyennes

| <b>Session</b>     | <b>2004</b> | <b>2005</b> | <b>2006</b> | <b>2007</b> | <b>2008</b> | <b>2009</b> | <b>2010</b> |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Premier admissible | 11,68       | 14,61       | 14,33       | 15,67       | 15,00       | 15,17       | 16,08       |
| Dernier admissible | 05,09       | 05,21       | 04,83       | 04,58       | 05,17       | 05,92       | 05,25       |
| Premier admis      | 12,61       | 13,80       | 14,40       | 15,48       | 15,84       | 14,04       | 16,76       |
| Dernier admis      | 06,25       | 06,27       | 07,36       | 08,28       | 08,44       | 07,76       | 07,96       |

### 3. Epreuves d'admissibilité 2010

| <b>Epreuves</b>                 | <b>Présents</b> | <b>Moyenne</b>                              |
|---------------------------------|-----------------|---|
| Composition en langue allemande | 170             | 04,21                                       |
| Traduction                      | 170             | 10,55<br>08,27 en version<br>07,89 en thème |
| Composition en langue française | 167             | 06,71                                       |

### 4. Epreuves d'admission 2010

Parmi les 77 candidats déclarés admissibles,

35 avaient choisi l'option a (littérature)

23 avaient choisi l'option b (civilisation)

19 avaient choisi l'option c (linguistique)

| <b>Epreuves</b>                         | <b>Présents</b> | <b>Moyenne 2010</b> | <b>Rappel : moyenne 2009</b> |
|---|-----------------|---------------------|------------------------------|
| Explication de textes                   | 70              | 06,02               | 05,24                        |
| Version / grammaire                     | 70              | 07,96               | 08,67                        |
| Thème                                   | 70              | 08,65               | 08,99                        |
| Exposé en langue française <sup>1</sup> | 70              | 08,53               | 08,34                        |

---

<sup>1</sup> Toutes options confondues.

## **Epreuves d'admissibilité**

## Composition en langue allemande

Rapport présenté par

**Marie-Sophie Masse, Dorothea Merchiers, Alain Muzelle**

Durée : 7 heures

Inwiefern lässt sich *Faust I* als « heitere Tragödie » deuten ?

Répartition des notes :

16 et plus : 3

12 à 15,5 : 18

10 à 11,5 : 10

8 à 9,5 : 13

6 à 7,5 : 9

4 à 5,5 : 16

2 à 3,5 : 18

0,25 à 1,5 : 84

copies blanches : 2

Moyenne des candidats : 4,18 (session 2009 : 4,52 ; 2008 : 04,32 ; 2007 : 04,74 ; 2006 : 03,87)

La baisse de la note moyenne des copies cette année ne s'explique pas par une plus grande sévérité des correcteurs, mais malheureusement par une mauvaise approche du sujet de la part des candidats. Il est certain que des formules aussi courtes que celle qui leur était proposée cette année ne présentent pas pour eux que des avantages. S'ils n'ont pas besoin, comme dans le cas d'une citation, de repérer les notions importantes à partir desquelles il est possible de construire une problématique pertinente, il est vital pour eux de bien comprendre les deux notions dont le rapprochement constitue le problème auquel il leur est demandé de réfléchir.

Le terme de « Tragödie » n'a pas causé de véritable contresens, mais a entraîné de nombreux candidats à consacrer un long développement à la tragédie grecque antique et à ses caractéristiques génériques. Or, outre le fait qu'il n'était pas forcément utile de consacrer beaucoup de temps à démontrer l'évidence (*Faust I* n'est effectivement pas un drame fermé, quelques lignes pouvaient suffire à le montrer), il n'est pas sûr du tout que Goethe ait voulu faire allusion aux Grecs en utilisant le

mot de « Tragödie » pour définir sa pièce. En effet, les tragédies de Shakespeare dans les traductions d'époque portent le sous-titre de « Tragödie ». Et il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler l'importance du modèle shakespearien pour une œuvre qui, conçue à l'époque du Sturm und Drang, n'a pas subi de modification structurelle et formelle profonde lors de son achèvement durant le séjour italien de la fin des années 80, puis entre 1797 et 1803. *Faust I* n'est certainement pas à rapprocher d'une œuvre « grecque » comme *Iphigénie*.

Beaucoup plus problématique s'est avérée l'analyse de l'adjectif « heiter » qui, dans une écrasante majorité de copies, a été compris sans nuance aucune comme un synonyme de « comique ». Ceci est d'autant plus surprenant que les dictionnaires ne définissent pas prioritairement « heiter » par référence au comique. Des expressions courantes comme « ein heiterer Himmel » ou « mit heiterer Stirn » auraient dû alerter les candidats sur l'erreur consistant à tout miser sur le rire, voire à détourner le sujet vers le tragicomique. Une telle interprétation était difficilement acceptable, *Faust I* n'étant pas une tragicomédie, ni dans le sens moderne, ni dans celui que le XVII<sup>e</sup> siècle donnait à ce terme : considérer la pièce comme une tragédie à fin heureuse revient à estimer que la mort de Gretchen est cette fin heureuse, ce qui malgré l'annonce du salut de son âme ne saurait vraiment convaincre. Quant à qualifier d'heureuse la fuite d'un Faust qui juste avant de sortir de scène exprime le regret désespéré d'être venu au monde ...

Aussi problématique était la conception défendue dans de trop nombreuses copies d'un Mephisto personnage uniquement comique face aux tragiques Faust et Gretchen. Certes, le représentant du Mal (Mephisto se définit lui-même ainsi) possède des aspects qui le rapprochent du monde de la comédie et de la farce : en témoignent son goût pour les travestissements et les plaisanteries triviales, et le fait qu'il aime à s'exprimer en vers de madrigal employé déjà par le comique du *Prélude sur le théâtre* ou qu'il emprunte à Hanswurst son usage de l'aparté. On ne saurait oublier cependant que Mephistopheles sous son masque d'amuseur poursuit un but essentiellement destructeur et que vouloir voir en lui le principe de vie ou le défenseur d'une saine jouissance de l'existence, comme certains candidats nous invitaient à le faire, relève purement et simplement du contresens. Mephisto se caractérise par une profonde ambiguïté et ce serait appauvrir son personnage que de le réduire à sa seule face riante.

L'adjectif « heiter » n'avait pas été choisi au hasard dans la mesure où il appartient au vocabulaire des classiques weimariens, notamment lorsqu'il s'agit de caractériser le monde de l'art. Ainsi Schiller affirme-t-il à la fin du *Prologue de Wallenstein* : « Schwer ist das Leben, heiter ist die Kunst. » Les correcteurs n'attendaient bien sûr pas des candidats qu'ils aient une connaissance approfondie des écrits esthétiques du classicisme weimarien et la référence à Schiller ne sert ici qu'à illustrer l'usage

que les classiques font du terme de « heiter ». Néanmoins, il s'agissait bel et bien de s'intéresser à l'influence exercée par le classicisme sur une œuvre dramatique originellement placée sous les doubles auspices de Shakespeare et du Sturm und Drang et de montrer comment la sérénité classique impose sa marque au drame. Certes, ce drame doit procurer au spectateur le plaisir qu'il attend d'une représentation théâtrale, mais le combat mené par Goethe et Schiller contre le « naturalisme » au théâtre, c'est-à-dire contre une dramaturgie jouant sur une pleine identification entre personnage et spectateur et recherchant plus l'émotion que la réflexion les conduit à concevoir un théâtre invitant le spectateur à faire usage de sa raison, ce qui implique qu'il conserve une certaine sérénité, une certaine distance face au spectacle qui lui est proposé. Une distance qui n'est bien sûr pas à rapprocher des théories brechtiennes, raison pour laquelle la notion de distanciation employée dans certaines copies n'était pas vraiment adéquate.

Il s'agissait donc de voir dans quelle mesure cette dimension de « tragédie sereine » se retrouve dans *Faust I*. Rappelons une fois encore qu'il ne s'agit pas pour nous dans ce rapport de proposer un plan idéal et que le jury lors de la correction n'a pas en tête un développement modèle, puisqu'il recherche avant tout dans une copie la mise en forme cohérente d'une argumentation clairement articulée et appuyée à la fois sur des connaissances précises et sur une bonne présentation du sujet. Néanmoins, trois grands axes d'analyse se présentaient ici, car on admettra aisément que la question de la tragédie et de ses caractéristiques spécifiques méritait de faire l'objet d'un développement à part entière, sans que cela implique un long développement sur la forme ouverte du drame. En outre, l'introduction, lors de la dernière période d'achèvement du drame, du *Prologue dans le Ciel*, où le pari passé entre Mephisto et le Seigneur conduit ce dernier à laisser entendre que Faust ne sera sans doute pas damné, n'est pas sans conséquence sur la tension dramatique et donc sur l'investissement émotionnel du public et l'on pouvait montrer comment cette volonté de « dédramatisation » du propos facilitant une prise de distance se retrouve sur d'autres plans : ainsi du refus de montrer sur scène les étapes les plus dramatiques de la tragédie de Gretchen, ou de l'ironie dont fait preuve constamment Mephisto face aux grandes déclamations de Faust (on voit donc que le « comique » du personnage pouvait bel et bien être abordé dans ce travail, mais sous cet angle très précis), ou encore du soin apporté par le dramaturge à versifier les scènes originellement en prose, à une exception près, la forme « artificielle » du vers créant une distance qui, à en croire les commentaires de Goethe lui-même dans une lettre à Schiller du 5 mai 1798, permet d'atténuer l'impact dramatique de l'action représentée, etc... Enfin, on pouvait réfléchir à la fonction de la *Dédicace* et du *Prélude sur le théâtre*, conçus eux aussi durant la phase ultime de rédaction et soulignant que l'œuvre représentée est à la fois le résultat d'un travail poétique, un produit fabriqué, un spectacle artistique et que le public ne doit pas confondre l'illusion dramatique et la réalité, de sorte que le plaisir que vient chercher le spectateur ne doit pas découler d'une totale adhésion à l'action qui se dé-



roule devant lui sur les tréteaux du théâtre. Et il convenait de montrer dès lors comment la mise à distance qui en découle se réalise à l'intérieur du texte dramatique lui-même : songeons au théâtre dans le théâtre, aux travestissements explicites qui sont autant de démonstrations de ce qu'est l'art du jeu, au rôle des apartés, etc...

Cette année encore, le jury a dû sanctionner, malheureusement, un nombre important de copies dont le niveau de langue était clairement insuffisant, ce qui a entraîné l'attribution fréquente de la note signal 0,25. Rappelons une nouvelle fois que le candidat à l'agrégation doit avoir des connaissances linguistiques suffisantes lui permettant de s'exprimer avec clarté et correction. Lorsque la syntaxe est défaillante et que se multiplient les fautes élémentaires de conjugaison et de temps, de déclinaison, de genre et de nombre, la copie risque vite de devenir incompréhensible.

Autre rappel important : si l'attribution de cette note signal invite les candidats à revoir les bases de la grammaire allemande et à s'entraîner à l'expression écrite, elle signifie dans le même temps que les copies notées au-delà de 01 ont été écrites dans un allemand à peu près correct et que l'attribution d'une note inférieure à 04/20 est due en premier lieu à d'autres carences, et non à une mauvaise maîtrise de la langue. Notons à ce propos qu'une autre note signal (0,5) est là pour sanctionner le hors-sujet ou une maîtrise de la matière d'une insuffisance avérée.

Ultime paragraphe consacré à la longueur des copies, comme le veut désormais l'usage. Nous tenons à souligner cette année encore que les longues dissertations ne correspondent pas forcément aux meilleures prestations. De même, une copie dans laquelle se succèdent de trop nombreux paragraphes à la construction maladroite ne témoigne-t-elle nullement d'une bonne maîtrise du sujet. Il vaut toujours mieux privilégier la qualité de l'argumentation et non la quantité des pages. Régulièrement, les rapports rappellent enfin aux candidats qu'il est de bonne politique de réduire le volume afin de se donner le temps d'une relecture attentive et de la correction tant du style que de l'expression, au lieu d'accumuler des pages mal rédigées et, trop souvent, de négliger la conclusion, partie pourtant essentielle de toute dissertation.

## Traduction

### I. VERSION

Rapport présenté par  
**Gilles Buscot, Véronique Dallet-Mann et Régine Mathieu**

Das Geschichtsbewusstsein der Menschen hinkt ihrem Ortsbewusstsein oft hinterher. Als die Bonner Republik noch kaum beerdigt war, sollte Berlin die Ausrede dafür sein, wieder einmal nicht zu bilanzieren, wer man geworden war und was man getan hatte. Die Stichworte der ersten Nachwendezeit, „Neue Mitte“ und „Berliner Republik“, waren Parolen der Großmannssucht. Mancher Politiker sah das Bundeskanzleramt als potentiellen Absolutistenhof und sich selbst als Sonnenkönig. Auf solche, die noch zu genau wussten, warum die Stadt in vielerlei Hinsicht eher einem Sumpf denn einem Schloss glich, einem Morast, der die Täter im Sog des Kalten Krieges hatte unauffällig absorbieren können, und auf solche, die schon zu genau erkannten, dass die Lebensbilanz derer im östlichen Teil der Stadt durch die Anmaßung derer im westlichen enteignet worden war, wollte man beim Ausschreien dieser eingebildeten Repräsentativität nicht hören.

Die vertriebenen oder ermordeten Juden, die geflohenen Künstler und Wissenschaftler gehörten nicht ins Bild. Dass man vieles von dem, was bis 1933 als europäische Werte gegolten hatte [...], dass man die klassische Bildung und das oft geleugnete, verteufelte Amalgam deutscher und jüdischer Kultur brauchen würde, um eine Philosophenblüte wie in Paris nach dem Zweiten Weltkrieg zu erreichen, eine Kunst- und Verlagswelt wie in London oder New York, wollte man nicht wissen. Dass die Frontstellung im Kalten Krieg den Ort gespalten hatte, dass das nicht nur eine Bürde, sondern eine Chance war, weil ein Ort, der seine Einheit materiell verloren hat, mehr geistige Arbeit anzieht als ein in sich ruhender, schien man vergessen zu wollen.

Die beiden einzigartigen Chancen der Stadt wurden wie Ballast behandelt: das Erbe der nichtvölkischen, nichtrassistischen, nichthegemonialen, hauptsächlich von jüdischen Köpfen geschaffenen Geistigkeit einerseits; die beschädigte und ebendeshalb aufs Ideelle verwiesene territoriale Identität Berlins andererseits. [...] So blieb die Blüte aus.

Ulla Berkéwicz, „Wohin zieht Berlin?“, *Der Spiegel*, 16. März 2003, S. 148.

### **Information à l'usage des candidats :**

L'orthographe est celle de l'éditeur.

Nombre de copies corrigées : 173

Répartition des notes :

15 à 16,5 : 4  
13 à 14,5 : 23  
10 à 12,5 : 50  
8 à 9,5 : 26  
7,5 à 5,5 : 30  
1 à 5 : 21  
0,12 à 0,5 : 19

Moyenne de l'épreuve : 8,27

Moyennes des années antérieures : session 2006 : 7,56 ; session 2007 : 8,29 ; session 2008 : 8,43 ; session 2009 : 8,80

Le texte de version proposé cette année aux candidats permettait de tester les aptitudes de chacun. L'échelonnement des notes en témoigne. Rappelons ce qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit : cette épreuve porte sur la maîtrise de la langue française, sur la précision du vocabulaire et sur la connaissance de la grammaire française en général, celle de la valence des verbes et de la concordance des temps, de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation en particulier. Cette donnée préalable rappelée, soulignons que l'autre dimension majeure, indispensable, de la version est la compréhension profonde du texte et de l'intention de l'auteur. Elle nécessite une lecture minutieuse, un relevé des signifiés, des articulations du raisonnement, bref, un travail d'analyse de texte fondamental si l'on veut avoir ensuite assez de hauteur pour trouver les solutions satisfaisantes, là où l'on ne saurait se contenter de la traduction littérale, celle-ci ne rendant pas justice à l'esprit du texte.

Ulla Berkéwicz, auteure de cet article publié dans le *Spiegel*, et par ailleurs directrice des éditions Suhrkamp, constate que l'on n'a pas su jusqu'à présent saisir la chance qu'offrait Berlin de réconcilier ou plutôt d'unir en symbiose un lieu, une histoire et un passé culturel. La ville peut être un ferment de réflexion et de vie intellectuelle à condition que l'analyse de son histoire spécifique ne soit pas occultée, car la conscience historique va de pair avec la conscience culturelle d'un lieu. Aider à combler le retard dans la prise de conscience de ce lien essentiel semble être ici la préoccupation de l'auteure.

Il fallait donc autant que possible faire ressortir le côté démonstratif du texte, autrement dit réfléchir à la logique du choix syntaxique en français et s'y tenir dans les trois très longues phrases du milieu du texte, au nom du principe de l'unité stylistique. La syntaxe française pouvait être calquée sur la syntaxe allemande (proposition subordonnée complétive en tête et principale à la fin, avec mise en relief), comme dans ces propositions de candidats : « Ceux qui ne savaient que trop pourquoi la ville [...] ressemblait plus à un marécage qu'à un château [...], et ceux qui réalisaient déjà parfaitement que les habitants de la partie orientale étaient dépossédés du bilan de leur vie [...], ceux-là ne trouvèrent pas d'oreilles disposées à les entendre dans le brouhaha de voix proclamant une représentativité imaginaire », ou bien : « ceux-là, on ne voulait pas les écouter, trop occupé que l'on était à proclamer haut et fort cette représentativité imaginaire ». Il y a là un parti pris de traduction qui est cohérent et pertinent. Mais on pouvait également envisager de commencer par la proposition principale comme nous le faisons dans la traduction que nous proposons. Le choix de la syntaxe, de la mise en relief, du mode et du temps des verbes, fut pour beaucoup de candidats l'une des difficultés de cette épreuve. Nous ne pouvons que conseiller aux candidats (et cette remarque ne concerne pas les seuls candidats germanophones !) de se plonger dans l'apprentissage méthodique des temps et des modes, et dans la révision de la conjugaison des verbes. Pour éviter les impropriétés, il convient aussi impérativement de revoir le sens et l'emploi des prépositions (on dit « jusqu'en 1933 », et non « jusqu'à 1933\* ») de même que la rection des verbes (pas de préposition devant l'infinitif complément dans l'expression: « Berlin fut censé être.. »).

Les longues phrases du texte posaient aussi le problème de la lecture rigoureuse et de l'analyse logique : traduire « auf solche, die noch zu genau wussten, ..., wollte man nicht hören » par « on ne voulait pas entendre parler de ceux qui... » révèle au mieux une lecture défailante, au pire une ignorance plus problématique de la rection du verbe « hören ». Nombreux sont aussi les candidats qui n'ont pas vu que le complément d'objet de « brauchen würde » dans la deuxième phrase du deuxième paragraphe était certes « die klassische Bildung und das [...] Amalgam », mais aussi « vieles von dem, was... » et qui ont donc fait là des erreurs de compréhension du texte.

Rappelons l'importance de la précision dans les choix lexicaux et dans les connaissances grammaticales:

La recherche de l'expression la plus appropriée possible en français ne signifie pas pour autant

que l'on peut modifier le sens des mots : « das Bewusstsein » n'est pas « la mémoire », de même que – croyant bien faire en traduisant « können » par « être capable de », « parvenir à » ou « réussir à » – l'on peut être amené à surtraduire, c'est-à-dire à prêter au « borborygme » une volonté et une intention « d'absorber les coupables » qui ne sont pas dans le texte.

Il faut également éviter d'employer les termes dont on ne connaît pas la définition précise : « l'embellie » étant une amélioration momentanée du temps, une éclaircie, on ne pouvait pas écrire pour traduire « Philosophenblüte » : « pour parvenir à une embellie de philosophes\* ». La méconnaissance du sens et de l'emploi d'un verbe doit aussi inciter à la prudence. Au-delà même du faux-sens qui s'apparente à un non-sens dans l'exemple suivant : « La conscience historique des hommes est souvent reléguée à leur conscience géographique\* », la confusion est manifeste avec le sens spatial du verbe « reléguer » : « reléguer (quelqu'un, quelque chose) au second plan, reléguer dans un coin ».

D'autre part, la bonne compréhension du sens en allemand n'autorise pas les extrapolations qui s'apparentent au jugement de valeur : « die Ausrede » n'est pas « le bon prétexte », mais « le prétexte », « der Politiker » ne se traduit pas par « le politicien » (péjoratif), mais par « le responsable politique », « l'homme politique » ou au pluriel « les hommes politiques ».

D'autres incorrections sont des germanismes caractérisés. Dans « Als die Bonner Republik noch kaum beerdigt war », on ne peut pas calquer la traduction française sur la structure allemande (« Alors que la république de Bonn était encore à peine enterrée\* »), le résultat étant un non-sens en français. « Bilan de vie » sans article ou adjectif possessif pour « Lebensbilanz » est aussi un germanisme, expression incorrecte en français.

Rappelons que certains verbes sont exclusivement pronominaux, comme « s'écrier », « s'exclamer ». On ne peut donc pas écrire : « en écrivant » ou « en exclamant cette représentativité ».

Il faut une fois encore – cette remarque a déjà été faite dans les rapports précédents – attirer l'attention des germanophones sur la différence d'emploi en français entre le passé simple et l'imparfait. Le prétérit dans la dernière phrase du texte, « So blieb die Blüte aus », ne peut pas être rendu par un imparfait qui traduit intrinsèquement la durée et/ou la répétition. Il faut ici un passé simple pour rendre compte d'un instant donné.

Il importe de trouver le registre juste, de ne pas traduire littéralement pour éviter les grosses maladresses ou les erreurs :

Certes le verbe « hinken » veut bien dire « boiter, claudiquer » », mais on ne peut guère en rester à ce registre avec un sujet qui ne désigne pas une personne. Il fallait chercher à rendre l'idée de « retard » d'un phénomène. « Das Bundeskanzleramt als potentiellen Absolutistenhof », un peu plus loin, ligne 5, ne pouvait pas non plus être traduit par « une potentielle cour absolutiste\* » ou « une cour absolue potentielle\* », expressions qui n'ont pas grand sens. Il fallait introduire un substantif, « pouvoir » ou « monarchie ».

« Enteignen » est l'autre exemple de verbe qui ne pouvait être traduit à l'identique sans se poser la question de la cohérence entre le sujet, le verbe et le complément d'objet. Le bilan d'une vie ne peut être ni « exproprié », ni « nationalisé », ni « dépossédé ». En revanche, on peut « être dépossédé » d'un bilan. Les habitants de Berlin-Est ne peuvent pas être « expropriés » du bilan de leur vie, et l'arrogance d'un ou plusieurs individus ne peut pas davantage « exproprier » d'autres individus. Lors de la préparation au concours, dans l'entraînement hebdomadaire à l'exercice de version, un dictionnaire des synonymes (Bertaud du Chazaud, *Dictionnaire de synonymes et mots de sens voisin*, Quarto Gallimard, par exemple) est l'instrument indispensable pour enrichir la réflexion et trouver rapidement une solution. Ici, il fallait retenir l'idée de dépossession, de spoliation, et travailler autour de cette idée.

« Als » dans « als die Bonner Republik noch kaum beerdigt war » ne pouvait pas être traduit ici par „quand“ ou „lorsque“, il fallait plutôt choisir – si l'on voulait garder une proposition subordonnée temporelle – « alors que », pour évoquer la simultanéité entre les deux énoncés, la concomitance. Le français évite les subordonnées de temps, quand bien même elles existent, et préfère l'emploi d'un groupe nominal temporel du type « La république de Bonn à peine enterrée ».

Signalons également un exemple de faux-sens induit par la traduction mal placée d'un groupe adverbial : dans la deuxième phrase du texte, « wieder einmal » porte sur « nicht zu bilanzieren ». U. Berkéwicz constate que ce bilan nécessaire, selon elle, n'a jamais été fait jusqu'alors, et qu'une fois de plus, il ne sera pas fait. Ecrire donc « Berlin devait une fois de plus ne pas faire le bilan\* » est faux parce que ce n'est pas Berlin qui est en cause, et « Berlin devait servir de prétexte pour ne pas avoir à faire à nouveau le point\* » tient du contre-sens.

Insistons enfin sur l'intérêt qu'il y a à soigner la présentation et l'écriture: espacer les lignes, aérer le texte, permet au candidat des corrections avec un minimum de surcharge et facilite la lecture du correcteur. La ponctuation a autant de sens que les mots : nous conseillons à tous les candidats de revoir dans un livre de grammaire française ou dans *Le Bon Usage* (M. Grevisse, éd. Duculot) les règles de l'emploi de la virgule en français. L'exemple de l'erreur la plus fréquente est celui du point-virgule en allemand dans le dernier paragraphe : « ... einerseits ; ... andererseits... » que l'on ne reprend pas en français. L'emploi de la virgule après « d'une part » correspond à une respiration dans l'énoncé (cf. proposition de traduction). Dans le même esprit, il est vivement conseillé de revoir aussi les règles de l'emploi de la majuscule en français. Si elle n'est pas de mise pour « l'histoire », « les hommes », « la chute du mur », « la république », en revanche on écrit « le Roi-Soleil ».

Nous réitérons cette année encore un conseil d'ordre méthodologique concernant la gestion du temps de l'épreuve. Si la vérification comparative de l'allemand et du français est une étape indispensable pour s'assurer que l'on a bien tout traduit, y compris le titre et les références du texte (une dizaine de candidats ne l'ont pas fait cette année), il est tout aussi impératif de réserver un temps donné à la relecture de la traduction française seule, sans regarder le texte allemand, et en essayant même de l'oublier, pour vérifier la lisibilité et la cohérence du texte français.

Une traduction est rarement la seule possible ; celle que nous présentons ci-après n'est qu'une proposition avec des variantes de type lexical en notes de bas de page. Si l'on demande aux candidats de choisir la solution qui leur paraît être la meilleure, les correcteurs procèdent différemment pour bien montrer qu'il n'y a pas de traduction modèle et que sont acceptées toutes les solutions pertinentes.

Disons en conclusion tout le plaisir que nous avons eu à lire de bonnes, voire de très bonnes copies caractérisées par une traduction à la fois élégante et fidèle au texte-source. Que cela constitue un encouragement pour les futurs candidats qui passeront ou repasseront l'agrégation !

Proposition de traduction :

La conscience que les hommes ont de l'histoire est souvent à la traîne<sup>2</sup> de celle qu'ils ont des lieux. La « république de Bonn » à peine enterrée, Berlin allait servir de prétexte pour, une fois de plus, ne pas faire le bilan de ce que l'on était devenu et de ce que l'on avait accompli. Les mots-clés de la période qui suivit la chute du mur, « nouveau centre », et « république de Berlin », étaient des slogans de mégalomanes. Plus d'un homme politique se mit à voir dans la Chancellerie fédérale la cour potentielle d'un pouvoir absolutiste et à s'imaginer soi-même en Roi-Soleil. En affirmant haut et fort cette représentativité imaginaire<sup>3</sup>, on ne fit rien pour entendre ceux qui ne savaient<sup>4</sup> que trop bien pourquoi la ville, à maints égards, ressemblait davantage à un marécage qu'à un château, à un borbier qui avait pu discrètement absorber les criminels de guerre dans les remous de la Guerre froide, et ceux qui ne comprenaient que trop bien que les habitants de la partie orientale de la ville avaient été dépossédés du bilan de toute une vie par l'outrecuidance de ceux qui vivaient dans de la partie occidentale.

Les Juifs qui avaient été chassés ou assassinés, les artistes et les scientifiques qui avaient fui n'avaient pas leur place dans ce décor<sup>5</sup>. On préférait ignorer que l'on aurait besoin de bon nombre de ces valeurs qui, jusqu'en 1933, avaient été considérées comme des valeurs européennes, que l'on aurait besoin de la culture classique et du mélange souvent nié et diabolisé des cultures juive et allemande, si l'on voulait voir fleurir une pensée philosophique comme dans le Paris de l'après-guerre, et créer un univers artistique et éditorial à l'égal de ceux de Londres ou de New York. On semblait vouloir oublier que le face à face de la Guerre froide<sup>6</sup> avait coupé la ville en deux, que ce n'était pas qu'un fardeau, mais aussi une chance, parce qu'un lieu qui a perdu son unité matérielle attire davantage l'activité intellectuelle qu'un lieu en harmonie avec lui-même.

Ces deux atouts singuliers<sup>7</sup> de la ville furent traités comme un poids<sup>8</sup> dont on se déleste : d'une part, l'héritage d'une pensée non raciale, non raciste, non hégémonique<sup>9</sup>, élaborée essentiellement par des penseurs<sup>10</sup> juifs, et d'autre part, l'identité territoriale de Berlin, abîmée et, pour cette raison même, reléguée dans le monde des idées. Dans ces conditions<sup>11</sup>, la floraison n'eut pas lieu.

Ulla Berkéwicz : « Où va Berlin ? », *Spiegel*, 16 mars 2009.

---

<sup>2</sup> a souvent du retard sur celle qu'ils ont des lieux.

<sup>3</sup> fantasmée

<sup>4</sup> ceux qui savaient encore fort bien pourquoi ... et ceux qui réalisaient déjà parfaitement ...

<sup>5</sup> détonnaient dans ce contexte.

<sup>6</sup> l'opposition frontale qui avait marqué la guerre froide

<sup>7</sup> uniques en leur genre, exceptionnels

<sup>8</sup> une surcharge inutile

<sup>9</sup> une pensée qui ne raisonnait pas en termes de peuple, de race, d'hégémonie

<sup>10</sup> intellectuels

<sup>11</sup> C'est pourquoi



## II. THÈME

Rapport présenté par

**Stéphane Dethloff, Susanne Ditschler-Cosse et Laurent Férec**

Récemment, Mademoiselle Éclain m'a dit en souriant :

- Que vous êtes serviable !

Cette formule vint dans la conversation sans que j'en puisse comprendre l'enchaînement logique ; je n'ai donc pas saisi le sens de la remarque. Interloqué, je n'ai rien dit. Le sourire qui l'accompagnait  
5 était, je suppose, narquois. Je ne pus m'en convaincre, et la signification donnée à ce mot, serviable, me demeura obscure. Je pense être un personnage particulièrement dur, inaccessible à la pitié, largement indifférent à ce qui affecte autrui. En société, le résultat tangible de ce trait de nature est une tendance à vouloir pacifier les rapports humains au prix des bouffonneries les plus basses, de rires démagogiques, d'acquiescements sans diplomatie. Les années passant, je commençai à me gendarmer. Le résultat fut  
10 inattendu : je devins friand des nouvelles que l'on pouvait me rapporter au sujet de gens que, livré à moi-même, je n'aurais pas eu la force de rencontrer. En revanche, sans en tirer la moindre fierté, je me sais depuis toujours incapable de rendre service à qui que ce soit, et ce en toute circonstance. Il est donc normal que je n'aie pas compris ce que Mademoiselle Éclain me disait. Mais restait le sourire. Ce sourire, duquel mes regards ne purent pas se détacher le temps qu'il erra sur ses lèvres. La légèreté, pres-  
15 que la chaleur, avec laquelle il me congédia me conduisit à faire bonne figure, expression idiote qui sied aux mines que mon visage est capable de prendre. Un rire s'éleva, émis par la personne qui nous accompagnait, un rire qui ne trahit, j'en suis persuadé, aucune compréhension exacte de ce qui venait d'être dit mais une connivence inconsciente avec le propos ; je n'osai pas relever, bien sûr. Quelques secondes de silence s'écoulèrent avant que je ne trouve la force de relancer la conversation.

François Rosset, *Un subalterne*. Editions Michalon, Paris 1995.

Nombre de copies corrigées: 173

Répartition des notes:

|              |      |
|--------------|------|
| 17,5 à 19,5: | 5    |
| 15 à 17      | : 11 |
| 12,5 à 14,5: | 22   |
| 10 à 12:     | 28   |
| 07,5 à 09,5: | 31   |
| 05 à 07      | :20  |
| 02,5 à 04,5: | 25   |
| 00 à 02:     | 31   |

Le jury a, comme à l'accoutumée, utilisé tout l'éventail des notes: n'oublions pas qu'il s'agit d'un concours, qu'il faut par conséquent établir une hiérarchie aussi nette que possible. Les notes ne sont donc en aucun cas des "notes pédagogiques" reflétant la valeur intrinsèque des candidats ! Néanmoins, les notes inférieures ou égales à 2/20 ont été nombreuses, témoignant de profondes insuffisances linguistiques. A l'inverse, le jury n'a pas hésité à mettre d'excellentes notes à des copies sans doute imparfaites, mais malgré tout convaincantes.

Le texte proposé cette année présentait, il est vrai, de réelles difficultés, à la fois lexicales et grammaticales. Notons au passage qu'un certain nombre de termes français ont posé des problèmes à beaucoup de candidats, entraînant de graves faux sens voire des contresens globaux: ainsi, les termes "interloqué", "tangible" ou "connivence" (parmi d'autres) étaient-ils souvent inconnus. La traduction est un exercice qui exige une bonne maîtrise des deux langues.

Nous ne pouvons que rappeler et souligner (voir le rapport 2009) l'importance d'une lecture attentive et précise, suivie d'un moment suffisamment long de relecture. En effet, les omissions restent malheureusement fréquentes, même si elles semblent rarement volontaires. Rappelons également que le titre et les références du texte doivent être traduits, comme l'ont demandé régulièrement tous les rapports de ces dernières années. L'attribution d'une somme forfaitaire de points-faute pour non-traduction du titre n'était, cette année encore, pas rare, même pour des très bonnes copies.

A l'inverse, il faut éviter de vouloir "montrer tout ce dont on est capable", au niveau du lexique (ajout inutile) ou du registre (registre trop soutenu ou vieilli). Rester au plus près du texte ("Les années passant" l. 9 ne peut pas être rendu par "Mit dem Alter" mais par "Mit den Jahren / Mit der Zeit" sous peine de dire plus donc autre chose que le texte nous en dit; les "rires" l. 8 ne

sont ni un "Lächeln", ni des "Lachanfälle", inexact). Recourir en cas de doute plutôt à une sous- qu'à une sur-translation reste la meilleure stratégie. Rappelons que les bonifications ne s'appliquent pas forcément au "mot rare" ... mais au "mot juste".

Avant de se concentrer sur un ensemble de conseils applicable en général à tout exercice de traduction et qui constitue presque un programme de travail, on ne soulignera jamais assez que, y compris à l'agrégation, la maîtrise de la grammaire et du lexique standards reste ce qui permet à un candidat d'avoir une note convenable dans cette épreuve. Si la traduction hebdomadaire d'un texte littéraire et les cours de grammaire théorique qui préparent à l'épreuve orale de version-grammaire constituent l'entraînement régulier pendant l'année de préparation, il est indispensable de fonder cet entraînement sur un bon bilan grammatical et un travail systématique de grammaire pratique.

S'entraîner à l'analyse logique à partir d'un repérage de la syntaxe

Une lecture attentive est nécessaire pour relever dans les passages complexes les références correctes. Ainsi ligne 15-16, l'expression "faire bonne figure" était justement une "expression" langagière, une locution ("Ausdruck"), et ne devait pas être traduit par "Gesichtsausdruck" malgré les "mines" de la relative qui suit. Nous avons choisi de sanctionner plus légèrement le contre-sens sur la valeur de l'apposition I.11, « livré à moi-même »: le sens était conditionnel ("si j'avais été livré à moi-même") et non causal ("parce que j'étais livré à moi-même"), mais la relative complexité logique de la phrase nous a poussés à faire preuve de retenue dans la pénalisation.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance d'une bonne analyse de la fonction des membres de la phrase. Le marquage des groupes nominaux en dépend et les erreurs à ce niveau sont sévèrement sanctionnées. Ainsi dans l'expression "Was für...", la marque de l'accusatif n'est pas automatique malgré la préposition. Dans "Was für ein hilfsbereiter Mensch Sie sind!" l'expression occupe la place d'attribut du sujet et doit porter la marque du nominatif.

De la même façon, il fallait mettre à l'accusatif le groupe nominal après "Ich betrachte mich als", donc: "als einen besonders harten Menschen", contrairement à la forme nominative dans, p. ex., "Ich als besonders harter Mensch meine, dass...". Rappelons que "als" et "wie" "distribuent" le cas.

Pour revenir aux lignes 15-16, l'apposition « expression idiote ... » ne devait pas être traduite par un accusatif ("einen idiotischen Ausdruck"), contrairement à la règle générale qui veut que l'ap-

position se mette au même cas que son antécédent; en effet, l'apposition ne dépend pas ici du même verbe ("machen", par exemple) et n'est donc pas un COD se situant sur le même plan que "bonne figure". Le nominatif ("ein idiotischer Ausdruck") s'imposait. Ne pas oublier l'article dans l'apposition allemande!

Le verbe et les constructions verbales

La liste close des verbes forts doit être connue sur le bout des doigts, la production de la forme juste tenir du réflexe! Le jury ne peut tolérer des lacunes à ce niveau. Il en va de même de la rection des verbes standards. Une confusion entre la rection réclamée par "hören" et celle de "zuhören" donne une bien mauvaise impression de la copie. Il faut savoir distinguer entre "Ich höre das Gespräch" et "Ich höre dem Gespräch zu" sans confondre les marques requises.

La richesse lexicale de l'allemand au niveau des verbes et la précision notamment spatiale que permettent les préfixes, séparables ou non, demandent au candidat une vérification consciencieuse pour éviter toute confusion. A propos d'un rire, on ne peut pas utiliser "aufbrechen" (faire éclater, dans le sens d'ouvrir quelque chose très concrètement), mais on recourra à "ausbrechen" ("in Gelächter ausbrechen", expression figée), "aufkommen" est possible (au sens de : apparaître, surgir).

-Passif:

Il faut savoir distinguer le passif processuel du passif bilan/état. Pour "le résultat fut inattendu", il ne peut y avoir un aspect processuel, il s'agit clairement d'un bilan qui doit être rendu par l'auxiliaire "sein": "Das Ergebnis war unerwartet". En revanche, l. 5, pour "la signification donnée à ce mot", on optera plutôt pour un passif processus qui souligne l'entreprise de l'interlocuteur de donner un sens (particulier) à un mot, sens, que le narrateur n'arrive pas à percer: "Die Bedeutung, die diesem Wort verliehen wurde" plutôt que "war".

Pas d'hésitation néanmoins pour "ich war verduzt" (l.4), là encore, c'est le résultat et non le processus qui doit être exprimé par le passif bilan.

-Temps

Le système français des temps verbaux et de leur concordance n'est certes pas transposable tel quel dans le système allemand. Il s'agit néanmoins de respecter la logique temporelle du récit en analysant finement les relations d'une éventuelle simultanéité, antériorité ou postériorité. Pour l'énoncé l. 12-13 "il est donc normal que je n'aie pas compris ce que Mme Eclair me di-

sait", la bonne solution consistait à rendre la simultanéité dans le passé par le même temps verbal, en l'occurrence le prétérit: "Es ist daher normal, dass ich nicht verstand, was Fräulein Eclair mir sagte."

Le texte de cette année avec son jeu de temps du passé et du présent réclamait une analyse forme par forme des temps verbaux. Le subjonctif appelé en français par la conjonction (par exemple "avant que" l.19) devait non seulement être transposé à l'indicatif mais aussi au prétérit pour respecter la logique temporelle de l'énoncé: "Sekunden verfließen, bevor ich die Kraft fand" et non "finde". Attention également l.18: "ce qui venait d'être dit" ne peut se traduire par "was gerade gesagt wurde", qui implique la simultanéité, alors que l'action est révolue (depuis peu, certes, mais révolue): "was gerade gesagt worden war" s'impose !

Par ailleurs, la description d'un événement précis, et de quelques secondes seulement dans la vie du narrateur, est interrompue à plusieurs reprises par des considérations et commentaires de ce dernier. Il convenait donc de procéder à une analyse précise et de repérer notamment les temps verbaux exacts (temps du passé et du présent) pour éviter toute confusion. Confondre ainsi un passé simple avec un présent (l. 17 "qui ne trahit", ici passé simple) relevait d'une faute de temps lourdement sanctionnée.

#### Morphologie du groupe nominal

Ce paragraphe, aussi superflu soit-il en apparence, ne peut pas ne pas figurer au rapport. Nous avons en effet été surpris par la multiplication des erreurs graves sur la déclinaison (adjectifs et adjectifs substantivés, notamment) et les pluriels. Un seul exemple: "\*die Leuten" (sic); inutile de dire que ces erreurs se payent au prix fort.

Rappelons que les verbes substantivés n'ont pas de pluriel ("\*die Lachen", sic).

#### Adjectifs/adverbes:

Ne pas confondre "\*eine außergewöhnliche (sic) harte Gestalt" (énumération qui réclame une virgule entre les deux membres adjectivaux) et "eine außergewöhnlich harte Gestalt".

#### Précision dans l'apprentissage des expressions lexicalisées

Leur emploi ne souffre aucune approximation, ni sémantique, ni morphologique, et il faut se garder des confusions. Ainsi, traduire "vint dans la conversation" par "fiel im Gespräch" était juste ("diese Wendung/Bemerkung fiel im Gespräch"), en revanche il fallait éviter d'exprimer une rela-

tion directionnelle tel "*\*fiel ins Gespäch*". Cette dernière ne fonctionne que s'il s'agit d'une personne: "*jemandem ins Wort fallen*".

Dans le même registre, "*im Gespräch auftauchen*" et non pas "*ins Gespräch*".

Autre exemple: "*au prix de*", l.8, ne pouvait ici être rendu par "*zum Preis von*", qui appelle une somme chiffrée ... "*Auf Kosten*", utilisé par un grand nombre de candidats, débouchait sur un contre-sens, puisque cela impliquait que le narrateur pacifiait les rapports humains *au détriment* des bouffonneries les plus basses etc. La précision lexicale ne concerne pas uniquement substantifs et adjectifs !

Sens des nuances....

De nombreux candidats se sont efforcés de rendre l'exclamation et seul discours direct du texte, l. 2, par des modalisateurs ou mots de communication. L'utilisation de ces particules est difficile et requiert une attention spécifique à chaque fois qu'on les rencontre. Des bonnes solutions étaient "*vielleicht*", "*ja*", mais en aucun cas "*wohl*" qui relève d'une supposition et demande une confirmation.

Dernière remarque qui illustre les attentes du jury exprimées en introduction: savoir traduire correctement un lexique standard tel "*toujours*" (*immer* ou *immer noch*) et nuancer cette traduction pour "*depuis toujours*", l. 12, en traduisant par "*seit jeher / schon immer*" fait partie de la maîtrise dont les candidats doivent faire preuve. Cela ne va pas sans une curiosité qui reste en éveil tout au long de la préparation voire sans l'apprentissage de la traduction des détails.

### **Proposition de traduction:**

Neulich sagte mir Fräulein Eclair mit einem Lächeln:

„Sie sind vielleicht hilfsbereit!“

Diese Wendung tauchte im Gespräch auf, ohne dass ich hätte verstehen können, aus welchem logischen Zusammenhang sie sich ergab; ich habe folglich den Sinn dieser Bemerkung nicht begriffen. Ich war so verduzt, dass es mir die Sprache verschlug. Das Lächeln, das die Bemerkung begleitete, war – so nehme ich an – spöttisch. Ich konnte mich dessen nicht überzeugen, und die Bedeutung, die diesem Wort „hilfsbereit“ zugesprochen wurde, blieb mir ein Rätsel. Ich halte mich für einen besonders hartherzigen Menschen, für Mitleid unzugänglich und weitgehend gleichgültig gegenüber dem, was anderen widerfährt. Wenn ich mich in Gesellschaft befinde, ist das sichtbare Ergebnis dieses Wesenszugs eine Neigung, den zwischenmenschlichen Umgang um den Preis der billigsten Possen, demagogischen Lachens oder wenig diplomatischen Zustimmens befrieden zu wollen. Mit den Jahren begann ich aber, mich besser zu beherrschen. Das Ergebnis war unerwartet. Ich wurde begierig auf von wem auch immer mir zugelegene Neuigkeiten über Leute, denen zu begegnen ich allein auf mich gestellt niemals die Kraft gehabt hätte. Allerdings weiß ich auch, ohne dass ich im Geringsten stolz darauf wäre, dass ich von jeher unfähig bin, irgendjemandem einen Gefallen zu tun, unter welchen Umständen auch immer. Es ist daher normal, dass ich nicht verstand, was Fräulein Eclair mir sagte. blieb aber das Lächeln. Dieses Lächeln, von dem mein Blick sich nicht lösen konnte, solange es auf ihren Lippen lag. Die Leichtigkeit, ja beinahe Wärme, mit dem es mich entließ, führte mich dazu, gute Miene zum bösen Spiel zu machen, ein idiotischer Ausdruck, der gut zu den Mienen passt, die mein Gesicht aufzusetzen vermag. Ein Lachen ertönte, das die Person ausstieß, die uns begleitete, ein Lachen, das – dessen bin ich mir sicher – keinerlei genaues Verständnis des gerade Gesagten verriet, sondern ein unbewusstes Einvernehmen mit dem Gesprochenen; ich wagte es natürlich nicht, darauf einzugehen. Einige Sekunden verstrichen, ehe ich die Kraft fand, das Gespräch wieder in Gang zu bringen.

nach: François Rosset, *Ein Untergebener*

## **Composition en langue française**

Rapport présenté par

**Jacques-Pierre Gougeon, Jean-Michel Pouget et Isabelle Ruiz**

Durée 7H

« Dans quelle mesure l'évolution des rapports entre les deux Allemagnes de 1949 à 1990 fut-elle déterminée par l'esprit de concurrence ? »

Nombre de copies corrigées : 171

Répartition des notes :

16 et plus : 4

12 à 15,5 : 7

10 à 11,5 : 6

8 à 9,5 : 15

6 à 7,5 : 17

4 à 5,5 : 17

2 à 3,5 : 23

0,25 à 1,5 : 78

Copies blanches : 4

Par sa formulation concise et claire le sujet proposé n'avait pas de quoi dérouter un candidat bien préparé. La question qu'il soulève est au cœur de la relation entre les deux Allemagnes de 1949 à 1990. Elle en a été le fil conducteur, même dans les années pendant lesquelles la détente était à l'ordre du jour, comme par exemple à l'époque de l'*Ostpolitik*, avec cependant une réelle asymétrie entre les deux Etats allemands puisque jusqu'en 1989 les décisions du régime est-allemand ont été prises en fonction de la capacité soit à « rattraper » soit à « dépasser » l'Ouest, tandis que la RFA a été très tôt, à la fin des années 1960, moins tourmentée par cette obsession de la concurrence, tant son avance, notamment économique et sociale, mais aussi



son degré d'émancipation à l'égard des puissances tutélaires, principalement des Etats-Unis, était importante.

Encore faut-il bien analyser le sujet et ne pas confondre « concurrence » qui est un état de fait et « esprit de concurrence » qui reflète davantage une stratégie et une mentalité. « Esprit de concurrence » n'est pas non plus synonyme de discorde. Il s'agissait de saisir en quoi l'esprit de concurrence a été la source de dynamiques, de ralentissements, de rapprochements ou d'éloignements dans l'évolution des rapports entre les deux Allemagnes et d'étudier les variantes et les constantes au cours du temps. Dans ce dernier cas la volonté des deux Etats allemands à toujours être, avec des nuances, l'incarnation de l'Allemagne, ou du moins de la « meilleure Allemagne », méritait un traitement particulier, trop souvent réduit aux débats précédant et dominant l'*Ostpolitik*, alors même que cette double revendication fut présente dès 1949 (Loi fondamentale du 23 mai 1949, constitution de la RDA du 7 octobre 1949, déclaration gouvernementale de Konrad Adenauer du 21 octobre 1949, rapport du ministère des affaires étrangères est-allemand du 28 octobre 1949...).

On ne répétera jamais assez que toute bonne dissertation commence, dès l'introduction, par une analyse attentive des termes du sujet qui doit déboucher sur la présentation d'une problématique et d'un plan. De nombreuses copies se sont trop longuement attardées à décrire l'opposition entre les deux blocs et les deux Etats allemands sans se concentrer sur leurs relations. Trop souvent, la différence entre les deux systèmes a été jugée suffisante pour en conclure à l'existence d'un esprit de concurrence. De même, la focalisation sur la concurrence entre les deux blocs a-t-elle eu parfois tendance à gommer les spécificités des relations entre les deux Allemagnes, alors même qu'il ne s'agit que d'un volet de la problématique.

Ces réserves formulées, rappelons qu'il ne s'agit pas ici de proposer un plan idéal, sachant que le jury a accepté tout plan cohérent traitant le sujet dans ses différentes dimensions, politiques, diplomatiques, sociétales, culturelles et économiques. Le jury a relevé que cette dernière dimension – l'économie – a souvent été négligée, sans doute par manque de familiarité avec l'objet, alors même qu'elle constitue un aspect important du problème, aussi bien par exemple dans les années 1950/1960 au moment de l'affirmation du « miracle économique » ouest-allemand (qui au-delà même des chiffres impressionnants de la croissance et du commerce extérieur a été un instrument politique visant à valoriser un modèle par rapport à un autre) que dans les années 1970 à l'époque des chocs pétroliers, quand le gouvernement communiste de

RDA prenait un malin plaisir, notamment par le biais de *Neues Deutschland*, à tenir une comptabilité du nombre de chômeurs en RFA pour bien souligner la fragilité et l'inégalité du « système capitaliste », sans oublier la faillite de l'économie est-allemande des années 1980 qui constitue un des ressorts des événements de 1989. Trop de candidats ont d'ailleurs négligé la période séparant la chute du Mur de l'unification.

Traiter un sujet de civilisation implique une démarche scientifique fondée sur une approche chronologique et/ou thématique, toujours justifiée, et s'appuyant sur des sources identifiées (rapports, comptes rendus d'entretiens, télégrammes diplomatiques, mémoires, discours...). Cela ne peut en aucun cas consister à « raconter » une histoire ou des histoires au fil de la plume en s'appuyant sur des anecdotes, à énumérer des événements et à accumuler une série de dates, parfois sans grand rapport avec la problématique. Si les dates sont incontestablement importantes tout comme la mention de documents essentiels, elles doivent servir à étayer l'argumentation et sont alors appréciées. Le jury a considéré que certaines dates importantes, identifiées à des moments clés et/ou à des tournants, devaient être connues avec exactitude, comme par exemple celles de la première élection fédérale en RFA (14 août 1949), de la première déclaration gouvernementale de Konrad Adenauer comme chancelier (20 septembre 1949), des accords de Paris (23 octobre 1954), du retour à la souveraineté (partielle) et de l'adhésion à l'OTAN de la RFA (5 mai 1955), du Traité de l'Élysée entre la France et la RFA (22 janvier 1963), de la première déclaration gouvernementale de Willy Brandt comme chancelier (28 octobre 1969), du Traité fondamental signé entre les deux Allemagnes (21 décembre 1972), du Plan en dix points du chancelier Kohl (28 novembre 1989) ... Il est également capital de savoir hiérarchiser le rôle et la signification des faits évoqués : peut-on mettre par exemple sur le même plan la concurrence dans le domaine cinématographique et diplomatique ? Consacrer un long développement à la compétition sportive s'impose-t-il, alors que pratiquement rien n'est dit sur l'affrontement pour la reconnaissance diplomatique ? Il faut également éviter tout regard simplificateur qui laisserait penser qu'une succession de faits se déroule de façon systématiquement linéaire. Les réalités politiques et diplomatiques sont souvent beaucoup plus complexes : ainsi rapprochement et coopération n'entraînent-ils pas nécessairement la disparition pure et simple de l'esprit de concurrence ; souvent ils se superposent, avec une dominance de l'un sur l'autre en fonction des époques et des enjeux.

Qui dit civilisation, dit aussi maîtrise de la terminologie adaptée: par exemple, on ne parle pas de « parlement national de RFA » mais de « parlement fédéral » ; on ne parle pas d'« union des

syndicats allemands » pour le *Deutscher Gewerkschaftsbund* (DGB) mais de « confédération » ; on ne peut pas évoquer la fonction de « secrétaire général de la chancellerie » qui n'existe pas outre-Rhin où le chef de la chancellerie porte le titre de « ministre à la chancellerie, chef de la chancellerie » (qui n'a d'ailleurs parfois que le rang de secrétaire d'Etat) ; on ne parle pas de « président de la République » mais de « président fédéral »...

On terminera en soulignant l'importance accordée par le jury à la qualité linguistique. Le niveau de certains travaux était de ce point de vue indigne de l'agrégation, les erreurs d'expression allant jusqu'à rendre certains passages confus voire incompréhensibles. En conséquence, le jury a sanctionné un nombre important de copies dont le niveau de langue était très insuffisant en attribuant la note signal de 0,25. Un candidat à l'agrégation d'allemand doit pouvoir s'exprimer avec clarté, correction et même aisance aussi bien en français qu'en allemand.

## **Epreuves d'admission**

## **Explication de textes**

Rapport présenté par

**Yves IEHL, Jean-Michel POUGET, Isabelle RUIZ**

Nombre de candidats interrogés : 70

Répartition des notes :

16 et au dessus : 5

12 à 15 : 7

10 à 11 : 2

08 à 09 : 8

06 à 07 : 7

04 à 05 : 13

02 à 03 : 19

En dessous de 02 : 9

Note maximale : 19, note minimale : 0, 5

Moyenne des candidats : 06,02

Session 2009: 08,23 ; Session 2008 : 08, 56 ; session 2007 : 05, 24 ; session 2006 : 05, 22 ;  
session 2005 : 03, 89 ; session 2004 : 05, 03

Le net recul de la moyenne par rapport à la session 2009 s'explique par le nombre plus important de notes basses (40% sont inférieures ou égales à 3). Les meilleures notes ont été attribuées à des candidats maîtrisant la technique de l'explication de texte, ayant une bonne connaissance de la question au programme et capables de s'exprimer dans une langue correcte et idiomatique. A contrario, les candidats n'ayant pas le niveau de connaissances exigé, ceux

n'ayant pas tenu pas compte des règles de base de l'explication ainsi que ceux qui ont commis de nombreuses fautes de langue ont été sanctionnés à des degrés divers.

#### Remarques générales sur l'épreuve et son déroulement

Les textes officiels le précisent, et cela figure sur la fiche qui accompagne le sujet tiré par le candidat : la durée de préparation à l'épreuve est de 2 heures ; l'explication en allemand du texte dure 30 minutes et elle est suivie d'un entretien en allemand de 15 minutes maximum. Pendant sa préparation, le candidat dispose, outre du texte à expliquer, d'ouvrages « usuels » : dictionnaires unilingues, Bible et dictionnaire mythologique, atlas. Les dictionnaires unilingues permettent de découvrir, si besoin est, le sens d'un mot inconnu, mais aussi de vérifier le genre des mots. Le dictionnaire mythologique et la Bible sont bien utiles dès que le texte comporte une allusion à un personnage ou à un événement qui relève du monde mythologique ou biblique, ce qui n'est pas rare dans les textes de langue allemande.

Le candidat est d'abord invité par le jury à lire un court passage du texte à expliquer, généralement le début, afin de lui permettre d'entrer plus facilement dans l'épreuve. Il présente ensuite son explication qui s'ouvre – faut-il le rappeler? - sur une introduction. Introduire un texte, c'est d'abord identifier le genre auquel il appartient, le situer rapidement dans l'économie de l'œuvre et/ou dans le contexte historique, social, politique ou culturel qui l'a vu naître, puis indiquer brièvement le contenu et la problématique de l'extrait à expliquer, enfin annoncer le plan de l'explication. Il faut insister sur l'importance de ce travail préalable sur lequel repose toute l'explication. De même, la conclusion n'est-elle pas un simple résumé-catalogue de ce qui a été exposé: le candidat doit tenter de récapituler les acquis de son travail et de répondre aux questions soulevées en introduction tout en élargissant la perspective de manière pertinente.

#### Explication linéaire ou thématique?

Ce choix dépend du texte à expliquer, du genre auquel il se rattache, de sa longueur, de sa richesse. Le jury accepte toute démarche dès lors que le candidat est en mesure de la justifier et d'en faire bon usage. Il faut éviter à tout prix la paraphrase, lourdement sanctionnée, de même que l'absence de fil directeur, dont la paraphrase n'est que la conséquence immédiate. Autre écueil à éviter: la tentation de montrer au jury l'étendue de ses connaissances, celles apprises en cours et/ou développées dans la littérature secondaire. Les candidats doivent se souvenir que le jury sait faire la différence entre ceux qui utilisent le texte comme moyen permettant de « caser » leurs connaissances et ceux qui utilisent ce savoir à bon escient pour éclairer le texte lui-même.

## Gérer son temps

La gestion du temps est capitale pour une épreuve dont la préparation (2 heures) est courte. Ce temps doit être mis à profit le mieux possible. Il convient de rappeler ici l'importance capitale de la lecture approfondie du passage à expliquer, préalable indispensable à toute explication réussie. L'audition de certains candidats a parfois donné au jury l'impression qu'ils n'avaient fait que survoler le texte, ce qui a donné lieu à des oublis et à des contre-sens regrettables.

A la gestion du temps de préparation s'ajoute celle du temps de passage: nombreux sont les candidats qui n'ont utilisé que 15 ou 20 minutes sur les 30 imparties. D'autres ont accordé trop de temps à telle ou telle partie, ce qui a déséquilibré l'ensemble de leur explication. Globalement, le jury a toutefois remarqué que la majorité des candidats terminait à temps ou avec une légère marge de sécurité de deux ou trois minutes. On ne peut que conseiller aux futurs agrégatifs de s'exercer tout au long de l'année « en situation ».

## L'entretien

L'entretien de 15 minutes qui suit l'explication du texte est l'occasion pour le candidat de préciser ou d'approfondir tel aspect de son explication, parfois de se corriger. Cet entretien n'est nullement destiné à mettre le candidat en difficulté, il vise au contraire, par des questions ciblées, à lui donner une chance de combler d'éventuelles lacunes apparues dans l'exposé. Le jury a pu observer que certains candidats avaient tendance à camper sur leur position malgré les remarques qui leur étaient faites. Rappelons que l'aptitude à répondre aux objections est aussi un critère qui rentre en ligne de compte dans l'évaluation.

## La langue

On ne dira jamais assez que la qualité de la langue, sa richesse, sa précision et, en tout premier lieu, sa correction grammaticale constituent un facteur essentiel de réussite. Le jury ne saurait transiger sur ce point. Or, cette année encore, il a dû sanctionner de nombreux candidats à cause d'un niveau de langue déficient (fautes de morphologie, de syntaxe, de prononciation, d'intonation). Les futurs candidats doivent être conscients qu'une bonne explication révélant un contenu intéressant mais déficiente au plan linguistique ne leur permettra pas d'obtenir la moyenne.

Pour finir, il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur l'importance de la qualité d'élocution. Le jury a parfois des difficultés à suivre ce qui dit tel candidat à cause d'un débit de paroles trop rapide, d'une voix trop faible ou encore d'un défaut d'articulation. On conseillera donc aux futurs candidats d'être attentifs à la qualité sonore de leur prestation.

Remarques et conseils complémentaires relatifs aux différentes questions au programme:

### **Hartmann von Aue : *Erec*.**

Trois extraits ont été proposés cette année à six candidats ; les notes se sont échelonnées de 2 à 12, la moyenne étant de 5,8. Le caractère fort inégal des notes révèle des différences évidentes dans les préparations. Les notes les plus sévères ont en effet sanctionné une méconnaissance de l'œuvre et de sa problématique qui a parfois réduit l'explication des textes proposés à un survol bien rapide. Encore une fois, il faut rappeler que l'œuvre de littérature ancienne donne lieu à des explications de texte, qu'il ne faut donc pas faire l'impasse sur cette question, et que l'on ne saurait se dispenser d'une connaissance solide de l'ensemble de l'œuvre. Cela est une évidence pour toute démarche d'interprétation textuelle, quel qu'en soit le support. Mais pour la littérature ancienne et plus particulièrement pour la littérature médiévale, une mise en relation étroite des éléments, thèmes et motifs de l'extrait à étudier avec les perspectives et lignes de force de l'œuvre augmente souvent sensiblement la pertinence de l'explication de texte et contribue à lui donner de la vigueur. Cela ne veut bien sûr en aucun cas dire qu'il faille réduire cette explication à la seule restitution d'un cours. Les questions ont le plus souvent confirmé l'insuffisante prise en compte d'éléments essentiels tels que l'honneur, la valeur chevaleresque et la courtoisie par excellence, pour expliquer les comportements des personnages principaux. Le jury s'attendait également à ce que les candidats connaissent l'agencement structurel très particulier de l'œuvre et soient en outre en mesure d'évoquer la valeur signifiante qu'il revêt. Enfin il n'était pas acceptable d'ignorer la richesse du thème de la *minne* dans le roman.

Extraits proposés<sup>12</sup>: V. 3050-3189, V. 474-613, V. 6550-6681

### **Johann Wolfgang von Goethe : *Faust I*.**

Neuf candidats ont eu à commenter un extrait de *Faust* cette année, cinq textes ont été proposés, et la moyenne, 5,05, traduit la faiblesse générale de prestations dont les notes se sont échelonnées de 0,5 à 16. Les candidats ont été souvent déroutés par le caractère philosophi-

---

<sup>12</sup> Remarque générale : chaque texte d'explication étant proposé à deux candidats, les listes des extraits proposés sont généralement brèves.



que, au sens le plus général du terme, des problèmes qu'exprime le drame de Goethe. Il faut à cet égard souligner que le jury n'a aucune attente démesurée mais qu'il s'attend néanmoins à ce que les candidats aient connaissance des principaux concepts de la pensée goethéenne qui apparaissent dans ce drame, et qu'ils soient en mesure de les expliquer simplement en les rapportant à l'expérience humaine ordinaire. Le rapport de Faust à l'existence devrait ainsi pouvoir être expliqué en termes clairs et simples, de même que le concept goethéen de *Streben*, que bien des candidats ont eu des difficultés notables à décrire. S'il est par exemple fort judicieux d'invoquer le terme d'hybris pour commenter l'attitude Faust dans la scène de l'Esprit de la Terre, il fallait aussi pouvoir en donner une définition simple. Une autre difficulté a été parfois une insuffisante compréhension des situations dramatiques, comme des relations et des attentes qu'elles suscitent entre les personnages. Cela a occasionnellement suscité des contresens graves. Encore une fois : la connaissance de l'œuvre est une exigence fondamentale pour aborder l'explication de texte dans de bonnes conditions. Le jury est ainsi en droit d'attendre que les candidats aient compris que Margarete, dans la dernière scène, est en proie au délire et a par anticipation la vision de son exécution future. Enfin il est indispensable, pour rendre compte équitablement de la richesse du drame de Goethe, d'en connaître les motifs principaux, par exemple le symbole du macrocosme, ou la figure de l'Esprit de la Terre. On peut déplorer que certains candidats ignorent des éléments aussi importants et utiles, pour l'étude d'une pièce de théâtre, que la notion de tension dramatique.

Extraits proposés: V.271-353, V.4530- dernier vers, V. 1635-1711, V. 3414-3494, V. 430-517

### **Heinrich Mann, *Der Untertan***

La moyenne des notes obtenues sur les cinq extraits proposés, 5.1, est sans doute due à un petit nombre de très mauvaises prestations. Dans leur majorité pourtant les candidats ont su tirer un profit honorable d'un texte proposé pour la seconde année consécutive. Les aspects essentiels de la théâtralité, de la satire et du comique ont le plus souvent été évoqués quand cela était souhaitable. On peut cependant déplorer que ces aspects aient été bien souvent seulement mentionnés et non véritablement démontrés par une étude précise et vivante des situations, des enjeux, des relations psychologiques et rapports de force qu'Heinrich Mann présente dans son roman. Il a été ainsi surprenant de constater à quel point les candidats ont été mal à l'aise pour rendre compte en situation, dans le contexte précis d'une scène du roman, d'éléments thématiques importants comme par exemple celui des rapports complexes du personnage principal au pouvoir. On ne pouvait, à propos de cet aspect où se rejoignent précisément les perspectives psychologique et politique de l'œuvre, se limiter à un rappel de la théorie

du caractère autoritaire que les critiques ont formulée à propos de ce roman. Les questions ont aussi fait apparaître une insuffisante connaissance des principaux éléments de la technique narrative. Ces diverses remarques renvoient une fois de plus à cette double exigence de l'explication de texte qui est d'articuler et de combiner les notions générales et thématiques que l'on a acquises sur une oeuvre avec la connaissance intime et approfondie de celle-ci. On ne peut en définitive réaliser une interprétation de texte convaincante qu'en associant tous ces éléments en une synthèse vivante.

Extraits proposés:

De la page 105 („Auf einmal empfand er die feierliche Schicksalsstunde“) à la page 107 („ und überlegt euch, was ich euch gesagt habe.“)

De la page 61 („Diederich hörte es und erschauerte“ à la page 63 („Na ja“, sagte der alte Herr.)

De la page 239 („Nun sah sich alles nach Diederich um“) à la page 241 („und an Jadassohn zeigten sich unwillkürliche Zuckungen.“)

De la page 334 („Diederich schlug sich auf die Brust“ à la page 336 („ helfen Sie mir gegen Buck, ich helfe Ihnen gegen Klüsing.“)

De la page 398 („Der Bursche kam ihm entgegen“) à la page 399 („Sie sollen sehen, was Umsturz ist!“)

### **Norbert Elias : *Studien über die Deutschen***

Les six textes proposés cette année ont donné lieu à des prestations médiocres dans l'ensemble, les notes allant de 0,5 à 14 pour une moyenne de 4,9. Les remarques faites dans le précédent rapport (2009) sur cette épreuve restent valables. Ajoutons que la difficulté majeure rencontrée par les candidats tient en grande partie à une connaissance superficielle des concepts clés de la sociologie d'Elias (autocontraintes et contraintes externes, processus de monopolisation de la violence, psychogenèse et sociogenèse, canon et habitus, rapports de pouvoir).

Durant l'entretien le jury a trop souvent pu constater que ces notions mal maîtrisées avaient été projetées artificiellement sur les passages à expliquer plus qu'elles n'avaient fait l'objet d'une interrogation critique. Face à des textes d'apparence souvent anodine comme l'étaient ceux de l'ouvrage au programme, les candidats ont bien souvent perdu de vue la dimension sociologique qui était finalement la plus importante. Par ailleurs, la faiblesse des prestations tient également à une mise en perspective insuffisante des passages à commenter dont les liens avec la problématique d'ensemble de l'ouvrage ont souvent été totalement oubliés. Sans cette ouverture, le commentaire ne pouvait guère prétendre dépasser le stade de la paraphrase. On ne peut qu'encourager les futurs candidats à axer leur préparation à la question d'histoire des idées sur un apprentissage rigoureux des outils conceptuels, condition sine qua non d'une compréhension véritable des textes.

Extraits proposés:

De la page 545 (« Man stellt sich vielleicht... ») à la page 547 (« ...mitbetroffen fühlt »)

De la page 22 (« Eine Zeitlang bestimmte... ») à la page 23 (« ...ganz erklären»)

De la page 52 (« Es ist deutlich: ... ») à la page 54 (« ...gesteuert wurde.»)

De la page 409 (« Das war die Lage.. ») à la page 411 (« ...zu begreifen.»)

De la page 100 (« Am Beispiel des Duells... ») à la page 101 (« .. dem einzelnen auferlegt.»)

De la page 227 (« Die Frage, wie eine... ») à la page 229 (« ... organisiert ist.»)

### **Les rapports entre les deux Allemagnes 1949-1990**

La nouvelle question de civilisation portait sur l'Allemagne contemporaine; les dix candidats interrogés ont obtenu des notes allant de 0,5 à 16, la moyenne s'établissant à 4,6. Ce résultat quelque peu décevant s'explique essentiellement par une approche inadéquate des textes et un savoir-faire insuffisant. Le jury a remarqué que trop de candidats abordaient les documents proposés comme s'il s'agissait de textes littéraires. Or l'explication d'un texte de civilisation a ses particularités, elle exige le respect de quelques règles de base et la maîtrise d'un certain savoir-faire qu'il n'est pas inutile de rappeler ici:

- Savoir situer le texte dans son contexte : plus encore que le texte littéraire, le document de civilisation ne s'éclaire qu'à la lumière d'un contexte économique, social et politique qu'il est impératif de dégager pour permettre la compréhension du passage à étudier.
- savoir identifier la nature exacte du texte à étudier (traité, discours, document diplomatique, juridique, mémoire confidentiel, etc.) de façon à en cerner les enjeux: qui s'adresse à qui et dans quel(s) but(s)? A défaut d'une telle interrogation préalable, le candidat risque de partir sur une mauvaise piste.
- avoir une connaissance minimale des rouages de la politique intérieure et extérieure ainsi que des relations diplomatiques. Comment peut-on par exemple interpréter correctement un texte sur les *Ostverträge* sans savoir ce qu'est un Traité international et sans tenir compte du processus complexe et délicat qui conduit à sa ratification?
- être en mesure de fournir des données factuelles avec un degré de précision suffisant: on ne peut pas par exemple prétendre expliquer les *Ostverträge* sans connaître précisément leur chronologie au début des années 70, ni même évoquer la question des réfugiés de RDA sans chiffrer même approximativement leur nombre.
- éviter les confusions en veillant à l'adéquation et à l'exactitude des termes utilisés. Le lexique de civilisation a ses usages qu'il convient de respecter. Par exemple, les dénominations *Ostdeutschland* et DDR (ou *Westdeutschland* et BRD) ne sauraient être confondues, dans le premier cas il est fait référence à un territoire géographique, dans le

second à un Etat. Voici d'autres exemples de confusions fréquentes: *Sowjetunion* et *Russland*, zones et secteurs d'occupation, Etat et nation, *Grenze* et *Linie*.

Extraits proposés:

Walter Ulbricht – Rede zum Bau der Berliner Mauer (vol.10, p.415 à 418)

Antwort auf die Stalin-Note (vol.10, p.231 à 234)

Zehn-Punkte-Programm von Bundeskanzler Kohl (vol. 11, point 1 à 5, p.352 à 355)

Erklärung von Bundeskanzler Adenauer vor dem Bundestag (vol.10, p.202 à 205)

Gemeinsame Erklärung des Bundestages zu den Ostverträgen (vol.11, p.79 à 81)

## **Options.**

### **Option A, littérature :**

#### **La littérature de la *Neue Sachlichkeit* dans les pays de langue allemande**

17 candidats ont été interrogés en option littérature.

9 textes ont été proposés, les notes allant de 2 à 19 et la moyenne étant de 7,5.

5 candidats sur 17 ont obtenu une note allant de 10 à 19.

Les textes proposés étaient tirés d'œuvres représentatives de la *Neue Sachlichkeit*, comme le montre la liste ci-dessous.

Le jury a tenu compte du fait que les candidats ne peuvent pas avoir lu ou étudié tous les livres indiqués dans les bibliographies relatives à l'option littérature. Si nécessaire, un petit texte d'introduction accompagnait l'extrait à expliquer et fournissait des informations sur les personnages cités ou sur les circonstances de la situation décrite.

Il s'attendait en revanche à ce qu'on connaisse les principaux événements de la République de Weimar (le traité de Versailles mal accepté, la grande inflation, la stabilisation, la crise de 1929, la montée du chômage et l'influence grandissante du national-socialisme) et qu'on ait une idée générale du contexte politique (discordes au sein du camp républicain, radicalisation et militarisation de la vie politique). Le jury a par ailleurs apprécié les rapports établis par certains candidats entre telle œuvre littéraire et la sphère picturale, tel roman antimilitariste ou scène de grande ville et les tableaux d'Otto Dix ou de Georg Grosz. Les analogies auraient pu s'étendre au cinéma.

En ce qui concerne la méthode, elle reste la même, que le texte à expliquer soit tiré d'une œuvre au programme du tronc commun ou qu'elle fasse partie de l'option. Les mêmes écueils sont à éviter, les mêmes règles à respecter :

- Ne pas se contenter d'une constatation sans en tirer une interprétation ; on tombe sinon dans la paraphrase qui consiste à répéter – avec tellement moins de talent ! – ce que l'auteur exprime.
- Ne pas se servir du texte comme prétexte à faire un exposé sur le mouvement littéraire, la période historique ou la pensée de l'auteur.
- Préférer l'induction à la déduction, c'est-à-dire partir des caractéristiques particulières du texte pour aboutir à des principes plus généraux, et non l'inverse. Cela évite de plaquer des étiquettes ou des théories sur une œuvre d'art autonome. Être attentif au texte et à son style particulier : par exemple, ne pas rapprocher la prose encore assez traditionnelle de Fallada de la technique de collage et de montage d'Alfred Döblin.
- Pour l'explication des poèmes, les candidats doivent être en mesure d'analyser la versification et les rythmes pour contribuer à l'interprétation du sens. Pour les pièces de théâtre, il convient d'être attentif à la constellation des caractères, à la tension et à la progression dramatique entre le début et la fin d'une scène. Pour l'analyse de la prose narrative, ne pas faire l'économie d'une étude narratologique, de la perspective de récit, apprécier la place du narrateur. Les confusions entre le discours indirect libre, le monologue intérieur et les commentaires directs du narrateur conduisent à de graves contresens.

Textes proposés :

Bertolt Brecht, „700 Intellektuelle beten einen Öltank an“ (*Lesebuch für Städtebewohner*, 1930)

Alfred Döblin (*Berlin Alexanderplatz*, 1929)

Hans Fallada (*Kleiner Mann – was nun?* 1932)

Ödon von Horváth (*Italienische Nacht*, 1931)

Erich Kästner, „Kennst du das Land, wo die Kanonen blühen?“ (*Herz auf Taille*, 1928)

Erich Maria Remarque (*Der Weg zurück*, 1931)

Joseph Roth, „Die 'Girls'“ (*Prager Tagblatt*, 1930)

Kurt Tucholsky, „Ideal und Wirklichkeit“ (*Die Weltbühne*, 1929)

Kurt Tucholsky, „Der Mensch“ (*Die Weltbühne*, 1931)

### **Option B, civilisation : Le pacifisme en Allemagne de la fin du XIXe siècle à 1926**

Inférieure à la moyenne de la session précédente, la moyenne des candidats s'élève cette année à 7,45, ce qui reste fort honorable, l'échelonnement des notes allant de 1 à 17. Cet écart s'explique pour l'essentiel par le nombre inférieur de bonnes prestations. Dans l'ensemble, les candidats disposaient à peu près tous de connaissances suffisantes sur le sujet, mais ils n'ont

pas toujours su les mettre à profit pour construire une véritable explication. La confrontation avec un texte inconnu peut en dérouter certains qui se raccrochent à certains termes, noms ou concepts familiers au détriment de la spécificité du document proposé. Il n'est pas rare que l'explication dérive alors vers un exposé général n'ayant qu'un lien ténu avec le passage à commenter. L'entretien permet au jury de ramener l'attention des candidats sur certains aspects parfois fondamentaux qu'une lecture attentive aurait aisément permis de repérer.

Dans le précédent rapport, des consignes précises avaient été pourtant été données, notamment concernant l'indispensable analyse des moyens stylistiques, particulièrement importante pour des textes argumentatifs à visée souvent polémique comme le sont les écrits pacifistes. Le jury a pu constater un déficit important dans ce domaine et il rappelle que l'analyse stylistique ne saurait se cantonner à quelques remarques ponctuelles déconnectées de l'analyse du contenu. Une autre lacune fréquemment observée est liée à l'absence de distance critique de certains candidats prenant « pour argent comptant » l'opinion de l'auteur : par exemple, la dénonciation virulente des travers du pacifisme par Ossietzky devait amener les candidats non seulement à illustrer le bien fondé de cette critique mais aussi à faire ressortir le caractère excessif et la vision partielle, voire caricaturale, qui s'en dégage.

Extraits proposés:

Friedrich Wilhelm Foerster (*Freie Zeitung*, 1917)

Bertha von Suttner (*Vortrag vor dem Nobel-Komitee*, 1906)

Georg Friedrich Nicolai (« Aufruf an die Europäer », 1914)

Carl von Ossietzky (*Berliner Volks-Zeitung*, 1920)

« Aufruf der Deutschen Friedensgesellschaft an das deutsche Volk » (1894)

Carl von Ossietzky (*Das Tage-Buch*, 1924)

## **Version – grammaire**

### **I. VERSION ORALE**

Rapport présenté par

**Gilles BUSCOT, Véronique DALLET-MANN et Régine MATHIEU**

Candidats admissibles : 77

Candidats interrogés : 70

Répartition des notes sur 20 :

Au-dessus de 16 : 2

De 12 à 15,5 : 14

De 10 à 11,5 : 13

De 8 à 9,5 : 10

De 6 à 7,5 : 8

De 4 à 5,5 : 7

De 2 à 3,5 : 9

De 0,5 à 1,5 : 6

0,25 (note signal) : 1

Soixante-dix candidats se sont présentés aux épreuves de la version orale. Le jury a utilisé une large gamme de notes (de 0,25 à 18/20), afin de départager les candidats de la façon la plus équitable possible.

D'une façon générale, les candidats ont bien su respecter le temps imparti pour présenter leur traduction en vingt minutes. Il est toujours déconseillé de se montrer hésitant durant la première partie de l'épreuve. Les règles de l'équité imposent en effet aux candidats de présenter leur traduction à un rythme compatible avec la dictée, mais l'on ne peut admettre de dépassements du temps prévu s'ils sont dus à un débit d'une lenteur particulière ou bien à de longs silences entre les phrases. De même, la reprise est-elle strictement limitée à dix minutes ; il est donc également conseillé de bannir de longs moments d'hésitation de cette partie de l'épreuve afin d'utiliser au mieux le temps prévu. La reprise permet de revenir sur des phrases que les candi-

ats souhaiteraient d'eux-mêmes améliorer après coup, ou sur lesquelles le jury les invitera à réfléchir.

Par conséquent, si le jury peut sembler parfois presser le candidat (durant sa traduction, mais aussi pendant l'entretien), c'est qu'il souhaite lui donner un maximum de chances d'améliorer différents passages erronés ou perfectibles. À cet égard, on ne peut que conseiller aux candidats d'adopter un débit régulier et de bien faire porter leur voix, afin d'éviter au jury de leur demander de répéter des passages pour des raisons purement acoustiques.

Soulignons que le jury ne cherche jamais à piéger le candidat : l'entretien qui suit la traduction doit permettre, au contraire, d'améliorer la prestation, de repérer une erreur ponctuelle, une faute de distraction, un oubli, une lourdeur, mais aussi, dans certains cas, un faux-sens, un contresens, voire une erreur de syntaxe. Dans cette partie de l'épreuve, le candidat ne doit en aucun cas commenter sa traduction, justifier ses choix ou, *a fortiori*, ses hésitations, mais tenter d'identifier les termes, structures, accords, modes et temps employés à mauvais escient, pour dicter une nouvelle traduction ou – seulement dans le doute – maintenir sa première proposition. Cette dernière solution ne reste préférable que lorsqu'il s'agit d'éviter que le remède soit pire que le mal, lorsque l'on ne voit pas du tout où se situe le problème (certains candidats se sont sentis obligés de tout changer par principe, ce qui a pu les conduire, dans certains cas, à faire pis que mieux dans leurs nouvelles propositions).

En revanche, le jury a été sensible à la réactivité de certains candidats, qui ont su améliorer et corriger plusieurs passages ou termes précis durant l'entretien.

Le jury a noté que les candidats rencontrent globalement plus de difficultés avec les textes de presse qu'avec les textes littéraires. Un conseil essentiel : lire très régulièrement, dès le début de l'année universitaire, la presse allemande et française, faute de quoi ils ne connaîtront pas l'équivalent français de termes allemands tels que *Steuerhinterzieher*, *Datenträger*, *demographische Trendwende*, *überschüssige Exporte*, *Wirtschaftsleistung*, *Exportweltmeister*, pour ne citer que quelques exemples... Dans certains cas, cela a pu conduire à des traductions plaquées, mécaniques, dans lesquelles plusieurs termes techniques sont vidés de leur sens. Dans d'autres cas, certains candidats ont du mal à trouver la limite entre un vocabulaire journalistique et argotique.



La difficulté des textes de presse réside aussi dans des phrases souvent longues et dans la traduction du subjonctif 1 : une pratique régulière de la traduction de tels articles permet à certains d'être nettement plus à leur aise que d'autres. Rappelons enfin que l'emploi du passé simple est moins fréquent dans un texte journalistique que dans un extrait de roman : dans la langue de la presse, le passé composé, l'imparfait, voire le plus-que-parfait conviennent souvent mieux.

Pour les textes littéraires, il est également important d'avoir lu beaucoup de bons auteurs français pour proposer une traduction à la fois fidèle et élégante, dépourvue de germanismes. Certains candidats peinent lorsqu'ils sont confrontés à un passé simple, soit parce qu'ils n'en connaissent plus les formes, soit parce qu'ils ont du mal à distinguer si le prétérit a une valeur inchoative ou itérative, diagnostic qui orientera la traduction, selon le cas, vers un passé simple ou un imparfait.

Les candidats doivent surtout impérativement éviter les fautes de syntaxe, de préposition, voire de genre ou d'accord, les contresens<sup>13</sup> et les germanismes (cette remarque vaut en particulier – mais pas seulement – pour les candidats germanophones, dont certains ont néanmoins fait montre d'un niveau de français remarquable). Certaines erreurs de lecture peuvent aussi colorer défavorablement la prestation (par exemple : « trentes années\* », liaison abusive, ou « jasmin » prononcé à l'allemande), sans parler de termes repris directement de l'allemand (**export** au lieu de exportation).

Certains candidats avaient visiblement passé beaucoup de temps, durant leur préparation, à préparer l'épreuve de grammaire, laissant place à une relative improvisation pour la traduction. Cette méthode est à déconseiller. Le jury ne peut qu'encourager, en dépit de la difficulté de l'exercice, à rechercher l'équilibre dans la préparation des deux épreuves, tant il est vrai qu'une traduction attentive constituera une base de réflexion solide pour l'épreuve de grammaire. S'il arrive à bien gérer son temps de préparation, on peut même suggérer au candidat de relire tout ou partie du texte allemand juste avant de quitter la salle de préparation afin de l'avoir bien présent à l'esprit au moment de le traduire devant le jury.

---

<sup>13</sup> Pour ne citer ici qu'un exemple de contresens sur un texte de Uwe Timm : « die Phantasie von Bremer » ne pouvait aucunement se traduire par « l'imagination des gens de Brême » (qui aurait correspondu à la structure « die Phantasie von Bremern »). « Bremer » était tout simplement, en l'occurrence, le nom d'un des personnages du roman.

Pour finir sur une note positive et encourageante, adressée à tous ceux et celles qui passeront ou repasseront l'agrégation d'allemand l'an prochain, soulignons qu'un nombre de candidats non négligeable a su tirer profit de l'épreuve de version. Le jury a écouté et récompensé à leur juste valeur de bonnes, voire de très bonnes prestations. La version peut constituer un atout précieux pour la réussite aux concours, à condition qu'on ait su se préparer régulièrement, tout au long de l'année, à la technique de cette épreuve, en distinguant, là comme ailleurs, l'essentiel de l'accessoire.

**Exemples de textes proposés** – en marge la question de grammaire:

Vous étudierez dans ce texte:

### **Les éléments hors construction**

Lena Brücker hatte das Wort Kapitulation für die Stadt Hamburg verschwiegen, das war alles. Was dann geschah, bedurfte nur wenige Stichworte, um die Phantasie von Bremer in die Richtung zu lenken, in die sich die heimlichen oder auch offen ausgesprochenen Wünsche vieler bewegten: Es könne kurz vor der totalen Niederlage noch zu einer Wende kommen. Als Roosevelt gestorben war, hatte nicht nur Hitler auf ein neues Wunder des Hauses Brandenburg gehofft. [...] Das deutsche Heer. Abgehärtet in eisigen Wintern, auf verschlammten Rollbahnen, in trockenen Steppen. Vielleicht war der Krieg doch noch nicht ganz verloren, vielleicht konnte man sich noch mal an der Katastrophe vorbeimogeln – und das meinte auch: an der Schuld. Hatte ja, sagte sie, was Rührendes, wie er dasaß, wenn ich abends aus der Behörde kam. Mußte dann immer unwillkürlich an meinen Jürgen denken und sagte mir, hoffentlich geht's dem Jungen gut. Nur, der Jürgen war sechzehn und der Bremer doch immerhin 24. Andererseits war ich es ja, die ihm den Frontverlauf vorgab, den er dann einzeichnete, er gab dann die weiteren Ziele vor, wohin die Vorstöße gehen würden, Richtung Berlin natürlich, Richtung Breslau, die eingeschlossene Stadt, die immer noch verteidigt wurde, heldenhaft. Es geht also voran, sagte er, bekam aber plötzlich diese steile, fragende Falte, etwas Nachdenkliches, nein, Ängstliches breitete sich in seinem Gesicht aus. Denn je erfolgreicher die Truppen waren, je weiter sie wieder gen Osten vorstießen, desto länger zog sich der Krieg hin, und das hieß, um so länger saß er in dieser Wohnung, Wochen, Monate und – Schweiß brach ihm aus – Jahre. Natürlich wünschte er sich, daß der Krieg zu Ende ginge, so schnell wie möglich, auch noch siegreich. Aber selbst dann, wenn es zu einem Friedensschluß kommen sollte, saß er hier fest, und genau das wird wohl der Augenblick gewesen sein, als ihm erstmals der Gedanke kam, einer Frau in die Falle gegangen zu sein. [...] Hätte er sich irgendwo in einer Scheune versteckt, in einem leerstehenden Schreber-gartenhäuschen, hätte er sagen können: Ich habe den Anschluß an meine Einheit verloren. [...]. Allenfalls hätte ihm ein Anpfiff erwartet, jetzt hingegen: Das Peloton.

Uwe Timm, *Die Entdeckung der Currywurst* (1993)

## Über das Begrüßungsküsschen

Ursula März über Angela Merkels Versuch, die deutsche Form des Handschlags in die französische Form der Küsschen zu überführen

Wir geben uns Mühe. Aber wir haben es nicht von klein auf gelernt und darum nicht im Blut. [...] Den deutschen Handschlag, den andere Nationen als etwas grob empfinden, beherrschen wir im Schlaf. Die Pantomime der französischen, in die Luft gesetzten Begrüßungsküsschen – la bise genannt – können wir uns bestenfalls antrainieren. Sollen sich die Wangen minimal berühren oder gar nicht? Soll der Mund gespitzt sein wie beim richtigen Kuss? Wie lässt sich das dabei unwillkürlich entstehende Schmatzgeräusch vermeiden? [...]

Auch Angela Merkel ist in der Kultur des Handschlags aufgewachsen und musste sich erst an die Begrüßungszeremonie des Nachbarlandes gewöhnen. Bei der von ihrer Seite aus sehr vitalen Umarmung mit Nicolas Sarkozy unternimmt sie offenbar den Versuch, einen gestischen Kompromiss herzustellen. Sie überführt die deutsche Form des Handschlags in die französische Form der Küsschen – wobei die Wangen die Hände ersetzen. Sie beugt sich vor und drückt ihr Gesicht eng an Sarkozys Gesicht. Dass sich der Präsident, der seinen Kopf, wohl in Erwartung der körperlich distanzierten Küsschen, zur Seite neigt, von diesem Volltreffer etwas überrumpelt fühlt, kann man am leichten Zurückweichen seines Oberkörpers ablesen. Seine erfreute Miene ist maskenhaft. Sein ins Leere gehender Blick drückt gelindes Entsetzen aus über den Zugriff der Kollegin. Womöglich ist ihm (unbewusst) auch die Position ihrer Hand auf seiner Schulter nicht ganz geheuer. In nicht wenigen Filmszenen ist dies die Ausgangsposition einer zum Hals führenden und im Würgen endenden Bewegung. Womöglich fühlt er sich, ebenfalls ganz und gar unbewusst, an die Geschichte deutscher Überfälle und Belagerungen erinnert.

So verfehlt die Geste ihr Ziel. Denn die beiden Regierungschefs trafen sich jüngst in Paris, um die Agenda 2020 zu verabschieden, ein neues Programm deutsch-französischer Kooperation. Was darin zu fehlen scheint, ist eine Idee für ein persönliches Begrüßungsprotokoll, das die französische Seite nicht verschreckt und die deutsche nicht überfordert.

*DIE ZEIT* (18. Februar 2010)

Vous étudierez dans ce texte :

**Les éléments hors-construction**

Als Reaktion auf die erlebten Enttäuschungen mit Männern entfaltet sich Cornelias Häßlichkeitswahn. Was ist schön, was häßlich? Sie sieht in den Spiegel, und er sagt ihr, daß sie « augenscheinlich häßlicher » werde? Versteckte Weigerung ihres Mädchen-Seins. Der Spiegel taucht immer wieder als wichtiges Requisit in Cornelias Leben auf. Spieglein, Spieglein an der Wand. Das Märchen, sein Geheimnis, quälend unauflösbar. Was der Spiegel zurückwirft, ist kein Bild, das der gefälligen Norm entspricht.

Und Cornelia hat nicht jene aufbauende Liebe zur eigenen Person, wie sie die junge Bettina Brentano besitzt. Als Neunjährige in ein Kloster gekommen, ist ihr für vier Jahre der Spiegel entzogen. Dreizehnjährig entlassen, nimmt sie sich mit zwei Schwestern, umarmt von der Großmutter, im Spiegel wahr. « Ich erkannte alle », schreibt sie, « aber die eine nicht, mit feurigen Augen, glühenden Wangen, mit schwarzem, fein gekräuseltem Haar; ich kenne sie nicht, aber mein Herz schlägt ihr entgegen, ein solches Gesicht hab ich schon im Traum geliebt, in diesem Blick liegt etwas, was mich zu Tränen bewegt, diesem Wesen muß ich nachgehen, ich muß ihr Treue und Glauben zusagen; wenn sie weint, will ich still trauern, wenn sie freudig ist, will ich ihr still dienen, ich winke ihr, - siehe, sie erhebt sich und kommt mir entgegen, wir lächeln uns an, und ich kann's nicht länger bezweifeln, daß ich mein Bild im Spiegel erblicke. »

Bettina - Cornelia. In letzterer löst die Begegnung mit ihrem Spiegelbild andere Gefühle aus. Verachtung, Selbsthaß, Scham; Rückzug, deren innerster Ursprung Cornelias Bewußtsein ihrer Lage ist: jedes Sich-Zeigen ist Anbieten, seht her, ich bin zu haben. Das Spiel um die beste Heiratspartie ist eine Entwürdigung. Sie verachtet es.

«... und als ich mich in einem Spiegel betrachtete, sah ich mich bleicher als der Tod. Man muß nebenbei sagen, daß nichts mir besser steht, als wenn ich aus Erregung erröte oder blaß werde», heißt es nach der Begegnung mit dem Residenten Samuel Schmidt. [...] Eine depressive Stimmung drückt sich in diesen Zeilen aus. Irrationalität herrscht. Cornelia muß «Medizin» nehmen, fürchtet jeden Moment ein «Herzübel».

Vous étudierez dans ce texte :

**Les groupes prépositionnels : formes et fonctions**

Sigrid DAMM, *Cornelia Goethe*, Insel Verlag, Frankfurt/Main u. Leipzig, S.104-105.

## DER STAAT IST HIER KEIN HEHLER

Vous étudierez dans ce texte:

### Les groupes prépositionnels : formes et fonctions

*Mit den Daten der brisanten CD aus der Schweiz könnten viele Steuerhinterzieher entlarvt werden. Entscheidende rechtliche Bedenken stehen dem Kauf der Informationen nicht entgegen.*

Das ganze Land hat sich in ein juristisches Hauptseminar verwandelt: Es diskutieren Bischöfe und Politiker, Steuerrechtler und Strafrechtler, Redaktionskonferenzen und Straßenbahnfahrer, die Patienten in der Arztpraxis und die Staatsanwälte in der Kantine. Sollen wir kaufen oder nicht kaufen?

Die Bischöfe fühlen sich wohl deshalb zur Stellungnahme berufen, weil allenthalben von "Steuersündern" die Rede ist. Aber das ist ein falscher, ein verharmlosender Begriff: Es geht nicht um Sünden, sondern um Kriminalität, um schwere Steuerhinterziehung - bestraft mit Haft von sechs Monaten bis zu zehn Jahren. Ein schwerer Fall der Steuerhinterziehung liegt vor, wenn "in großem Ausmaß Steuern verkürzt werden". So steht es im Gesetz. (...)

Soll der deutsche Fiskus das Projekt Liechtenstein jetzt mit der Schweiz wiederholen?

Die Sozialdemokraten sagen ja, die Linken sagen nein. Es gibt nicht die üblichen Fronten, die Ansichten gehen quer durch Lager und drunter und drüber. Wolfgang Neskovic, der Chefjurist der Linken, hat sich gegen den staatlichen Ankauf illegal erworbener Daten ausgesprochen und ist da einer Meinung mit Volker Kauder, dem Fraktionschef der Union. Die CSU, sonst großzügig, wenn es um die "Funktionstüchtigkeit der Strafrechtspflege" geht, und daher Kronzeugen, V-Leute und sonstige dubiose Beweismittel zuhauf zulässt, ist auf einmal ganz puristisch und will sozusagen, dass sich die Ermittler weiße Handschuhe anziehen, wenn es um Steuerdelikte geht. (...)

Über das "Beweisverwertungsverbot" wird jetzt so heftig diskutiert wie vor Monaten über die Abwrackprämie. Wird der Rechtsstaat abgewrackt, wenn der Staat die Daten kauft? Oder wird exakt mit diesem Kauf der Gerechtigkeit Genüge getan - einer Gerechtigkeit, die ja darunter leidet, dass Leute mit viel Geld ihr bisher ganz gut ausgewichen sind? Der Chef der Steuergewerkschaft fordert daher den Kauf der Bankdaten. Und in E-Mails an die Zeitungen schlugen empörte Bürger vor: "Wenn der Staat die Daten nicht kauft, dann macht doch bitte Ihr es - es geht doch um Aufklärung und Öffentlichkeitsinteresse und um das Gemeinwohl!"

*Süddeutsche Zeitung (2. Februar 2010)*

## **Kritik an der Exportnation**

[...]

[Die] Ausrichtung auf den Export bringt für eine Volkswirtschaft wie Deutschland eine Menge ganz handfester Probleme mit sich.

Erstens: Die Nachbarn werden böse. In Frankreich herrscht schon seit Jahren von rechts bis links die Meinung, dass Deutschlands Außenhandelsüberschuss der Ausdruck einer »illoyalen Konkurrenz« sei. Nur hatte die Regierung darüber bislang geschwiegen. Deutschlands wirtschaftliche Überlegenheit diene ihr nämlich als Argument dafür, selbst ein paar Wirtschaftsreformen à la Berlinoise durchzusetzen.

Zweites Problem: Die Nachbarn gehen pleite. Wer dauerhaft mehr Waren ins Ausland verkauft, als er von dort einführt, treibt andere Länder in die Verschuldung. Für die überschüssigen Exporte gibt es ja keine Gegenleistung in Form anderer Waren, sondern nur Schuldscheine. Inzwischen schuldet das Ausland den Deutschen unterm Strich 670 Milliarden Euro – das ist fast ein Drittel der jährlichen deutschen Wirtschaftsleistung. Die Welt ist in zwei Lager zerfallen. Auf der einen Seite stehen die großen Gläubigernationen Deutschland, China, Japan und die Erdölproduzenten. Auf der anderen Seite stehen die großen Schuldner wie die USA und Spanien, aber auch Griechenland.

Bis zu einem gewissen Punkt ist das unproblematisch. Wenn eine alternde Gesellschaft wie die deutsche ein Vorratspolster im Ausland anlegt, ist das sogar eine gute Sache. Von irgendwoher müssen eines Tages die Renten ja kommen. Doch angesichts der riesigen Dimensionen weiß niemand, ob die Handelspartner das Geld in ferner Zukunft auch zurückzahlen werden. Die deutschen Banken zittern, weil sie fürchten, dass Griechenland den Staatsbankrott erklärt. Und die USA haben den Großteil ihrer Schulden in Dollar aufgenommen, aber der Wert dieser Währung sinkt und sinkt. »Für eine alternde Gesellschaft mögen Handelsüberschüsse sinnvoll sein, aber nicht in diesem Ausmaß«, sagte ein früherer Bundesbankpräsident jüngst bei einem Frankfurter Empfang.

Drittes Problem: Eines Tages bleibt die Kundschaft aus. Export-Wunderländer wie Deutschland oder China können nur existieren, weil anderswo auf dem Planeten sehr viel importiert wird. Jemand muss den Deutschen ihre Waren abkaufen und im Gegenzug Schulden anhäufen. Wenn diese Schuldenberge zu hoch wachsen, müssen die Handelspartner aber irgendwann sparen, so wie jetzt die Griechen, Spanier und Amerikaner.

[...]

*DIE ZEIT* (25. März 2010)

Vous étudierez dans ce texte :

**Les bases nominales complexes**

Ich sehnte mich nach der Mundharmonika, träumte von ihr. Der Wunsch, sie zu besitzen, wurde immer mächtiger. Dann stahl ich das Geld. Genau eine Mark zwanzig. Ich hoffte, Mutter würde es nicht merken. Es lag stets Geld in der Schublade im Küchentisch. Sie konnte eigentlich nicht wissen, wieviel es war. Ich kaufte die Mundharmonika. Der Kaufmann ließ sie mir um zwanzig Pfennig billiger; sie könnte, da sie lange im Schaufenster lag, ein wenig gelitten haben. Die restlichen zwanzig Pfennig legte ich zurück in die Schublade.

Als ich das Instrument, kaum war ich aus dem Laden und um die Ecke, ausprobierte, gab es nur schrille Töne von sich und es fügte sich auch nicht nach mehreren zornigen Versuchen. Wer, außer dem Clown, konnte mir das richtige Harmonikablasen beibringen? Es ärgerte mich, daß ich die Mundharmonika verstecken mußte, mit ihr nicht aufschneiden, sie nicht einmal meiner Schwester zeigen konnte.

Zu allem Übel wußte Mutter durchaus über ihren Geldvorrat Bescheid. Nur meine Schwester oder ich konnten die Mark gestohlen haben. Sie nahm uns ins Gebet. Ich log, stritt ab, beteuerte, heulte. Mutter ließ nicht locker, bis ich die Schuld zugab. Ich sollte im Kinderzimmer auf Vater warten. Er werde für die gerechte Strafe sorgen.

Er straft mich; anders, als ich es erwarte. Er nimmt mich nicht zur Kenntnis, schließt mich aus seiner Gegenwart aus. Bei Tisch bin ich für ihn ebenso Luft wie am Abend im Wohnzimmer oder bei den Großeltern. Er sitzt mir gegenüber und sieht mich nicht. Er geht an mir vorbei und sieht mich nicht. Er steckt die andern, selbst die jüngere Schwester, damit an. Ich höre sie, aber wenn ich mit ihnen rede, hören sie mich nicht. Ich sehe sie, doch ich bin für sie nicht vorhanden. Vielleicht wollen sie mich verrückt machen? Vielleicht wollen sie mich aus der Welt schweigen? Mit nichts kann ich sie rühren. Ich erfinde Worte, schneide Faxen, schlage Purzelbäume, verrenke meine Glieder, ich stelle Fragen und gebe mir selber die Antworten. Ich bin nicht mehr anwesend für sie. Nur Mutter kommt abends, wenn ich im Bett liege, streichelt mich wortlos; ihre Hände reden und sie murmelt: Warum hast du das nur getan?

Peter HÄRTLING, *Nachgetragene Liebe*, DTV : München, 1998, S. 21-23.

Vous étudierez dans ce texte :

**L'expression du lieu**



## **II. GRAMMAIRE**

Rapport présenté par

**Laurent GAUTIER**

Les interrogations de la session 2010 ont laissé, pour l'épreuve d'explication grammaticale, une impression fort mitigée : si toute l'échelle de notes a été utilisée (de 0 à 19), la moyenne a connu un léger fléchissement dû, en partie, à l'inflation notable des notes basses, voire très basses. Si l'épreuve semble connue de la plupart des candidats, la méthodologie n'en est pas toujours pleinement maîtrisée : nombre d'exposés s'apparentent à des remarques ponctuelles sur le thème proposé, plus ou moins habilement dissimulées derrière un plan alibi, dans bien des cas totalement inopérant.

Le présent rapport, qui s'inscrit dans le prolongement de ceux rédigés par les interrogateurs des sessions précédentes, s'attardera donc surtout sur des questions de méthode tout en soulignant certains déficits récurrents auxquels les futurs candidats devraient accorder une attention particulière au cours de leur préparation.

1. La dimension textuelle qui – compte tenu de la nature même de l'épreuve – devrait être au cœur de la plupart des exposés est, de loin, la plus malmenée. Ce défaut, pardonnable pour quelques sujets « techniques » (en morphologie lexicale par exemple), pèse lourd dans l'attribution de la note finale pour des sujets dont l'enjeu réside précisément dans le texte tel que celui-ci est défini en linguistique textuelle. Comment traiter, par exemple, du « jeu des temps et des modes » en déconnectant du type de texte en question l'analyse qui en est proposée ? Et comment analyser ce sujet, dans les textes littéraires, sans tenir compte de l'économie narrative générale du passage ? Il en va de même d'un sujet comme « les formes de discours rapporté » : même si une description précise des marqueurs des différentes formes est attendue, celle-ci ne peut être faite de manière totalement abstraite, sans tenir compte des environnements textuels dans lesquels lesdites formes sont utilisées.

Le jury tient toutefois à souligner que les deux nouveautés de la session (l'anaphore et les énoncés sans verbe conjugué), qui nécessitaient toutes deux un traitement éminemment textuel, ont donné lieu à des prestations de fort bonne tenue.

2. Cette dimension est aussi particulièrement importante pour tous les sujets portant sur des phénomènes de linéarisation, occupation de pré-V2, éléments hors-construction... Sur ce type de sujets, les exposés sont encore trop souvent tributaires de généralisations hâtives et, pour certaines, aujourd'hui dépassées : peut-on encore affirmer que tout élément en pré-V2 autre que le sujet syntaxique est forcément « mis en relief » ? Ou que tout élément hors-construction relève de la fonction commentative du langage ? Pour des questions comme celles-ci, il conviendrait par ailleurs de toujours distinguer le niveau auquel on se situe (structure linéaire de surface ou structure abstraite ?) et, dans le cas où c'est la structure linéaire qui est au centre du propos, il serait bon de préciser comment sont distingués les différents champs topologiques/segments et/ou bornes qui servent de cadre aux analyses.
3. Deux autres niveaux traditionnels de la description linguistique continuent, malgré les rapports précédents, à donner du fil à retordre à bien des candidats, la confusion entretenue entre syntaxe et sémantique. Lorsque l'entretien revient sur ces aspects, il n'est pas rare d'entendre des candidats changer leur fusil d'épaule et substituer à une fonction syntaxique initialement erronée une « valeur » sémantique plus ou moins floue : tel groupe aurait ainsi pour fonction « l'expression du lieu » ou encore la fonction « agent ». Si le jury n'attend pas des candidats qu'ils soient au courant des derniers développements de la discussion théorique sur ces thématiques, la finalité même du concours nécessite d'avoir à sa disposition des catégories suffisamment opératoires, aux deux niveaux, pour donner une description précise de la langue enseignée. Sur ce point, la maîtrise et le maniement – à bon escient – des tests syntaxiques hérités du structuralisme seraient bienvenus.
4. Le même désarroi a prévalu – ce qui est plus surprenant encore au niveau de l'agrégation – pour la morphologie grammaticale. Deux points noirs doivent être soulignés ici : d'une part l'analyse de la morphologie des formes de subjonctif, en particulier de subjonctif II, et d'autre part celle des formes de comparatifs/superlatifs. Même si aucun sujet ne portait explicitement sur ces aspects (mais rien de l'interdit pour les sessions à venir), ces connaissances devaient être mobilisées pour des exposés portant sur les modes, la gradation et/ou le groupe adjectival.
5. Au risque de répéter des évidences, un mot doit également être dit de la question de la terminologie. Si aucune terminologie particulière n'est attendue – comment pourrait-il en être autrement sans enfermer les analyses dans un modèle unique ? –, le jury attend des candidats qu'ils soient à même d'expliquer celle qu'ils emploient. Il ne sert donc à rien de recouvrir un exposé grammatical d'un vernis terminologique non maîtrisé et surtout n'apportant rien –

ou presque – à la démonstration. Un exemple particulièrement frappant devrait suffire à illustrer ce problème. Pratiquement tous les candidats ayant à traiter, dans tel ou tel sujet, de composition nominale ont décrit cette dernière en expliquant que dans les N composés à structure hypotaxique le déterminant servait à « réduire l’extension » du déterminé. Interrogés sur ce qu’ils entendaient par « réduire l’extension » et invités à en expliquer le fonctionnement à partir de telle ou telle occurrence du texte, peu de candidats ont donné des réponses satisfaisantes et beaucoup n’ont fait que rendre plus confus encore ce qui s’explique sans problème sans forcément recourir à ces notions. L’autre excès, consistant à décrire en des termes très vagues et passe-partout des phénomènes langagiers qui demanderaient des outils conceptuels précis – et la terminologie qui va avec ! –, s’observe tout particulièrement pour les sujets portant sur les mots du discours, la palme revenant sans aucun doute à la triade « spécifier, insister, mettre en relief ». Même si le jury reste conscient qu’il s’agit de réalités subtiles et pas toujours faciles à appréhender, il n’en attend pas moins, au vu des présentations aujourd’hui disponibles, la maîtrise d’un métalangage élémentaire pour les analyser.

6. Les sujets regroupés ci-dessous sous l’étiquette ‘analyse d’une notion’ et apparus il y a déjà quelques années semblent bien être ceux qui posent le plus de problèmes de méthode aux candidats. En s’inscrivant explicitement dans une approche onomasiologique (partant d’une idée/d’un concept pour en rechercher les formes d’expression dans la langue), ils nécessitent de commencer par délimiter clairement le champ notionnel en question. Trop souvent, les candidats succombent à deux tentations : substituer à la formulation « l’expression de X » tout simplement « X » et d’autre part réduire le champ notionnel de façon totalement arbitraire pour se réfugier derrière l’une ou l’autre notion jugée plus rassurante. Ainsi, un sujet comme « l’expression de la négation » a-t-il donné lieu à un exposé sur le négateur *nicht* ou les sujets portant sur l’expression du lieu ont souvent été réduits aux relations locatives et directives. Les candidats devraient veiller à l’avenir à bien s’entraîner à traiter ce type de sujets, peut-être plus retors que ceux portant sur les groupes syntaxiques ou les classes de mots.
7. Pour conclure, un mot à propos des... conclusions des exposés grammaticaux. Compte tenu de la brièveté de l’épreuve, le jury n’attend bien évidemment pas des conclusions particulièrement sophistiquées ni originales. Mais il aimerait aussi entendre autre chose que quelques poncifs du type « c’était un sujet très important pour la description de l’allemand » ou « c’était un sujet très vaste dont nous n’avons pu aborder que certains aspects ». Enfin, faut-il repré-

ciser qu'il est préférable de s'abstenir de faire tout lien entre le sujet de grammaire et la traduction orale proposée plutôt que de faire un lien totalement artificiel et/ou mal à propos ?

Liste des sujets proposés<sup>14</sup> :

Analyse d'une notion :

- l'expression du lieu
- la gradation
- l'expression du temps (hors temps verbaux)
- le passif
- focalisation et gradation
- l'expression de la négation
- modalité et modalisation

Classes de mots :

- les verbes de modalités : formes et emplois
- les particules de focalisation
- les bases nominales complexes
- les bases nominales composées

Groupes syntaxiques :

- les groupes participiaux : formes et fonctions
- les groupes prépositionnels : formes et fonctions
- les relatives
- les groupes verbaux dépendants
- infinitifs et groupes infinitifs
- les expansions à gauche de N
- les groupes adjectivaux : formes et fonctions

Phénomènes de linéarisation :

- les éléments hors-construction
- l'occupation de pré-V2
- la première place dans les énoncés en V2

Sujets généraux (à dimension textuelle) :

- le jeu des temps et des modes
- les formes de discours rapporté
- l'anaphore
- les énoncés sans verbe conjugué

---

<sup>14</sup> La typologie des sujets présentée ici n'a qu'une valeur indicative. Dans bien des cas, d'autres regroupements seraient possibles.

## **Thème**

Rapport présenté par

**Stéphane Dethloff, Susanne Ditschler-Cosse et Laurent Ferec**

Rappel des conditions de l'épreuve :

Vingt minutes de préparation (dictionnaire unilingue accessible), c'est le temps de prendre connaissance du texte, de repérer les grandes articulations logiques, les grands champs sémantiques, d'analyser les formes verbales sous l'angle du mode et du temps, de réfléchir à la conversion syntaxique globale des énoncés, et de noter une ou deux solutions lexicales ponctuelles qu'on a peur d'oublier au moment de l'énonciation.

L'épreuve elle-même dure une demi-heure, en deux temps : dictée de la traduction pendant 20 minutes, à un rythme permettant la prise de note intégrale par le jury, et avec une particulière netteté d'articulation des finales et des déclinaisons (il s'agit d'une épreuve pédagogique !) – puis 10 minutes de reprise sous forme de questions du jury, invitant le candidat à revenir sur tel ou tel passage de sa traduction. Attention : seule compte la traduction proposée. Il est donc inutile de perdre son temps à justifier sa traduction. Quand le jury propose de revenir sur un passage, c'est toujours dans l'idée d'obtenir une amélioration du premier jet. Il faut être ouvert à tout, et reprendre sa traduction sans a priori, sans focalisation exclusive sur les questions lexicales. Plutôt que de se crisper sur sa préparation, il vaut mieux relire scrupuleusement le texte. La reprise peut tout aussi bien concerner la syntaxe (ordre des groupes, place du verbe), une faute de temps, une omission voire une faute de grammaire (genre / nombre / déclinaison de l'épithète, de l'adjectif substantivé / conjugaison).

Dernière précision: les erreurs de prononciations sont comptabilisées quand elles entravent la compréhension par le non respect de la longueur ou de l'ouverture d'un son (exemple: confusion den/denn – verzerren / verzehren)

Synthèse de la session 2010 :

Nombre de candidats interrogés : 69

Répartition des notes :

18 à 19,5 : 8

16 à 17,5 : 6

14 à 15,5 : 6

12 à 13,5 : 4

10 à 11,5 : 3

08 à 09,5 : 8

06 à 07,5 : 7

04 à 05,5 : 6

02 à 03,5 : 14

00,25 à 01,5 : 7

Moyenne générale de l'épreuve : 8,65 / 20

(session 2009 : 8,60 ; session 2008 : 8,44 ; session 2007 : 8,99 ; session 2006 : 8,42 ; session 2005 : 7,77)

Textes littéraires : 9,08

Articles de presse : 8,21

La session 2010 ne diffère pas des précédentes quant à sa moyenne générale. Mais si l'on considère la répartition des notes, elle présente des résultats plus contrastés. Le jury s'est réjoui d'entendre un nombre important de bonnes, voire d'excellentes prestations : 20 candidats ont été notés entre 15 et 19,5 / 20. Leurs traductions révélaient une bonne compréhension du texte français, un lexique précis, une très bonne maîtrise de la syntaxe et de la grammaire allemandes, et souvent également une grande sensibilité au ton du texte.

A l'opposé, des candidats en nombre tout aussi important ont obtenu une note inférieure ou égale à 3,5. Une telle note signale avant tout un manque de maîtrise de la grammaire allemande. Mais ce qui nous a semblé faire défaut tout particulièrement cette année, ce sont les prestations satisfaisantes, notées entre 10 et 14,5 (10 notes seulement au total), qui caractérisent souvent les candidats francophones bien préparés.

La note de 0,25/20 doit être considérée comme une note-signal appliquée à des prestations réhivitoires sur ce plan.

Recommandations :

Pour ce qui concerne la préparation et la façon d'aborder l'épreuve, nous renvoyons aux rubriques du rapport de thème écrit (maîtrise générale de la grammaire, analyse précise des formes

verbales). Nous nous contentons de souligner ici quelques aspects propres à la traduction orale :

- Compréhension du français :

Certaines tournures syntaxiques récurrentes dans la presse française échappent presque systématiquement aux candidats. C'est le cas du « si » adversatif en tête de phrase. Exemple : « Si son parti est dans l'opposition au niveau fédéral, M. Palmer, lui, *"préfère être au pouvoir"* pour changer les mentalités. » ou « Aujourd'hui, si les cérémonies sont communes, leur sens est opposé. » Il ne s'agit pas d'un « si » conditionnel, mais bien d'une structure concessive, de type « même si », qui n'a pas pour autant la radicalité d'un « obwohl » et doit être rendu de préférence par un « wenn... auch », « auch wenn », voire « zwar ... aber » : « Wenn seine Partei auf Bundesebene auch in der Opposition ist, so zieht es B. Palmer jedoch vor, an der Macht zu sein... ».

Le jury a par ailleurs remarqué des déficiences de compréhension du français chez les candidats germanophones, parfois sur des concepts cruciaux de l'actualité politico-économique, parfois sur des particularités de construction (« composer avec la grande coalition » n'est pas la même chose que « composer une grande coalition »). L'utilisation du dictionnaire unilingue, quoique « chronophage », n'en reste pas moins recommandée dans ces cas précis de lacune lexicale ponctuelle.

Précision lexicale :

Les attentes du jury varient évidemment en fonction de la fréquence du terme ou des expressions à traduire. Les textes proposés évitent les termes rares. Le jury exerce une grande tolérance pour les contournements justes d'idiomatismes qu'on ne saurait calquer, et recommande sur ce point la prudence : mieux vaut une traduction plate et éprouvée qu'un calque pur, qui a de grandes chances d'aboutir à une absurdité dans la langue cible.

La méconnaissance du lexique standard est lourdement sanctionnée. Cela vaut pour le vocabulaire concret activé dans les textes littéraires descriptifs (cf. texte de Laurent Mauvinier, où les candidats ont eu le plus grand mal à retrouver l'équivalent allemand de « lavabo » ou « papier (peint) », voire de « moisissure », qui font partie du vocabulaire courant, du moins pour les deux premiers).

Cela est tout aussi vrai des textes de presse : on doit absolument connaître l'essentiel du vocabulaire politique général (l'équivalent allemand des « élections législatives » Bundestagswahlen », savoir ce qu'un « groupe parlementaire » est « eine Bundestagsfraktion/ Landtagsfraktion », connaître le nom des principaux partis politiques dérivé correspondant, traduire le congrès d'un parti par « der Parteitag »...). Les traductions qui dénotent une absence totale d'intérêt pour les principales questions d'actualité sont elles aussi lourdement sanctionnées : cette année, il fallait évidemment s'attendre à être interrogé sur la crise financière, sur la position allemande dans l'affaire du plan de soutien à la Grèce, sur les tiraillements dans la coalition au pouvoir et la question des minima sociaux. Enfin, ce n'est pas un luxe à ce niveau d'études de distinguer et d'employer correctement « Arbeitnehmer / Arbeiter / Handwerker ».

Encore une fois, on n'attend pas la prestation d'un interprète de conférence, mais l'activation d'un lexique fondamental, celui dont on se servirait pour avoir une conversation de bonne tenue sur des thèmes actuels avec des interlocuteurs germanophones. On comprend parfaitement qu'en une année de concours au programme scientifique exigeant il ne reste pas beaucoup de temps pour lire in extenso une presse ambitieuse comme *Die Zeit* ou *FAZ*. Mais ce lexique peut être aisément acquis par la fréquentation régulière de sites internet comme celui de *Tageschau.de* ou celui de *Deutsche Welle*, où les nouvelles sont brèves et où les développements vont à l'essentiel. Seule cette fréquentation régulière permettra de se familiariser suffisamment avec les champs lexicaux considérés pour ne pas perdre tous ses moyens dans cette épreuve difficile.

- Grammaire : hormis les points fondamentaux évoqués dans le rapport de thème écrit, voici quelques notions sur lesquelles on constate flottements et erreurs, en particulier dans le rendu des modes et des temps. Il faut être particulièrement vigilant et retrouver l'usage propre à chaque langue quand on a identifié des propos ou des pensées rapportées. Deux exemples :

1. Extrait d'un texte littéraire : « - Mes amis, ... je vous demande d'accueillir Sliv ..., j'ai pensé qu'il pouvait nous apporter une perspective intéressante. » Pas de concordance des temps en allemand, mais le K1 pour marquer le rendu de pensées (« ich habe mir gedacht, er könne uns eine interessante Sicht der Dinge bieten ») ou, dans un style plus relâché, tout simplement le présent de l'indicatif, qui reprend le propos ou la pensée telle qu'elle a été formulée (« ich habe mir gedacht, er kann uns mal eine interessante Sicht der Dinge bieten ».)



2. Les choses sont plus marquées encore dans les textes de presse, où l'auteur se réfère fréquemment à des sources extérieures, citées. Exemple tiré d'un texte sur la situation de l'Eglise catholique : « En 1996, il aurait adressé des lettres ... au cardinal Joseph Ratzinger. » Le recours au conditionnel ne traduit pas une mise en cause de la valeur de réalité de l'information, mais simplement qu'elle émane d'un tiers et est reprise ici comme une citation. Le K2 (sollte) ne convient absolument pas, il convient d'employer « soll » : « 1996 soll er Briefe an Kardinal Ratzinger gerichtet haben » ou bien encore introduire le propos par un verbe qui marque clairement que la source n'est pas l'auteur (« es heißt, dass » ou « es heißt+K1 »).

Autre point délicat : le rendu des mouvements / positions : c'est une des difficultés de transposition classique de la traduction du français vers l'allemand. Les occurrences abondaient dans le texte de Modiano joint en annexe. Un exemple : « Ils marchaient l'un à côté de l'autre à la sortie de la pharmacie ». Ce qui compte dans cette phrase, c'est de montrer le déplacement conjoint des deux protagonistes, dans une configuration qui ne change pas (« l'un à côté de l'autre ») alors même qu'ils évoluent dans l'espace. C'est ce que permet de rendre le « her » postposé de l'allemand : « sie liefen neben einander her ».

Attention enfin au repérage de l'antécédent des petits pronoms personnels repris plusieurs fois et de plus en plus éloignés dudit antécédent (« L'Allemagne, ... elle, ...elle ») : trop souvent la traduction proposée est un calque en genre de la forme grammaticale française, ce qui aboutit à une perte de référent et... à une grosse faute de grammaire. Ce genre de pronom doit être repéré bien vite dans la première lecture et souligné !

- Ton / perspective de traduction :

Il faut veiller à la cohérence de l'ensemble de la traduction. Pour rendre les références à la toponymie parisienne dans le texte de Modiano déjà cité, il valait mieux conserver tout simplement la terminologie française et la couleur locale : « place de l'Opéra / rue Bleue ». L'alternative (bien moins satisfaisante) étant de germaniser correctement ces deux lieux : « auf dem Opernplatz » / « Blaue Straße ».

Attention aussi à la traduction du pronom français « vous », qui a été trop souvent systématiquement rendu par une forme de politesse (cf. la séquence du texte de Bello déjà cité) !

## Exemples de textes donnés à traduire lors de la session 2010 :

Sur tous les textes figure l'énoncé suivant, qui rappelle les conditions de l'épreuve:

Agrégation externe d'allemand

Session 2010

Epreuve orale de thème

Code sujet : XXX

Préparation : 20'

Documents autorisés : le texte proposé par le jury

Usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)

Epreuve : 20' + 10'

### 1. textes de presse

#### Texte 1: Les liaisons dangereuses franco-allemandes

L'automne 2009 semble placé sous le signe du couple franco-allemand . Nicolas Sarkozy a célébré le 20e anniversaire de la chute du mur de Berlin en reprenant à son compte le slogan « Wir sind Berlin ». Deux jours plus tard, Angela Merkel, brillamment réélue, participait devant la tombe du Soldat inconnu aux cérémonies en l'honneur de l'Armistice. Loin des rivalités pour le leadership européen, de la tentative de contourner l'Allemagne à travers l'Union pour la Méditerranée, des désaccords initiaux concernant la gestion de la crise bancaire ou les plans de relance, les dirigeants français et allemands affichent désormais leur complicité et leurs positions communes sur la régulation des marchés financiers au sein du G20 ou sur le réchauffement climatique à la veille de la conférence de Copenhague.

Le glissement des relations entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel de l'exaspération vers une chaleureuse entente masque une asymétrie croissante entre les deux nations. Aujourd'hui, si les cérémonies sont communes, leur sens est opposé. L'Allemagne réunifiée célèbre à la fois son unité et la liberté du continent européen, assumant son passé mais résolument ouverte sur le monde et tournée vers l'avenir. La France, tout au débat sur l'identité nationale, doute du présent et -regarde vers son passé et sa puissance perdue, cultivant de manière -obsessionnelle son exception.

L'Allemagne et la France sont en réalité entrées dans une phase de divergence [...]

Les rapports au sein du couple franco-allemand se sont inversés. L'Allemagne est désormais un objet de désir pour la France, et la France un objet de préoccupation pour l'Allemagne. La stratégie non coopérative et la focalisation de l'Allemagne sur sa réunification comme la régression nationale de la France ont fait une victime commune, l'Europe, fragilisée par la crise de la mondialisation, impuissante face aux risques globaux, menacée par sa désunion politique de déclassement face aux géants du XXIe siècle - Etats-Unis, Chine, Inde, Brésil.

Nicolas Baverez, in:Le Point, 20/11/2009

## Texte 2: **Le Vatican accusé d'avoir couvert des actes pédophiles**

Le Vatican à nouveau au cœur d'une affaire de pédophilie. Le futur Benoît XVI et d'autres responsables du Vatican auraient couvert les abus sexuels d'un prêtre américain dans les années 90, selon des documents ecclésiastiques obtenus par le New York Times.

Selon le quotidien américain, ces documents proviennent d'une action en justice contre l'archevêché de Milwaukee sur l'affaire d'un prêtre soupçonné d'avoir violenté environ 200 enfants d'une école pour sourds dans le Wisconsin. Le religieux impliqué, Lawrence C. Murphy, travaillait dans cette école de 1950 à 1974.

En 1996, il aurait adressé des lettres directement au cardinal Joseph Ratzinger. Dans ces lettres, le pédophile présumé supplie le cardinal Ratzinger d'arrêter un procès secret intenté contre lui devant un tribunal ecclésiastique. «Je veux simplement vivre le temps qui me reste dans la dignité de mon sacerdoce, écrit le révérend. Je demande votre aide dans cette affaire». Aucune réponse du cardinal allemand ne figure dans les documents mais le procès a été stoppé après ces lettres. Lawrence Murphy est mort deux ans plus tard en 1998, alors qu'il était toujours prêtre.

Cette nouvelle affaire est «tragique», a déclaré le porte-parole du Vatican, Federico Lombardi, au quotidien. Il a estimé que le révérend Murphy abusait d'enfants «particulièrement vulnérables», tout en soulignant la notification tardive au Vatican. Le père Lombardi a par ailleurs rappelé que les autorités civiles américaines ont enquêté sur le père Murphy dans les années 70, suite aux accusations de ses victimes, mais que ces enquêtes ont été abandonnées.

Ces révélations interviennent alors que plusieurs scandales concernant des abus sur des mineurs de religieux catholiques secouent d'autres pays dont la Suisse, l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne. Dans son pays natal, Benoît XVI est accusé d'avoir fait accueillir, en tant qu'archevêque de Munich, un prêtre pédophile présumé dans son archevêché pour qu'il y suive une thérapie, en 1980. Celui-ci avait par la suite été réaffecté et avait commis d'autres abus.

Le Figaro, 25/3/2010

Texte 3: **Le malentendu libéral trouble la coalition d'Angela Merkel**, par Marion Van Renterghem

Pour fêter ensemble la soirée électorale, les libéraux avaient réservé à l'avance trente places chez Gany-med, un restaurant du centre de Berlin. Ils ont tout annulé. Le dîner aurait été sinistre. C'était dimanche 9 mai, le jour de l'élection régionale en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, fief du Parti libéral démocrate (FDP) et berceau de son chef, Guido Westerwelle. Ce soir-là, le score du FDP (6,7 %) est très loin du record historique (14,6 %) que le parti avait atteint aux élections législatives de septembre 2009. Les libéraux seront évincés du gouvernement régional qu'ils dirigent en coalition avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU).

Cette défaite du parti libéral allemand, après un succès passager, n'est pas anecdotique. Elle révèle le malentendu de la coalition qui constitue le gouvernement fédéral depuis sept mois: une alliance contre-nature, bien que de droite et apparemment homogène. Elle est aussi le signe d'un air du temps en Europe, celui de la crise, de l'inquiétude des électeurs, des majorités gouvernementales faibles, de la fin du libéralisme triomphant. Elle indique enfin plus profondément que l'Allemagne, tentée par des expériences libérales, ne transforme pas l'essai. Et que malgré le succès épisodique du FDP, elle reste attachée à ce qui fait son identité: une politique de consensus et de compromis, la sacro-sainte économie sociale de marché.[...]

Fondé sur ce malentendu libéral, le couple formé par Mme Merkel et M. Westerwelle bat de l'aile. Le vice-chancelier, qui croyait apporter à la chancelière conservatrice une coalition de rêve, n'a pas compris qu'il arrivait au pouvoir au moment où son combat n'avait plus de sens. Qu'en situation de crise, le concept libéral entamait son déclin. Il s'est égaré dans ses odes aux baisses d'impôts et ses comparaisons malvenues entre l'Etat social et la décadence de l'Empire romain.

Le Monde, 19.5.2010

Texte 4:

**Boris Palmer, maire du Tübingen, incarne le nouveau visage des Verts allemands**

Avec sa barbe de trois jours, son costume sans cravate et son visage juvénile, Boris Palmer est un maire d'apparence inhabituelle. Depuis  
5 fin 2006, cet élu Vert âgé de 37 ans est à la tête de Tübingen, une cité universitaire de 87 000 habitants. En quelques mois, ce mathématicien de formation s'est fait connaître dans tout le pays pour son ambitieux programme écologique: tarifs spéciaux pour s'approvisionner en électricité propre, vélos électriques, système de partage de  
10 voitures, installation de panneaux solaires sur les toits des édifices publics.

Si son parti est dans l'opposition au niveau fédéral, M. Palmer, lui, « préfère être au pouvoir » pour changer les mentalités. Cette attitude illustre l'évolution suivie par les Verts depuis leur création il y a trente  
15 ans. Le 13 janvier 1980, à Karlsruhe, une multitude de mouvements citoyens, dont les antinucléaires, et des groupuscules d'extrême gauche donnaient naissance à cette nouvelle formation très hétéroclite qui se percevait comme un « parti antipartis ».

Depuis, les Verts se sont installés avec succès dans le paysage politique allemand. Lors des élections législatives de septembre 2009, ils ont obtenu 10,7 % des voix, soit leur meilleur score depuis leur entrée  
20 au Bundestag en 1983. Conquérant d'abord les parlements régionaux, puis le Bundestag, ils ont participé au gouvernement fédéral avec les sociaux-démocrates entre 1998 et 2005.

Ce chemin, jalonné de compromis douloureux, a conduit ce parti vers le centre. L'artisan de cette évolution est l'ancien ministre des affaires étrangères Joschka Fischer, qui avait imposé dans la douleur à son parti, en 1999, une participation de l'Allemagne à la guerre du Kosovo. Aujourd'hui encore, les Verts comptent un courant radical, les  
30 « fundis », dont les représentants préfèrent renoncer au pouvoir plutôt que d'accepter des compromis.

Le maire de Tübingen, lui, représente plutôt le courant des « realos », bien décidés à accéder au pouvoir. [...]

*Le Monde*, 27 octobre 2009

Texte 5:

Le président kalmouk et les extraterrestres

(kalmouk = *kalmückisch*)

La Russie devra-t-elle se construire un bouclier antimissile pour se prémunir contre d'éventuelles attaques extraterrestres ? Les petits hommes verts n'ont pourtant émis aucune revendication territoriale, pas plus qu'ils ne montrent quelque animosité à l'égard du pouvoir russe.

5 Seulement, voilà : Kirsan Ilioumjinov, le président de la république de Kalmoukie, ne fait pas mystère de ses contacts extraterrestres. Depuis plusieurs années déjà, il raconte à qui veut bien l'entendre sa rencontre inopinée, à Moscou, avec de petits hommes venus d'outre-ciel.

Reçu, fin avril, par le journaliste Vladimir Pozner, qui accueille chaque  
10 semaine un invité de marque sur la première chaîne d'Etat russe, le président Ilioumjinov a pu ainsi évoquer de tendres souvenirs avec ses petits amis qui, à défaut d'être verts, portaient « une sorte de combinaison jaune ».

« On peut ironiser, mais je l'ai vu », assure le président kalmouk, qui est également, à la ville, président de la très officielle Fédération internationale  
15 des échecs. « J'étais assoupi devant la télé et, du balcon, quelqu'un m'a appelé. Je l'ai suivi dans une sorte de tube, où nous communiquions par la pensée. Ils ne disposent pas d'assez d'oxygène pour parler », explique, pour qui l'ignorerait, Kirsan Ilioumjimov.

« J'ai donc voyagé dans ce navire », poursuit l'homme d'Etat, l'une des plus grandes fortunes de Russie. « Pourquoi ne venez-vous pas vous exprimer sur  
20 la première chaîne de télévision ? », a-t-il alors demandé à ses petits camarades jaunes, visiblement soucieux de l'Audimat de la télé russe. « Ils n'étaient pas prêts », déplore-t-il aujourd'hui.

Les affinités extraterrestres du leader kalmouk ne sont pas du goût de tous. Un député russe s'est ainsi adressé au président Dmitri Medvedev, afin de  
25 savoir « si Kirsan Ilioumjinov avait fait un rapport en haut lieu », sur ses rencontres paranormales. « Y a-t-il un règlement qui oblige les responsables de ce pays qui ont accès à des secrets d'Etat à rendre compte de ce genre de contacts ? », s'est interrogé Andreï Lebedev.

Le Monde, 12.05.10

## 2. Textes littéraires

### Texte 1

Le souvenir du futile épisode émergea en pleine nuit, tout soudain. Il m'assaillit avec une netteté d'autant plus extraordinaire que je l'avais complètement oublié et que j'étais même incapable de le situer dans le passé. Je n'en avais pas moins le sentiment de le revivre. Quelqu'un m'avait indiqué une sorte de brocanteur dont le magasin près de Saint-Sulpice tenait du commerce d'antiquités et de la galerie d'art. Il avait deux Pollock à vendre, qu'il me serait facile de me faire montrer. Comme je ne me rappelle pas m'être jamais intéressé à ce peintre, je suis porté à croire que le souvenir inattendu me renvoie à une époque de ma vie assez éloignée.

Il n'importe pour le moment. Le fait est que je m'étais rendu chez l'antiquaire à la première occasion. Les deux tableaux se faisaient face au milieu d'un fouillis inimaginable. Le plus petit était cependant mis en valeur par un relatif isolement. Il s'agissait d'une composition géométrique fort simple. Elle consistait en un cercle lumineux, presque blanc, sans doute crème ou ivoire (je ne pouvais pas bien distinguer dans la demi-obscurité de la boutique), qui chevauchait un rectangle bleu nuit [...]. L'ensemble évoquait vaguement ce que je serais tenté d'appeler une éclipse inversée. L'autre tableau accroché au milieu d'un monde d'objets hétéroclites était à demi recouvert de poussière. Il ne ressemblait en rien aux Pollock que je connaissais. Il est vrai que j'en connaissais fort peu. [...] Elle m'assura que c'était une œuvre de jeunesse du peintre et qu'il en existait très peu de cette époque, d'où le prix élevé qu'elle en demandait. J'étais profane en la matière. Il me parut portant que les premières tentatives d'un peintre, avant qu'il ait trouvé son style propre, devaient normalement avoir moins de valeur que les compositions vraiment caractéristiques de son talent.

Roger Caillois, *Cases d'un échiquier*, 1970

Texte 2 :

Ce soir-là, sur le terre-plein de la place de l'Opéra, des manifestants étaient rassemblés face à une rangée de CRS qui formaient une chaîne tout le long du boulevard, apparemment pour protéger le passage d'un cortège officiel. Bosmans était  
5 parvenu à se glisser à travers cette foule jusqu'à la bouche du métro, avant la charge des CRS. Il avait à peine descendu quelques marches que, derrière lui, des manifestants refluaient en bousculant ceux qui les précédaient dans les escaliers. Il avait perdu l'équilibre et entraîné une fille en imperméable  
10 devant lui, et tous deux, sous la pression des autres, étaient plaqués contre le mur. On entendait les sirènes de police. Au moment où ils risquaient d'étouffer, la pression s'était relâchée. Le flot continuait à s'écouler le long des escaliers. L'heure de pointe. Ils étaient montés ensemble dans une rame. Tout à  
15 l'heure, elle s'était blessée contre le mur et elle saignait à l'arcade sourcilière. Ils étaient descendus deux stations plus loin et il l'avait emmenée dans une pharmacie. Ils marchaient l'un à côté de l'autre à la sortie de la pharmacie. Elle portait un sparadrap au-dessus de l'arcade sourcilière, et il y avait une tache  
20 de sang sur le col de son imperméable.

Une rue calme. Ils étaient les seuls passants. La nuit tombait. Rue Bleue. Ce nom avait paru irréel à Bosmans. Il se demandait s'il ne rêvait pas. Bien des années plus tard, il s'était retrouvé par hasard dans cette rue Bleue, et une pensée l'avait  
25 cloué au sol : Est-on vraiment sûr que les paroles que deux personnes ont échangées lors de leur première rencontre se soient dissipées dans le néant, comme si elles n'avaient jamais été prononcées? [...] Tous ces lambeaux de phrases de si peu d'importance qu'ils sont condamnés à l'oubli?

Patrick Modiano, *L'Horizon*, 2010



## Texte 3:

Comme les autres, il a pris une petite chambre dans un hôtel près de la gare. [...]

C'est la première fois qu'il a une chambre pour lui tout seul depuis longtemps (il pourrait dire, depuis toujours); tant pis si  
5 le papier dessine d'horribles fleurs et que les cafards ont pris possession du lavabo et que la moisissure décolle le papier et fait des auréoles au-dessous de la fenêtre et du lavabo. Tant pis si les voisins s'engueulent une partie de la nuit. Il est seul dans la chambre et c'est ce qui compte pour lui, comme aussi  
10 la fenêtre à laquelle il peut s'accouder et regarder la ville [...].

Et le matin il marche, il regarde la devanture du Grand Café Riche, le boulevard Charlemagne et la petite rue de l'Hôtel-de-ville. Il s'imagine vivant ici, ne regardant même plus le bout de l'immeuble de forme ovale et le Café Brésil, à force d'habitude.  
15 Il se dit que ce serait la paix, qu'il pourrait vivre ici et y être heureux. L'ambiance de la ville lui plaît. De retour, il écrira à Solange pour lui raconter toutes les choses qu'on manque lorsqu'on vit à la campagne, comme de voir tous les jeunes Arabes dans l'après-midi qui déboulent d'une ruelle avec des  
20 journaux sous les bras et vendent *L'Echo d'Oran*.

Il a le temps de réfléchir aussi, pas seulement aux derniers événements, [...], à Châtel, qui est de plus en plus renfrogné et ne parle plus à personne. Il pense aux Algériens; il se dit que depuis qu'il est ici il ne connaît que la petite Fatiha, pas même  
25 ses parents, que la population est pour lui comme les autres une sorte de mystère qui s'épaissit de semaine en semaine, et il se dit que, sans savoir pourquoi, sans savoir de quoi, il a peur.

Laurent Mauvignier, *Des Hommes*, 2009

## **Exposé en langue française option linguistique.**

Rapport présenté par

**Claire Lecointre, Anne-Françoise Ehrhard-Macris et Jacques Poitou.**

Les candidats avaient à « étudier les rapports entre noms et verbes » dans les textes qui leur étaient soumis : textes littéraires (Gadamer, H. Kant, Lenz), textes journalistiques et économiques. Noms et verbes relèvent de classes distinctes mais d'une certaine façon complémentaire et qui peuvent, à des degrés divers, apparaître dans des états intermédiaires, variables selon le texte où ils figurent. L'intérêt de la thématique était alors de mettre en évidence l'articulation du nominal et du verbal dans le texte proposé, les degrés divers de nominalité et de verbalité, et de montrer dans quelle mesure les moyens mis en œuvre servaient la visée du texte. On ne peut donc que déconseiller fortement aux candidats de penser qu'ils peuvent se contenter d'adapter à n'importe quel texte un plan conçu *a priori* indépendamment de tout texte.

Rappelons que l'épreuve se compose de deux parties : un exposé de trente minutes et un entretien de dix minutes dont on ne saurait sous-estimer l'importance. L'entretien permet d'apporter, en réponse aux questions du jury, des compléments à l'analyse sur des points que les candidats n'auraient pas abordés dans leur exposé et des corrections à d'éventuelles erreurs commises pendant l'exposé. Aussi les candidats doivent-ils se montrer réceptifs et réactifs dans cette seconde partie, qui influe substantiellement sur l'évaluation globale. Le jury a notamment apprécié que des candidats sachent corriger des erreurs, même graves (p. ex. l'analyse de *werde besessen* comme un futur). Personne n'est à l'abri d'une défaillance dans le cours d'une présentation orale, l'essentiel est de savoir se reprendre.

Le programme était le même que celui de l'année précédente. Le jury a pu constater qu'une partie des candidats a effectivement su tirer profit des remarques et conseils qui étaient énoncés dans le rapport du jury de l'an dernier, mais que cela n'a malheureusement pas été le cas de tous.

Il va de soi que cette épreuve de linguistique nécessitait de la part des candidats la maîtrise

de concepts précis, aussi bien dans le domaine de la morphologie et de la syntaxe que de la sémantique – sans parler de l'analyse textuelle.

Comme l'an dernier, les meilleurs exposés – et trois d'entre eux ont été excellents et ont mérité la note de 18 – ont été ceux qui ont pris le texte non comme un simple prétexte, un corpus pour une analyse linguistique générale, mais en tant que tel, dans sa spécificité et montré en quoi l'interaction des noms et des verbes s'articule avec la problématique du texte dans ses différentes parties et la façon dont elles sont verbalisées. A partir de là, aucun plan-type *a priori* ne s'imposait et si certains candidats ont présenté un excellent exposé en suivant les différentes parties du texte, d'autres ont non moins brillamment réussi en définissant des problématiques étudiées ensuite de façon différenciée dans l'ensemble du texte.

Mais si la prise en compte du texte était essentielle, il ne s'agissait pas d'en faire une paraphrase en se limitant à des concepts vagues (tels que *termes imagés* ou *non imagés*). C'est une épreuve de linguistique que l'on ne peut mener à bien sans disposer des concepts opératoires nécessaires dans des domaines variés – de la morphologie (procédés de formations des mots) à la linguistique textuelle (progression textuelle) en passant par la syntaxe (valence, rôles sémantiques), l'analyse des catégories et la sémantique des verbes et des noms (Aktionsarten).

De par l'intitulé de l'épreuve il ne pouvait s'agir de présenter des catalogues des types de formation des mots, puis des catalogues d'utilisation syntaxique, etc. – ce qui entraînait de surcroît d'inévitables redites. Il ne s'agissait pas non plus – encore moins – de présenter les propriétés flexionnelles de ces deux classes de mots (et si l'on s'y aventurait – à tort –, encore eût-il fallu en connaître les concepts essentiels et savoir, par exemple, définir un *morphème*). De même, des plans constitués de trois parties – morphologie, syntaxe, analyse présentée comme textuelle et se limitant à des remarques sur l'anaphore – ne pouvaient qu'amener à passer à côté de l'essentiel, à savoir les différentes articulations entre noms et verbes

Sur différents aspects de la problématique des rapports entre noms et verbes, certains exposés ont manqué de précision. Mentionnons les principaux points qu'il conviendrait d'approfondir lors de la préparation.

– Le statut de la personne, qu'il est pour le moins imprécis de présenter simplement comme « assimilée à une catégorie ». Sur le plan morphologique, la personne est un facteur de variation des formes verbales conjuguées, c'est-à-dire ce qu'on peut appeler une catégorie grammaticale. Sur le plan syntaxique, en revanche, la personne est à relier au membre du groupe verbal – généralement un syntagme nominal – en fonction de sujet du verbe.

– Dans une analyse morphologique, le concept de mot est tout à fait pertinent, mais à condi-

tion de le distinguer clairement de celui de lexème : un mot comme *entlangrannte* (Hein) est composé de deux morphèmes lexicaux (*entlang* et *renn-*) et des morphèmes grammaticaux de la personne et du temps-mode.

– Sur la question des glissements sémantiques dans le cas de transcatégorisation V → N, il ne suffisait pas de parler de « lexicalisation » (terme qu'il aurait fallu définir et qui peut avoir deux acceptions : « intégré dans le lexique de la communauté linguistique » ou « ayant subi des évolutions sémantiques qui opacifient le rapport avec le lexème dans ses autres emplois »), il fallait aussi présenter une analyse plus fine, de l'action au résultat, à l'acte lui-même, voire à d'autres valeurs (p. ex. dans le cas de *Wohnung*). Seuls certains candidats ont bien mis en opposition les valeurs sémantiques liées à l'emploi d'infinitifs substantivés (*Lächeln*), et des dérivés en *-ung* (*Forderungen*).

– En ce qui concerne les substantifs déverbaux, il était judicieux de distinguer les formations productives (comme l'infinitif substantivé ou la dérivation en *-ung*) et celles qui ne le sont plus, comme les féminins en *-t* (*Sucht*).

– La distinction entre le temps passé (représenté au cursif par le prétérit) et l'aspect accompli (représente au présent par le parfait) et les changements au fil du texte entre ces deux valeurs a été parfois l'objet de confusions.

– Comme déjà indiqué dans le précédent rapport, il fallait aussi distinguer précisément ce qui relève de la composition (comme dans *Exportnation*) et ce qui relève de la dérivation de complexe (comme dans *Gepäckträger*).

– Si la plupart des candidats n'ont pas négligé l'analyse des anaphores, dont le rôle est décisif dans l'enchaînement textuel, celui-ci y a trop souvent été réduit, alors que d'autres paramètres auraient pu et dû être pris en compte au niveau sémantique, notamment le déploiement et l'enchaînement des thèmes (au sens pragois). Présenter un comptage du nombre de verbes et de noms en l'assortissant de remarques comme "il y a relativement peu de noms" ne pouvait être pertinent que si l'on en tirait des conclusions différenciées, par exemple entre différentes parties du texte.

– L'analyse des locutions à verbe support a été trop souvent négligée et, trop souvent, les réponses des candidats aux questions posées dans l'entretien ont manqué de précision sur des points essentiels tels que la compositionnalité du sens entre nom et verbe, la référentialité et le statut du nom prédicatif, la question de la définitude et la désémantisation du verbe.

– L'analyse des énoncés sans verbe a trop souvent été négligée, de même que celle d'une construction en style télégraphique comme « daß mit Auslaufen Semester Schließung ABF [Arbeiter- und Bauernfakultät] vorgesehen war » (Kant).

Le programme étant le même que celui de l'an dernier, on ne peut que recommander aux candidats de se référer également au rapport de l'année 2009.

## Exemples de textes proposés.

Agrégation externe d'allemand

Session 2010  
Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique  
code sujet : SCHNAAS – SCHWARZ-49-08-04  
Préparation : 4 heures  
usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)  
Epreuve : 30' + 10'

**Vous étudierez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant :**

Wachsende Metropolen : Das Drama der Megastädte

*Im Schatten der Globalisierung entstehen die Megastädte des 21. Jahrhunderts. Ihre besonderen Kennzeichen: unkontrolliertes Wachstum und ausufernde Slumlandschaften.*

Dass der Traum von der Neuen Stadt einmal zum Albtraum werden könnte, hat niemand so scharf gesehen wie Oswald Spengler, der Prophet des „Untergangs des Abendlandes“. In seinem Hauptwerk von 1922 sezierte der deutsche Geschichtsphilosoph die „Seele der Stadt“. Für Spengler bezeichnen ihre Anfänge einen Initialpunkt, an dem der reproduktive Kreislauf des bäuerlichen Lebens endet und die erzählbare Menschheitsgeschichte einsetzt, einen faszinierenden Zeit-Ort, der Gang und Sinn von „Geschichte überhaupt“ bestimmt: „Weltgeschichte ist Stadtgeschichte.“

Doch gleichzeitig sagte der Kulturhistoriker auch den „Steinkoloss Weltstadt“ und mit ihm das Ende urbaner Emanzipation voraus: „Ich sehe – lange nach 2000 – Stadtanlagen für zehn bis zwanzig Millionen Menschen, die sich über weite Landschaften verteilen“, mit „Verkehrsgedanken, die uns heute als Wahnsinn erscheinen“, schrieb Spengler und warnt: Der Mensch werde „von seiner eigenen Schöpfung, der Stadt, in Besitz genommen, besessen, zu ihrem Geschöpf, ihrem ausführenden Organ“ und „endlich zu ihrem Opfer gemacht“. Die Zukunft, so Spengler, gehöre der „Riesenstadt“, die ihre Umgebung rücksichtslos aussaugt, „unersättlich, immer neue Ströme von Menschen fordernd und verschlingend, bis sie inmitten einer kaum noch bevölkerten Wüste ermattet und stirbt“.

Fast neun Jahrzehnte später zeigt sich: Selbst Spengler hat mit seiner dunkel raunenden Hellsichtigkeit die exponentielle Dynamik des weltweiten Städtewachstums dramatisch unterschätzt: Um 1800 bevölkerten 35 Millionen Menschen (drei Prozent der Weltbevölkerung) die Städte, um 1900 waren es 165 Millionen (zehn Prozent), fünf Jahrzehnte später schon 740 Millionen (29 Prozent). Heute drän-

gen sich 3,4 Milliarden Menschen in urbanen Siedlungsformen (51 Prozent) – und im Jahr 2050 werden es nach Schätzungen der Vereinten Nationen sogar 6,3 Milliarden (70 Prozent) sein.

Schnell wachsende Megastädte wie Delhi (Indien), Dhaka, Lagos (Nigeria) und Kinshasa (Kongo) werden in anderthalb Jahrzehnten 15 bis 22 Millionen Einwohner zählen – und Paris (27), London (37), Rom (141), Berlin (132) und Wien (213) in der Rangfolge der weltweit größten Städte weit hinter sich lassen.

Das zentrale Problem dieser Megastädte in den Schwellen- und Entwicklungsländern ist, wie Dekadenztheoretiker Spengler prophezeite, ihre schiere Formlosigkeit, ihre Größe, Armut, Verwundbarkeit und Unregierbarkeit.

Es fehlt diesen Städten an aufklärerischem Kapital und fortschrittlicher Substanz. Sie sind kaum Orte der Freiheit, der politischen Emanzipation, des wirtschaftlichen Aufschwungs und der sozialen Gerechtigkeit, keine privilegierten Inseln der Bildung, Individualität und Kreativität, keine verdichteten Verheißungsräume für Kapitalisten, Händler und Handwerker, sondern bestenfalls neureich-funktionale Auto-, Abgas- und Asphaltschungel ohne fußgängerischen Verweil- und Aufenthaltswert (Seoul, Taipeh), autoritäre Geld-, Shopping- und Ferienparadiese aus der klimatisierten Retorte (Dubai, Singapur) – und schlimmstenfalls urban sinks, letzte Zufluchtsstätten, Elendszonen der modernen Menschheit, Müllkippen für Millionen von Gelegenheitsjobbern, die in ausufernden Slums ein marginales Dasein fristen.

Dieter Schnaas, Christopher Schwarz, WiWo 21.04.2010

Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique  
 code sujet : **Kant-50-03-05**  
 Préparation : 4 heures  
 Documents autorisés : le texte proposé par le jury  
 Usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)  
 Epreuve : 30' + 10'

**Vous étudierez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant :**

Da sitzt einer über seiner Schreibmaschine, raucht zuviel, bläst Staub von den Tasten, beißt in einen Apfel und denkt an Schiller dabei, starrt auf das leere Papier und dann auf die Uhr, kratzt an dem verklebten kleinen a herum, bis es wieder sauber ist, hat schon wieder eine Zigarette in Brand und nennt das alles Arbeit.

Er lauert auf einen Gedanken.

Der Gedanke steckt den Kopf um die Ecke, zögert noch, zögert lange, aber endlich kommt er näher.

Er kommt!

Macht er noch einen einzigen Schritt, einen winzigen Schritt, dann schnappt die Falle zu, dann ist er ausgedacht, und ein Mann schlägt ihn ans Papier.

Robert Iswall wartete an diesem Morgen fast zwei Stunden auf die erste Beute. Er war nicht ungeduldig, aber als er den Gedanken kommen hörte, war er doch froh. Der Anfang war immer das schwerste, und hier kam nun der Anfang.

Dann läutete es an der Tür. Auf dem Läufer im Korridor lag ein gelbes Kuvert mit einem roten Posthorn darauf, einem Posthorn mit Blitzen an Stelle der Troddel.

Robert Iswall mochte keine Telegramme. Er konnte sich kaum an eines mit angenehmem Inhalt erinnern. Störender Besuch, böse Mahnungen, jäher Tod – das reiste per Depesche und erschreckte.

Robert las:

MIT AUSLAUFEN SEMESTER SCHLIESSUNG ABF VORGESEHEN STOP ABSCHLUSSFEIER GEPLANT STOP KANNST DU REDE HALTEN STOP MEIBAUM STOP DIREKTOR

Das war Meibaum. Mitten im Winter ein Telegramm, weil am Semesterende eine Rede gehalten werden mußte – in einem halben Jahr. Nur keine gemütlichen Briefe; immer dringlich, das wirkt.

Mit Auslaufen Semester. Jochen Meibaum glaubte sicher, Robert Iswall werde sich nun das ganze Frühjahr hindurch bis in den tiefen Sommer damit herumplagen, eine Rede zu bauen, auf daß die Abschlußfeier auch ja in die richtige Länge komme.

Man müßte das einmal machen, dachte Robert, wenn man nur die Zeit dazu hätte, und wenn die anderen dir dann auch die Zeit gäben, das Ding zu verlesen. Er malte sich aus, wie das wäre: Er hinter einem festlich geschmückten Katheder über einem mehrbändigen Manuskript voller Sätzen, wie "Bevor ich nun meine einleitenden Bemerkungen abschließe und mich dem ersten Hauptpunkte zuwende, will ich den eben erwähnten Ausführungen Pestalozzis über die Persönlichkeit noch wenige Fußnoten hinzufügen..."

Er sah die Aula vor sich und in den ersten Reihen auf vergoldeten Stühlen die Würdenträger der Universität, die Magnifizienz und die Spectabiles, in satt leuchtenden Talaren und mit güldenen Ketten um den Hals und die Baretts auf den Knien oder schon unter den Füßen und die Augen in den faltigen Gesichtern zwischen Schlaf und Hoheit, und er hörte sich dröhnen: "Hier, in diesem erhabenen Saale mit seinem spätbarocken Glanz, in diesem Meisterwerke des Mathematikprofessors Andreas Mayer, in diesem Raume, einem der selten gewordenen architektonischen Schaustücke des einstmals so reichen hansischen Nordens, in diesen kunstreich verzierten Mauern, in welchen sich – und ich zitiere den gelehrten



Bibliothecarius Dähnert – 'in welchen sich die Brustbilder der vier glorwürdigen Herzoge Wartislaw des IX., der die Akademie gestiftet; Philip des I., der sie aus ihrem Verfall wieder emporgebracht: Ernst Ludwigs, der das vorige Collegium erbauet, und Bogislaw des XIV., dessen milder Dotation die Akademie ihren Wohlstand zu verdanken hat, befinden', hier in der vormaligen Bibliothek und heutigen Aula, hier war es..."

Ja, was war hier? War in diesem Saal mit der Puttgalerie jemals etwas geschehen, von dem zu sprechen lohnte in der von Meibaum gewünschten Rede, etwas, das einen Zusammenhang herstellte zwischen dem kostspieligen Stolz der Herzoge von Pommern-Wolgast und der Tatsache, daß mit Auslaufen Semester Schließung ABF vorgesehen war?

Kant, Hermann, 1970. *Die Aula*. Roman. 11. Auflage. Berlin : Rütten & Loening, 7 – 9. [Anfang]  
ABF = Arbeiter- und Bauernfakultät.

Agrégation externe d'allemand  
Session 2010

page 1

Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique

code sujet : **von Wiese-62-08-03**

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : le texte proposé par le jury

Usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)

Epreuve : 30' + 10'

**Vous étudierez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant :**

Die Frage nach den Anfängen der deutschen Tragödie ist umstritten. 1 Gestaltungen des  
2 Tragischen finden sich bereits in der altgermanischen Dichtung, aber die Ausbreitung des  
3 Christentums und des Humanismus drängt im wachsenden Maße das vorwiegend  
4 pessimistische Grunderlebnis des Tragischen zurück. Alles Tragische beruht auf dem  
5 Widerspruch, auf dem Wissen um das Unverhältnis zwischen menschlicher Größe und  
6 Freiheit zu einem im Kern unbegriffenen Leid und schicksalhaft erfahrenen Untergang. In  
der  
7 aus kultischen Voraussetzungen erwachsenen griechischen Tragödie war es das beladene  
8 Schicksalsgeschehen, die Welt als übermenschlicher, mythischer Gegenstand, das  
9 Übergewicht des Geschehens vor den Personen, mit dem sich der Mensch als das dem Lei-  
den  
10 und der Unvollkommenheit ausgelieferte Wesen gläubig oder trotzend abfinden mußte. In  
der  
11 Shakespeareschen Tragödie hingegen ist der Widerspruch in sehr viel stärkerem Maße in  
das  
12 Ich selber hineinverlegt, das jetzt nicht mehr als *mythisch* leidendes, sondern als *geschicht-  
lich*  
13 handelndes Wesen die tragische Fragwürdigkeit seiner Existenz erfährt, bei der die  
14 entzweienenden und zerstörenden Mächte nicht nur von außen die menschliche Größe zerrüt-  
ten,  
15 sondern auch von innen verhängnisvoll untergraben. Wenn die Tragödie die Urfrage stellt,  
16 was der Mensch sei und worin sein besonderer menschlicher Wert auch noch vor Gott und  
17 den Göttern beruhe, so haben die *griechische* und die *Shakespearesche* Tragödie die beiden  
18 grundsätzlichen Antworten gegeben, von denen alle weitere Entwicklung des tragischen  
19 Bewußtseins und der Tragödie mit bestimmt ist.  
20 Aber diese Antwort mußte verschieden ausfallen, je nachdem, ob sie vor oder nach dem  
21 Eintritt des Christentums in die geschichtliche Welt erfolgte. An sich sind Tragödie und  
22 Christentum ihrer Wurzel nach Gegenspieler, weil die Tragödie auf der Erfahrung beruht,  
daß  
23 das Daseinsrätsel unlösbar ist, und ihre Frage nach dem Göttlichen gerade dort einsetzt, wo  
24 jede Antwort auszubleiben scheint. Das Christentum hingegen hält, trotz allen Wissens um  
das  
25 tragische Leid, daran fest, daß das mit Christus getragene Leid im Grunde ein Heil ist; es  
26 überwindet die Ausweglosigkeit des Tragischen durch das göttliche Liebesgesetz, [...].  
Damit  
27 aber wandelt sich das tragische Schicksalsdrama in die verschiedenen Formen des christli-  
chen

28 Erlösungsdramas, des Mysterienspiels und der Legende, und die tragische Ontologie  
29 verschiebt sich in die sittliche Problematik von Schuld und Sühne und von religiöser und  
30 poetischer Gerechtigkeit. Neben der griechischen Tragödie und Shakespeare begegnet uns  
31 *Calderon* als großes Beispiel der Überwindung des Tragischen durch die Formen der  
32 christlichen Märtyrertragödie und des christlichen Heilgedankens. Der Einpoligkeit des  
antiken tragischen Denkens steht in der Zeit nach Christus immer eine  
33 Zweipoligkeit des  
34 tragischen und christlichen Weltbewußtseins gegenüber.  
35 Die hier nur ganz am Rande angedeuteten großen Vorgänge in der Geschichte einer  
36 europäischen Tragödie machen es verständlich, warum die Entwicklung einer deutschen  
37 Tragödie erst so spät liegt. Sie setzt die Auseinandersetzung mit allen vorausgegangenen  
38 Formen [...]. Die deutsche Tragödie verwandelt das tragische Weltbewußtsein inmitten  
39 einer bereits christlichen, humanistischen und aufgeklärten Welt. Aber bei aller Aneignung  
40 fremder Vorbilder [...] hat die Geschichte des deutschen Dramas von Lessing bis Hebbel  
41 dennoch eine neue und selbständige Gestalt der Tragödie entwickelt.  
42 Man hat mit Recht immer wieder hervorgehoben, daß wir von einer deutschen Tragödie  
43 eigentlich erst seit Lessing reden können. Diese geschichtliche Behauptung behält etwas  
44 Überraschendes. Liegt es nicht viel näher, den Ursprung des deutschen Trauerspiels im  
45 Barockzeitalter zu suchen? Denn hier finden sich die bis zum Unerträglichen gesteigerten  
46 Spannungen von Diesseits und Jenseits, von höfischem Drama und kosmischem Spiel, von  
47 Welt als Bühne und Welt als Gottesordnung, von glanzvoller Lebensbejahung und asketi-  
scher  
48 Lebensverneinung.  
Benno von WIESE

## **Exposé en langue française options littérature et civilisation**

Rapport présenté par

**Jacques-Pierre GOUGEON, Dorothea MERCHIERS et Alain MUZELLE**

Nombre de candidats interrogés : 54

Répartition des notes :

16 et plus : 5

12 à 15 : 12

10 à 11 : 4

8 à 9 : 12

6 à 7 : 5

4 à 5 : 6

2 à 3 : 7

0,5 à 1 : 3

Moyenne des candidats : 08,64

Session 2009 : 07,99, session 2008 : 08,62; session 2007 : 08,44 ; session 2006 : 06,47 ;  
session 2005 : 06,29 :

### **Introduction**

La moyenne générale de l'exposé en langue française a progressé de plus d'un demi point par rapport à celle de l'an dernier ; elle est conforme à celle de la session 2008. Le jury a utilisé toute la palette des notes, de 01 à 19.

La moyenne obtenue à l'option littérature (10,06) est légèrement supérieure à celle de l'option civilisation (09,36), mais la meilleure note (19) a été attribuée à un exposé sur le pacifisme et la moins bonne (01) à un exposé sur la Nouvelle Objectivité.

Dans l'ensemble, le niveau de langue de cette épreuve était bon ; le jury n'a dû sanctionner que rarement, par la diminution d'un ou plusieurs points, des incorrections ou fautes de langue. Il convient de rappeler que l'agrégation est un concours de recrutement d'enseignants de haut niveau et que les candidats doivent y faire preuve de leur capacité à s'exprimer dans un français précis, sobre et soutenu. Ils doivent aussi captiver l'attention de leur auditoire et donc éviter de lire à voix basse ou sur un ton monocorde, sans regarder les membres du

jury, un texte rédigé presque intégralement. La maîtrise qu'ont les candidats de leur élocution, c'est-à-dire de leur articulation et de leur débit, fait partie des critères de notation.

L'exercice de l'exposé en langue française exige des connaissances maîtrisées sur toutes les questions au programme. Il faut en effet rappeler que chacune de ces questions est susceptible de donner lieu à un sujet de leçon (ou d'explication de texte), même si elle a fait l'objet, à l'écrit, de la composition française ou allemande. Par ailleurs, certains candidats ont donné au jury l'impression d'avoir attendu les résultats de l'admissibilité pour se consacrer à leur option : ils n'avaient que des connaissances très vagues sur le pacifisme ou sur les œuvres de la Nouvelle Objectivité. Certains exposés n'avaient qu'un rapport distant avec le sujet proposé.

Rappelons les conditions de préparation et de passage de l'exposé (ou « leçon ») en langue française. Les candidats disposent de 4 heures de préparation, au cours desquelles ils peuvent consulter les ouvrages mis à leur disposition.

Ensuite, 30 minutes leur sont imparties pour présenter leur exposé au jury. La capacité à gérer correctement le temps de préparation et le temps de passage ne s'acquiert que par un entraînement régulier au cours de l'année de préparation. Le jury a sanctionné des exposés qui, très lacunaires, s'achevaient au bout de 15 minutes ou, au contraire, des exposés dont l'introduction durait plus de 10 minutes et dont les parties, surtout la dernière, étaient déséquilibrées.

Rappelons, en ce qui concerne la méthode, qu'un exposé en langue française ne doit pas forcément se plier au dogme des trois parties, même si cette structure est la plus employée et souvent la plus convaincante. Dans son introduction, le candidat doit analyser et définir les termes du sujet, énoncer sa problématique et annoncer le plan qu'il va suivre. Son développement doit être cohérent, clairement structuré, notamment par des articulations logiques et des transitions soignées ; il doit être illustré par des exemples judicieusement choisis et commentés. Sa conclusion permet de rappeler brièvement l'argumentation développée et d'apporter une réponse convaincante à la problématique annoncée.

L'exposé du candidat est suivi, dans tous les cas, d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. Cet entretien est destiné à vérifier la capacité de réaction du candidat à corriger, le cas échéant, certains aspects de l'exposé, ou encore à le préciser ou à le compléter. Cette partie de l'épreuve a toute son importance pour la note finale. On conseillera donc aux candidats de ne pas la négliger et, si possible, de s'y préparer pendant l'année.

L'exposé en langue française est un exercice exigeant, certes, mais il permet aux candidats de montrer qu'ils ont su acquérir des connaissances solides et approfondies sur les questions au programme, qu'ils sont capables de les organiser pertinemment à partir du sujet proposé, capables de les présenter avec conviction, capables enfin de répondre avec aisance à toutes les questions du jury. Les excellentes notes obtenues par certains candidats en apportent la preuve et doivent encourager les candidats à venir.

Après ces remarques générales, venons-en aux différentes questions du programme, qui toutes (rappelons-le) ont donné lieu à des sujets d'exposés en langue française.

### **1. Hartmann von Aue, *Erec***

3 candidats ont été interrogés sur cette œuvre. La moyenne est de 8,66.  
Notes attribuées : 10 ; 9 ; 7.

Les sujets proposés ne devaient pas déconcerter les candidats qui avaient une bonne connaissance de l'œuvre. Aucun d'eux n'a d'ailleurs donné lieu à une prestation décevante, ce qui tend à prouver que les recommandations répétées concernant la question de littérature ancienne ont été prises en compte. Néanmoins il nous semble utile de redire l'importance de la problématisation du sujet : il faut à tout prix éviter l'écueil de la narration, de description ou de l'énumération.

Quel que fût le sujet traité, le candidat devait être en mesure de montrer qu'il connaissait bien la structure du roman, le déroulement de l'action, le rôle des différents personnages et leur évolution éventuelle. Il devait savoir utiliser pertinemment les concepts propres à la société courtoise du XII<sup>e</sup> siècle (*minne*, *triuwe*, *milte*, *vrûmekeit*, *êre*, *mâze*, etc.) et étayer son propos de citations choisies avec pertinence et destinées à rendre plus convaincante sa démonstration. Ces citations devaient se faire en moyen haut allemand, il était inutile de les traduire en allemand moderne.

Certes, le roman de Chrétien de Troyes *Érec et Énide* ne devait être connu que dans ses grandes lignes, mais il permettait au candidat de montrer l'originalité de l'adaptation allemande. L'*Erec* de Hartmann est généralement considéré comme le premier représentant du roman arthurien en allemand : le jury pouvait donc s'attendre à ce que les candidats soient en mesure d'expliquer la structure du roman arthurien et connaissent quelques-uns de ses motifs caractéristiques, tel celui de la chasse au cerf blanc ou celui du « don contraignant », qui constitue le ressort principal de l'aventure de la Joie de la Cour. Les remarques sur les

procédés littéraires (rôle du narrateur, figures de style, etc.), faites en situation et non à part, devaient donner plus de profondeur à l'argumentation.

Sujets proposés : « *Erec*, un roman d'amour ? », « Le personnage d'Enite », « La quête aventureuse dans *Erec* ».

## 2. Johann Wolfgang von Goethe, *Faust I*

6 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 5,16.

Notes attribuées : 10, 9, 5, 4, 2, 1.

Comme l'indiquent clairement les notes attribuées, les candidats n'ont pas été convaincants lorsqu'ils ont dû présenter une leçon sur *Faust I*. Certes, le nombre limité des exposés ne permet pas de généraliser le propos, mais le jury a constaté non sans déception que ce grand classique était mal maîtrisé (le sujet concernant l'espace a donné lieu notamment à une prestation décevante) et surtout que les questions concernant le contexte littéraire dans lequel l'œuvre avait été conçue ne recevaient que des réponses confuses et bien mal documentées. Ceci est d'autant plus problématique que le programme spécifiait clairement que le jury attendait des candidats qu'ils tiennent compte du *Urfaust* et de la lente gestation du drame entre 1770 et 1806, ce qui présuppose une connaissance des points de vue esthétiques et génériques défendus par le Sturm und Drang et le classicisme, qui constituent les deux grands courants artistiques auxquels Goethe participe durant les années où il élabore son grand œuvre.

Le jury est pleinement conscient de la difficulté que peuvent avoir les étudiants à assimiler en quelques mois une somme de connaissances qui leur semble considérable et il tient compte de ce problème dans ses appréciations. Il tient surtout à rappeler qu'il n'attend nullement que les candidats fassent preuve d'un savoir encyclopédique. Il s'agit avant tout pour eux de montrer qu'ils ont pris la mesure des différents aspects de la question mise au programme. On ne peut donc que conseiller aux futurs candidats d'intégrer une étude attentive du contexte dans leur préparation puisque le programme reste le même l'an prochain.

Sujets proposés : « L'espace dans *Faust I* », « Le temps dans *Faust I* », « Ombre et lumière dans *Faust I* », « Les influences shakespeariennes dans *Faust I* », « Les éléments idylliques dans *Faust I* », « L'héritage du Sturm und Drang dans *Faust I* ».

### 3. Heinrich Mann, *Der Untertan*

7 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 9,42.  
Notes attribuées : 14, 12 (2x), 11, 8, 7, 2.

Les leçons portant sur le roman de Heinrich Mann ont été d'un niveau satisfaisant dans la majorité des cas, la leçon sur les perspectives narratives ayant même donné lieu à une belle prestation, ce qui prouve que les sujets techniques ne sont pas *a priori* plus redoutables que les autres. Que le roman ait déjà été au programme l'année dernière a peut-être contribué à rendre le texte plus familier et l'œuvre est certainement d'un abord moins ardu que le drame faustien. Il est certain, cela dit, que les candidats ont été nettement plus convaincants sur Heinrich Mann que sur Goethe. La dimension littéraire de l'ouvrage avait été manifestement bien intégrée dans la préparation et la seule contre-performance est venue d'un candidat qui visiblement ignorait l'importance de l'opposition artistes-bourgeois dans la littérature allemande du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est surprenant cependant que les candidats n'aient pas songé à faire référence aux analyses de Norbert Elias pour aborder certains sujets, on songe notamment à la leçon portant sur le thème du duel. Certes, la mise en relation des différentes questions du programme n'est pas toujours un exercice facile, ni au demeurant souhaitable, mais dans ce cas précis il pouvait être fructueux.

Sujets proposés : « Les perspectives narratives dans le roman *Der Untertan* », « Le personnage de l'empereur dans le roman *Der Untertan* », « Wolfgang Buck », « La structure temporelle dans le roman *Der Untertan* », « Bourgeois et artistes dans le roman *Der Untertan* », « *Der Untertan* : une comédie humaine ? », « Le thème du duel dans le roman *Der Untertan* ».

### 4. Sociologie et historiographie - Norbert Elias, *Studien über die Deutschen*

5 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 7.  
Notes attribuées : 9, 8 (2x), 7, 3.

Les notes attribuées cette année indiquent clairement que les performances des candidats, à une exception près où les insuffisances étaient trop évidentes, sont restées dans une médiocre moyenne. Comme l'an dernier, les candidats n'ont pas montré de réelle familiarité avec l'œuvre qu'ils avaient à étudier. Certes, la connaissance des concepts créés et employés par Elias pour développer ses analyses était suffisante pour permettre aux candidats de présenter des leçons qui restaient dans l'axe des sujets proposés. De même, le plan adopté par les candidats leur permettait-il de faire un exposé clairement structuré, même si le jury a eu parfois l'impression que le candidat aurait pu traiter une autre question en utilisant exactement le même schéma de présentation. Cependant, outre une certaine timidité dans la réflexion



théorique, les exposés ne s'appuyant clairement que sur un cours dont toutes les nuances n'avaient sans doute pas été assimilées, le jury a surtout constaté à quel point la méconnaissance de références historiques précises concernant l'Allemagne wilhelminienne, la République de Weimar et la République Fédérale empêchait le candidat de véritablement approfondir son travail, ce qui n'a rien de surprenant quand on songe à quel point les écrits de Norbert Elias reposent eux-mêmes sur une analyse détaillée de l'histoire allemande. Il en a découlé en général une tendance à donner à la leçon un tour bien abstrait, exprimant davantage un manque de savoir concret qu'une tendance à la réelle spéculation.

Sujets proposés : « Civilisation et décivilisation », « Le nationalisme », « Aristocratie et bourgeoisie dans l'empire wilhelminien », « Autocontrôle et contrôle externe », « Qu'est-ce qu'une société civilisée ? »

### **5. Les rapports entre les deux Allemagnes 1949-1990**

7 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 7,8.

Notes attribuées : 18, 15, 08, 05 (2X), 03, 01.

Les sujets n'étaient pas de nature à déconcerter les candidats : ils concernaient tous un aspect central de la question au programme. Néanmoins, on ne peut que déplorer le niveau très insuffisant de plusieurs prestations, soit du fait de l'absence de plan structuré et donc de démarche cohérente, soit à cause d'un déficit inquiétant de connaissances, les deux étant parfois rassemblés... Rappelons que si l'épreuve orale de civilisation ne saurait se résumer à l'énumération d'évènements et de dates, il n'en demeure pas moins essentiel de situer dans le temps les grandes étapes de la période. Il n'est, par exemple, pas recevable qu'un candidat place le départ de la chancellerie d'Adenauer en 1962 (au lieu de 1963), le traité de Moscou en 1973 (au lieu de 1970) ou ne sache pas quand les notes de Staline sur la création d'un Etat allemand unifié ont été publiées (1952) ou quand les deux Etats allemands ont adhéré à l'ONU (1973). Les « grands » acteurs doivent bien sûr être connus, tout comme ceux qui, tout en étant moins sur le devant de la scène, n'en ont pas moins pesé : on songe par exemple à cette figure de la CDU qu'a été Jakob Kaiser dont un candidat ignorait l'existence ou à cette personnalité sociale-démocrate que fut Ernst Reuter dont les réflexions sur les relations avec la RDA et les pays de l'Est en général ont fait date. Un trop grand flou dans les connaissances est forcément rédhibitoire.

Les sujets ont été volontairement choisis pour couvrir l'ensemble de la période avec pour objectif de mesurer la capacité de raisonner sur un « temps long » et vérifier l'état des connaissances sur l'histoire des Allemagnes entre 1949 et 1990, dans les champs politique, économique, social, culturel et diplomatique. De même que la dissertation française avait permis de relever que la dimension économique avait été sous-estimée voire malmenée

dans le traitement de la question, certains exposés ont montré que la dimension culturelle avait également été négligée. Au-delà même de la notion de « nation culturelle » dont Carlo Schmid a précisé dans son célèbre discours du 25 février 1972 qu'elle devait être complétée par des considérations éthiques sur « l'humanité et la fraternité comme le fondement de la morale », il s'agissait d'apprécier la rivalité née autour de l'appropriation du patrimoine culturel, qu'il s'agisse par exemple de la personne de Thomas Mann dans les années 1950 (en fait dès août 1949 lorsqu'il se rendit à Weimar pour célébrer l'humanisme de Goethe, ce qui lui valut de sévères critiques à l'Ouest qui l'accusa à l'instar de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 6 juin 1950 d'être devenu « l'avocat des bourreaux de l'Est ») ou de la figure de Luther à l'occasion des célébrations du 500<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance en 1983. Rappelons-le : tous les aspects d'une question doivent être abordés.

Les bonnes, voire très bonnes, prestations ont allié une démarche charpentée et une connaissance approfondie à la fois du sujet et de l'ensemble de la période, donnée confirmée au cours de l'entretien. La note 18 est allée à un exposé conjuguant la rigueur de la construction, la clarté de l'exposé et la solidité des connaissances.

Sujets proposés : « Le rôle de l'économie dans les rapports entre les deux Allemagnes », « La place des partis politiques dans l'évolution des relations entre les deux Allemagnes », « Rejet et attirance dans l'évolution des rapports entre les deux Allemagnes », « L'idée de nation dans l'évolution des relations entre les deux Allemagnes », « Les moments de crise dans les rapports entre les deux Allemagnes », « Le rôle de l'idée de nation culturelle dans les rapports entre les deux Allemagnes », « La portée de l'Ostpolitik des années 1970 sur l'évolution des relations entre les deux Allemagnes ».

**Option A, littérature : La littérature de la *Neue Sachlichkeit* dans les pays de langue allemande**

15 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 10,06.

Notes attribuées : 17 ; 16 ; 14 (2x) ; 12 (4x) ; 8 (3x) ; 7 ; 5 (2x) ; 1.

Les options n'étant renouvelées que tous les deux ans, les candidats à l'agrégation 2009 avaient déjà eu l'occasion de se pencher sur la littérature de la *Neue Sachlichkeit*. Comme le précisait le chapeau du BO concernant cette option, ils devaient se concentrer particulièrement sur le rapport au réalisme, la problématique sociale et sa coloration politique, ainsi que sur les stratégies d'écriture et de représentation, en prenant en compte notamment les rapports avec l'image. Comme le montrent la répartition des notes et la moyenne relativement élevée, la plupart des candidats ont prouvé qu'ils avaient tenu compte de ces consignes de travail et de recherche.

Les performances les moins bien notées péchaient notamment par une analyse trop superficielle ou réductrice des termes du sujet et/ou par l'absence de problématisation. Certains intitulés pouvaient paraître simples, mais ils ne dispensaient pas les candidats d'une réflexion sur les termes étudiés et sur le rapport qui les unissaient. Il fallait ensuite éviter de réduire le développement ou la démonstration à un simple catalogue d'exemples mis sur le même plan.

Tout courant littéraire s'insère dans un contexte historique qui en explique certaines caractéristiques. La littérature de la *Neue Sachlichkeit* peut à juste titre être considérée comme la littérature de la République de Weimar, mais si l'on avait à traiter un sujet tel que « Individu et collectif » il fallait se garder de consacrer dix minutes dans l'introduction à une description détaillée de cette période dans ses dimensions politiques, économiques, scientifiques et culturelles sous prétexte que la République de Weimar constitue le cadre de la littérature de la *Neue Sachlichkeit*.

Certains candidats avaient des connaissances très lacunaires sur la République de Weimar. L'un d'eux n'a pu expliquer au jury d'où cette première république allemande tirait son nom. Tel autre ne savait pas dater l'obtention par les femmes allemandes du droit de vote. Or la plupart des sujets impliquaient une mise en perspective historique.

Les meilleurs candidats connaissaient les principaux textes théoriques réunis par Sabina Becker dans son ouvrage magistral sur la littérature de la *Neue Sachlichkeit*, mais ils étaient surtout capables de montrer comment ces écrits poétologiques ou programmatiques trouvaient leur illustration dans des œuvres littéraires précises et variées. D'autres candidats, en revanche, n'avaient pas lu des œuvres sur lesquelles ils prétendaient asseoir leur démonstration ou ne citaient que des extraits trouvés dans des ouvrages de littérature secondaire. Ils n'ont pu dissimuler ces lacunes lors de l'entretien avec le jury.

À la différence des autres questions figurant au programme, l'option, qu'elle soit de littérature ou de civilisation, ne repose pas sur un ouvrage ou un recueil de textes particuliers. Le candidat doit donc se livrer tout au long de l'année (et pas seulement après avoir appris qu'il était admissible aux épreuves orales !) à un travail de recherche personnel, consacrer un temps suffisant à l'étude directe des textes et se constituer un corpus suffisamment riche et varié pour pouvoir traiter tout sujet portant sur la question en l'illustrant d'exemples appropriés et convaincants.

Sujets proposés : Individu et collectif dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* peut-elle se définir comme une chronique de la société de la République de Weimar ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature d'avant-garde ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature de la « froideur » (« eine Literatur der Kälte ») ?;

La vie quotidienne dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature dépourvue de lyrisme ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* et la critique de la société ;

« Poesie-fern, aber welt-nah » Peut-on dire que la littérature de la *Neue Sachlichkeit* s'éloigne de la poésie pour se rapprocher du monde ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* peut-elle se définir par le refus de la psychologie ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature de la neutralité ?;

Le monde du travail dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* peut-elle se définir par le refus du pathétisme ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature démocratique ?;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature engagée ?;

Les personnages privilégiés de la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ;

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* : une littérature réaliste ?;

Les relations entre les sexes dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit*.

### **Option B, civilisation : Le pacifisme en Allemagne de la fin du dix-neuvième siècle à 1926**

11 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 09,36.

Notes attribuées : 19, 16, 14 (2x), 11, 8 (2x), 6, 3, 2 (2x).

Pour la deuxième année, le pacifisme était au programme de l'option de civilisation. Le jury a eu le plaisir d'entendre à plusieurs reprises de très bonnes prestations, l'une d'entre elles pouvant être qualifiée d'excellente, ce qui lui a d'ailleurs valu la note 19. Ainsi se trouve battue en brèche l'idée selon laquelle il serait plus difficile de « briller » en civilisation. Les clés de la réussite, outre celles propres à tout exposé oral comme la rigueur de la démonstration et l'aisance, reposent sur une bonne compréhension et maîtrise du sujet ainsi que sur une très bonne connaissance de la période concernée (c'est un aspect parfois négligé), en l'occurrence la fin du Second Empire et la République de Weimar. Une grande partie des questions posées par le jury lors de l'entretien a d'ailleurs porté sur le contexte politique et social. En effet, un mouvement comme le pacifisme allemand – moins politique que dans d'autres pays comme la France du fait de la tiédeur des élites à son encontre et son manque de relais politiques – doit d'abord être saisi comme l'expression d'une tendance – certes minoritaire – de la société d'une époque, traversée – pour ne reprendre que deux moments essentiels – à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par une fièvre nationaliste et impérialiste fondée entre autres sur le besoin de reconnaissance internationale et après la Première Guerre mondiale par le fardeau du Traité de Versailles puis la déliquescence du rapport à la démocratie.

La faiblesse du pacifisme allemand a découlé de la faiblesse du libéralisme qui, contraire-

ment à la France et à la Grande-Bretagne, n'est pas parvenu à s'affirmer en Allemagne. Concernant ce dernier aspect, il n'était donc pas inutile de connaître les principales mutations et les moments de rupture du mouvement libéral allemand depuis 1871, voire depuis la guerre austro-prussienne de 1866, date à laquelle son adhésion majoritaire à l'Etat autoritaire, incarnée par la naissance des Nationaux-libéraux en 1867, l'a placé dans l'incapacité à entretenir un rapport critique avec celui-ci... déficit que l'on a par exemple retrouvé au moment des débats sur l'armement et la construction de la flotte à la fin des années 1880 et qui a fortement contribué à empêcher l'émergence d'un mouvement pacifiste puissant. Une telle connaissance devait également s'appliquer à la social-démocratie qui n'est devenue que tardivement réceptive au pacifisme, d'abord en lien avec le débat révisionniste au sein de cette force politique à partir des années 1893/1894 et surtout 1899 et l'émergence de personnalités comme Georg von Vollmar et Eduard Bernstein, puis après avoir été confrontée à la défaite électorale de 1907, résultat d'une campagne qui avait épousé les accents impérialistes et guerriers du moment.

Dans le traitement d'un sujet de civilisation choisi dans le cadre d'une option, le jury est en droit d'attendre une approche précise et nuancée. Il n'est donc pas acceptable que le candidat peine à distinguer « le pacifisme modéré » du « pacifisme radical », le second n'hésitant pas à remettre en cause les structures autoritaires et militaristes de la société impériale ainsi qu'à accepter, même difficilement, l'idée d'une culpabilité allemande dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et même à envisager, à la veille de l'adhésion de l'Allemagne à la Société des Nations en 1926, le déclenchement d'une grève générale en cas de conflit. De même, le parcours à la fois politique et intellectuel de personnalités pacifistes (on pense par exemple à Ludwig Quidde) ne saurait être qualifié de linéaire ; il est souvent fonction du contexte politique et international. Le sens de la nuance a également fait défaut chez le candidat qui a relevé que le succès éditorial de l'ouvrage de Bertha von Suttner *Die Waffen nieder!* témoignait du haut degré d'acceptation dont bénéficiait le pacifisme dans la société allemande, alors même que sa lecture, en effet répandue, a davantage servi à discréditer le pacifisme par la dénonciation de son caractère « naïf », empreint de « sensibleries féminines » et peu compatible avec l'esprit militaire et autoritaire de l'empire wilhelmien.

Sujets proposés : « Le pacifisme allemand et les relations franco-allemandes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Pacifisme et libéralisme en Allemagne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Pacifisme et mouvement ouvrier en Allemagne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Pacifisme et bourgeoisie en Allemagne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Le pacifisme allemand face à la Première Guerre mondiale »,

« Guerre et paix dans le pacifisme allemand de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Le pacifisme dans la société de Guillaume II jusqu'en 1918 »,

« Dans quelle mesure peut-on parler d'un isolement du pacifisme allemand de la fin du XIX<sup>e</sup> »

siècle à 1926 ? »,

« Le pacifisme allemand et la question nationale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Offensives et faiblesses du pacifisme modéré de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 »,

« Le pacifisme allemand et l'idée de régulation des relations internationales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1926 ».

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Composition du jury.....</b>          | <b>2</b>  |
| <b>Rapport des présidents.....</b>       | <b>4</b>  |
| <b>Maquette du concours 2010.....</b>    | <b>12</b> |
| <b>A propos du concours 2011.....</b>    | <b>13</b> |
| <b>Données statistiques.....</b>         | <b>19</b> |
| <br>                                     |           |
| <b>Epreuves d'admissibilité.....</b>     | <b>21</b> |
| Composition en langue allemande.....     | 22        |
| Traduction.....                          | 26        |
| Version.....                             | 26        |
| Thème.....                               | 34        |
| Composition en langue française.....     | 41        |
| <br>                                     |           |
| <b>Epreuves d'admission.....</b>         | <b>45</b> |
| Explication de texte.....                | 46        |
| Options.....                             | 53        |
| Version – grammaire.....                 | 56        |
| Version.....                             | 56        |
| Grammaire.....                           | 66        |
| Thème.....                               | 70        |
| Exposé en langue française.....          | 82        |
| Option linguistique.....                 | 82        |
| Options littérature et civilisation..... | 92        |